

C'est mon idée

PAS VOUS ?

Selon vous, quels sont les résultats les plus concrets qu'on puisse attendre des cours du Jeune Commerce ?

M. Ronald Marcoux, 254 St-Paul, Cap. Ingénieur. "Les résultats les plus concrets sont naturellement ceux que les membres ont acquis. A ces cours plusieurs problèmes sont discutés par des experts et il est étonnant de constater combien ces conseils sont suivis par les élèves".

M. Roger Boivin, St-Maurice, Industriel. "Cette heureuse initiative du Jeune Commerce permet aux gens qui n'ont pas eu la possibilité de poursuivre leurs études de se renseigner sur certains problèmes qui les touchent de près. En fait c'est une formule d'instruction ou de connaissances qui sont très utiles".

M. André Guy, 116 St-Georges, Cap. Commis de banque. "C'est un moyen très pratique pour les membres du Jeune Commerce de se renseigner sur des sujets divers de la société. Ces renseignements ne peuvent les avoir ailleurs c'est pourquoi ces cours sont si utiles".

M. Cecilien Poirier, 112 Blvd Pie XII, Cap. Agent d'assurance. "Ces cours sont très utiles pour les membres du Jeune Commerce de se renseigner sur certains problèmes qui les touchent de près. En fait c'est une formule d'instruction ou de connaissances qui sont très utiles".

Renseignements généraux DOMINION FOUNDRIES & STEEL LIMITED - L'agent de transfert de cette compagnie a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'il a été racheté 5 actions privilégiées de la compagnie le 19 février, d'un total de 39, 572 maintenant entre les mains du public.

VIANDES DE CHOIX
SPECIAUX FIN DE SEMAINE

ROTIS, JEUNE PORC, MAIGRE, A PARTIR DE	LA LB.	39c
JAMBON FUME, PICNIC, TRES MAIGRE	LA LB.	39c
SAUCISSE FRAICHE, LARD, BOEUF	3 LB.	1.00
BOEUF HACHE, MAIGRE	3 LB.	1.00
STEAK HACHE, TRES MAIGRE	LA LB.	59c
STEAK TENDRE, SURLONGE, DU POINTE	LA LB.	69c
VERITABLE VEAU DE LAIT	LA LB.	39c
SPREAD POPULAIRE, MARQUE A.S.	2 POUR	55c
OEUF, FRAIS CARTON 1 DOZAINES, CATEGORIE A GROS	2 POUR	85c

Ces prix sont pour du comptant — Livraison Gratuite
BIERE & PORTER FR. 5-2922
Marché ST-PHILIPPE
1985, St-Philippe (Face à Lavandry) Trois-Rivières
Quelques pas du marché aux denrées.

AVIS
La Corporation de la Cité des Trois-Rivières
TRAVERSE
Service de 24 heures à l'année longue
DEUX BATEAUX en service :
de 9 h a.m. à 5 h p.m.,
service à toutes les 30 minutes
UN BATEAU en service :
à toutes les heures, entre
5 h p.m. et 9 h a.m.
UN BATEAU en service
le dimanche à toutes les heures,
jour et nuit
CAPITAINE
P. - E. LEMAY
Surintendant de la Traverse.
Trois-Rivières, 27 janvier 1960.

D'un passe-temps à la culture

Le R. P. Thibault, émailleur

Par Claire Roy

"J'ai toujours cherché à encourager, chez les élèves, le goût des passe-temps formateurs, des 'hobbies' qui aident à développer le jugement, qui font apprécier le beau et qui éveillent l'esprit créateur", me dit le R. P. Daniel Thibault, franciscain, préfet de discipline au Collège Séraphique. Entouré de quelques adolescents qui déballet des caisses, le Père Thibault m'accueille dans la pièce de réception, située au-dessus de la salle Notre-Dame. Devant l'estrade, des chaises sont rangées sagement, pour recevoir l'auditoire féminin de la JOCF à qui le Père s'adressera, quelques heures plus tard, pour leur faire connaître l'un des plus captivants parmi les arts du feu : l'émail sur cuivre. On sait que les membres de la Jeunesse Ouvrière Féminine ont cette année pour thème d'étude : la culture. Elles seront initiées ce soir à une des formes les moins connues de l'art.

Le confesseur et professeur d'art, tout prêt de discipline qu'il soit, n'a pas l'air sévère et il se prête de bonne grâce à mes questions. Natif de Saint-Luc de Champlain, il a exercé son ministère à divers endroits de la province. Depuis un an et demi, il est revenu au Collège Séraphique où il ne se borne pas à faire observer le règlement mais songe à la formation com-

plète des garçons qui lui sont confiés bien que son plus grand désir soit de se rendre en mission éloignée, en Amérique du Sud. Comment est-il devenu émailleur ? Par le chemin détourné des camps de vacances et du bricolage. Parmi tous les passe-temps qui servent à employer l'énergie débordante des adolescents, il avait remarqué que les travaux artistiques, ceux qui font appel à l'imagination en même temps qu'à l'habileté manuelle, étaient les plus satisfaisants. En éducateur avisé, le monteur en appréciait toute la valeur pour la culture et la formation. Un de ses confrères était un grand émailleur. Le mystère des plaques de cuivre, lisses et brillantes, des poudres incolores que le feu transforme en surfaces lustrées, des couleurs extraordinairement riches, ce travail délicat et patient, tout cela le poussa à se procurer le matériel nécessaire pour commencer. Les succès récompensés ses efforts et, tel un alchimiste du Moyen-Âge, il vit naître sous ses doigts des objets lustrés, plus durs que le diamant, aux formes et aux motifs les plus variés.

Puis, parmi ses élèves de quatrième et de cinquième, il recruta quelques disciples. Et des garçons, en pleine croissance, tête blonde ébouriffée, ronde tête brune, regards vifs et

maines adroites, se sont révélés émailleurs. Chacun invente les formes et les motifs. On ne copie jamais, si bien que les soixante et quelques pièces qu'on me fait voir sont toutes différentes. Il y a là des cendriers, des pendentif de forme libre ou en losange, suspendus à un cordon, des bouches d'oreille et des broches, des boutons de manchettes, des petites croix, toute la vitrine d'un bijoutier qui serait un artiste et qui n'offrirait que des œuvres authentiques, inédites. Quelle invention et quelles ravissantes couleurs ! Ces petits garçons ont pénétré les mystères de la parure féminine : des mauves très doux, des tons de flamme, des arabesques en noir sur blanc, des papillons, mais aussi une petite auto et un spoutnik, bien reconnaissable quoique stylisé.

Pendant les récréations, lorsque le temps ne permet pas les jeux en plein air, durant les vacances, et plus tard, chacun de ces dix garçons connaît le bonheur de créer, d'inventer des formes et des objets. Tous ont l'avantage de rompre la monotonie de la routine, par un travail qui, tout en ressemblant à un jeu, leur apporte de grandes satisfactions, et qui peut, par surcroît, devenir rémunérateur car des objets de ce genre sont recherchés par les collectionneurs et se vendent à un prix élevé, quand on les

trouve. Ces garçons auront appris à regarder autour d'eux, à observer, toutes leurs facultés s'en trouveront affinées. Ils auront instinctivement le sens du beau et se détourneront de la facilité et de la médiocrité.

En cultivant cet art, en enseignant à ses élèves, le Père Thibault a songé aux ateliers qu'on ouvrirait dans les nouveaux édifices du Collège qu'on est en train de construire, boulevard des Forges. Là, les collégiens trouveront le matériel et les accessoires qui leur permettront de développer tous leurs talents et toutes leurs facultés. Les passe-temps serviront à prolonger l'œuvre d'éducation, à enrichir la culture.

En attendant, les œuvres des jeunes artisans seront vendues au profit des missions franciscaines. Tout en se récréant, en se cultivant, les jeunes garçons ont la joie de faire la charité, ils apprennent le plaisir de donner.

C'est après m'être fait expliquer le fonctionnement du four électrique miniature, où la température s'élève à deux mille degrés pour fondre et souder

l'émail au cuivre, que j'ai pris congé du Père Daniel Thibault. Dans la voiture qui m'emporte, je me prends à rêver, à souhaiter que tous les enfants du monde connaissent l'immense privilège d'œuvrer de leurs doigts, dans une matière indestructible et brillante.

LOCATION DE MACHINES A ECRIRE
G. G. G. G. G.
1547 rue Notre-Dame
Téléphone FR. 5-1433

SERVICE D'URGENCE de 24 heures
pour brûleurs à l'huile
Appelez FR. 4-4615
ALBERT H. LACHARITE INC.
770 HERTEL, Trois-Rivières
Détailant d'huile à chauffage
SHELL

GUY LEBRUN
Avocat
54-A Fusée FR. 5-6083
Cap-de-la-Madeleine
Vendredi soir de 7h30 à 9 h
Saint-Tite - 2e étage Hôtel de Ville.
Tél.: 454

FUTURS MARIES

A. CORNOYER & FILS

vous aide à balancer votre budget. Des ménages complets ont été groupés à des bas prix insurpassables.

MOBILIER DE SALON,
sectionnel, 3 mcs, choix de tissus,
1 table, 4 chaises.

MOBILIER DE CUISINE,
3 mcs, choix de couleurs.

MOBILIER DE CHAMBRE,
4 mcs, 1 bureau double, 1 chiffonnier,
1 lit bibliothèque 4", 1 table de nuit.

MATELAS 4" ET SOMMIER
Valeur régulière de \$469.95

Chaque item peut être acheté
acheté séparément.

MOBILIER DE CUISINE,
3 mcs, 1 table, 4 chaises, choix de
couleurs.

MOBILIER DE SALON,
chesterfield 3 mcs, choix de tissus.

MOBILIER DE CHAMBRE,
4 mcs, 1 bureau triple, 1 chiffonnier,
1 lit bibliothèque 4", 1 table de nuit.
Valeur régulière de \$699.95

Chaque item peut être acheté
acheté séparément.

MOBILIER DE SALON,
chesterfield, 2 mcs, tissus au choix,
style moderne

DINETTE, 5 mcs, 1 table arborée, 4
chaises, sièges rembourrés, tissus de
qualité.

MOBILIER DE CHAMBRE,
style moderne, fini noyer, 1 bureau
triple 72 pouces, miroir 26 x 36, 1
chiffonnier, 1 table de chevet, 1 lit à
panneau 4".
Valeur régulière de \$1,002.85

Chaque item peut être acheté
acheté séparément.

MOBILIER DE SALON,
sectionnel 3 mcs, choix de tissus.

**TABLE DE COIN ET TABLE DE
CENTRE**

MOBILIER DE CUISINE,
5 mcs, 1 table, 4 chaises, choix de
couleurs.

MOBILIER DE CHAMBRE,
4 mcs, 1 bureau double, 1 chiffonnier,
1 lit bibliothèque 4", table de nuit.

MATELAS 4" ET SOMMIER

POELE ELECTRIQUE, 30 pouces,
tête de luxe.

REFRIGERATEUR, 10 pieds cu.
Valeur régulière de \$1,114.35
Chaque item peut être acheté séparément

VEUILLEZ NOTER:

Ceci représente 4 ensembles groupés pour cette annonce. Toutefois nous pouvons vous offrir une foule d'autres ensembles dans tous les styles de meubles au prix que vous voulez payer.

A. MISE DE COTE
Cornoyer & FILS
1554, NOTRE-DAME (près St-Georges
Trois-Rivières)

AUSSI EN GRANDES REDUCTIONS

Mobiliers de cuisine - mobiliers de chambre - mobiliers de salon - Réfrigérateurs - poêles électriques - Lessiveuses avec pompe - lessiveuses automatiques - sècheuses - repasseuses - télévisions - literie.

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT

"Après la descente, une Cinquante, ça vous remonte
...y a rien qui la batte !"



Une BIÈRE de QUALITÉ **Labatt** BRASSÉE dans le QUÉBEC au GOÛT du QUÉBEC

NOUVELLE ADRESSE
TROIS-RIVIERES REFRIGERATION INC.
 2184 ST-PHILIPPE Trois-Rivières FR. 5-7375
 pour réparation sur tous genres de réfrigération
 vente de comptoirs — chambres froides — fabrication de tablettes

MAUX DE TÊTE — GRIPPE
PRENEZ 'OSPRE'
 ET LA DOULEUR S'EN VA

Grâce à la coopération du gouvernement provincial

La Corporation du Pont reçoit \$25,000



LE COMMODORE de l'air James B. Harvey, chef de l'administration à la Défense aérienne du Canada a reçu, hier soir, un écusson bien mérité par un article tricolore. M. Jutra, aux armées des Forces armées royales du Canada. La présentation a été faite par le chef d'escadron André O. Dumas, au centre, sur cette photo. A droite, S. H. le maire Laurent Paradis, qui, précédemment, lui avait remis une plaque-souvenir de Trois-Rivières semblable à celle présentée l'été dernier à Sa Majesté la reine Elizabeth II.

Au Manège Militaire

Le Commodore Harvey préside à la revue des forces aériennes

par Gérard BOULAY

L'Hôtel St-Maurice, puis fut reçu à un cocktail avant le dîner offert à la salle Le Flambeau, où 46 convives étaient présents. Le dîner était présidé par les trois Officiers Commandants — le Chef d'Escadron A. O. Dumas, commandant de l'Unité de Radar, le Lieutenant de Section Marcel Desjardins, commandant du Corps des Observateurs Terrestres et le Lieutenant de Section Gilles Johnson, commandant de l'Escadron des Cadets de l'Air.

S. H. le maire Laurent Paradis, remis au Commodore Harvey le Livre Souvenir de Trois-Rivières. C'est le premier dignitaire qui reçoit ce présent après Sa Majesté la Reine. Le Commodore a d'abord prononcé quelques mots en français, puis a poursuivi en anglais. Il a déclaré que depuis 20 ans la défense aérienne occupe une place de premier plan. "Pour être efficace, dit-il, notre défense doit être en mesure de s'adapter aux circonstances. Dans le domaine des relations de l'aviation militaire, le Commodore a noté les envoies sans escales et sans ravitaillement; la venue des avions à propulsion d'une pesanteur de 20 000 livres et plus, et récemment les avions à jet, tels le X-15 dont la vitesse est de 4 000 milles à l'heure, et le rayon d'action jusqu'à la stratosphère; l'avenement des missiles télécommandés; l'exploitation des réactions atomiques; les nouveaux procédés pour prévenir et réagir contre les initiatives de l'adversaire éventuel; et tout justement, les satellites et autres appareils en orbite qui un jour ou l'autre seront manœuvrés par des êtres humains.

Le Commodore Harvey est particulièrement heureux de l'avenement d'un aéroport à Trois-Rivières. Il s'agit évidemment d'aviation commerciale, mais les possibilités d'utiliser cette piste pour fins d'entraînement militaire restent dans le domaine du possible, dans la mesure où des ententes seraient conclues, dit-il.



LA PHOTO ci-dessus a été prise, hier soir, lors de l'inspection des Forces aériennes locales, au manège militaire. On reconnaît, de gauche à droite, l'officier d'aviation Paul Bourdeau, adjudant, le chef d'escadron André O. Dumas, commandant de l'Unité de Radar, le lieutenant de section Thomassin, aide de camp du commodore, le commodore de l'air J.-B. Harvey, s'entretenant avec deux membres de l'escadron, l'aviatrice Mireille Bourget et l'aviateur H.-G. Ferland.

Les études de la réalisation du pont confiées à M. Gohier

par Gilles METHOT

QUEBEC (De notre courriériste parlementaire) — La Corporation du Pont de Trois-Rivières a reçu, hier après-midi, un chèque de \$25,000 de la part du premier ministre de la province, l'honorable Antonio Barrette, en plus de la nouvelle que l'ingénieur Ernest Gohier, vient d'être chargé de l'étude de tous les aspects de la question.

Ces deux excellentes nouvelles ont été communiquées, hier soir, à six heures, lors d'une conférence de presse tenue par l'honorable premier ministre en présence de l'honorable Maurice Bellemare et du député de Nicolet, M. Camille Roy.

Le premier ministre a dit que ce chèque de \$25,000 était pour seconder les efforts de la Corporation du Pont présidée par M. John Wickenden.

Cette Corporation, a dit le premier ministre, a établi une souscription publique au cours de laquelle elle a recueilli une somme de \$30,000. Cette somme a servi à faire des études préliminaires publiées sous la forme d'un volumineux rapport. Mais ces études ont coûté plus cher que prévu, et le \$30,000 n'est pas suffisant. C'est pourquoi la Corporation a besoin pour continuer son travail. M. Barrette a également rappelé que la Corporation doit se rendre prochainement à Ottawa pour faire prolonger son existence légale.

Quand il sera nécessaire que le gouvernement fasse de nouveaux pas, a ajouté le premier ministre, je serai heureux de le faire car je suis convaincu de la nécessité et de l'urgence d'un pont sur le St-Laurent.

La seconde nouvelle de M. Barrette, qui donne une nouvelle preuve de la détermination du gouvernement de construire ce pont, est l'affectation du président de l'Auto-Route de Laurentides, M. Ernest Gohier, au poste de consultant en chef. M. Gohier a été l'âme de l'auto-Route des Laurentides qui était un projet de \$50 millions et qui vient à peine de se terminer.

Le rôle de M. Gohier, a dit le premier ministre, sera de faire toutes les études requises pour la réalisation du pont.

"J'ai rencontré cet excellent ingénieur la semaine dernière, et je lui ai demandé de s'occuper de la chose, a dit M. Barrette.

Il lui reste encore quelques problèmes à régler au sujet de

projets de voirie dans la région de Montréal, mais il sera au service entier de la population de cette région dans un avenir rapproché, a précisé le premier ministre.

M. Barrette a ajouté qu'il doit rencontrer les membres de la Corporation du Pont mercredi prochain, le 24 février. Il n'a pas révélé la nature des sujets qui seront étudiés au cours de cette rencontre, mais il ne fait pas de doute que des mesures seront prises pour accélérer la réalisation de ce pont.

Questionné par un journaliste, M. Barrette a dit qu'il ne pouvait pas dire à quel endroit serait construit ce pont. "C'est M. Gohier qui étudiera la question et qui fera rapport au gouvernement, dit-il." M. Barrette a ajouté qu'il ne pouvait dire présentement si la Corporation du Pont assumera elle-même la construction du pont, tout en étant appuyée par le gouvernement. "C'est un problème de l'ordre de \$40 millions, vous comprenez donc, a dit M. Barrette, que je ne peux pas dire présentement quelle sera la structure financière de l'organisation. En somme, a dit le premier ministre, le gouvernement est déterminé à construire ce pont le plus tôt possible, de la façon la plus avantageuse possible pour la population de toute la province, et, en particulier, pour la population de tous ces comtés."

La correspondance
 Ces bonnes nouvelles ont pris naissance dans un échange de correspondance, dont voici la teneur:

Cabinet du premier ministre, Québec, 12 février 1960

L'honorable Maurice Bellemare, Ministre d'Etat, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Nous sommes des plus heureux, déclare M. John-F. Wickenden

M. John Wickenden, président de la Corporation du Pont, a appris la nouvelle, au cours d'un entretien téléphonique avec l'honorable Maurice Bellemare, Ministre d'Etat, pour le rôle qu'il a joué dans cette affaire auprès du chef du gouvernement.

"Nous avons l'intention de nous rendre à Ottawa pour le renouvellement de notre bill, dit le Maire, comme chacun le sait, est un fleuve fédéral. Comme notre bill est échu par suite des délais, nous devons le renouveler. Nous sommes convaincus que nous recevrons l'appui effectif de l'hon. Leon Balcer. Comme il s'agit d'un bill de gouvernement, il sera d'abord présenté au Sénat et nous sommes assurés de la coopération de notre bon ami, le Sénateur Leon Methot."

M. John F. Wickenden est visiblement heureux de la tournure des événements. On comprend que le décès de l'hon. Paul Sauvé avait momentanément créé un état d'alerte, la Corporation se félicite que le nouveau gouvernement poursuive la politique de son prédécesseur de coopération de l'avenir avec confiance.

"Nous, de la Corporation du Pont de Trois-Rivières, avons l'intention de nous rendre à

Le maire Paradis enthousiaste

C'est avec enthousiasme que S. H. le maire Laurent Paradis a commenté la nouvelle, annoncée en fin d'après-midi.

"Je me réjouis de la déclaration du premier ministre Barrette, et comme maire de Trois-Rivières, une ville dont j'ai toujours eu le développement à cœur, et comme membre de la Corporation du Pont.

Il nous reste encore bien des choses à faire, mais la décision du premier ministre prouve que les efforts faits à date sont reconnus comme sérieux et constitue une invitation à aller de l'avant, plus résolument que jamais. Quand la Corporation du pont ira à Québec, mercredi prochain, dire son appréciation au gouvernement de la province, c'est une autre page importante des préliminaires du pont qui s'écrit, précisait le maire Paradis, en nous remettant une copie du message d'appréciation qu'il venait d'adresser au chef du gouvernement de la province. Voici le texte de ce message :

Mgr A. Tessier honore dimanche Hommage de la SSJB à son aumônier fondateur

Par Gérard Boulay

Le groupement national des Canadiens-Français, la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Trois-Rivières qui groupe 16-000 membres, a invité par son exécutif les membres de la presse à une conférence tenue à sa centrale de la rue Bonaventure, jeudi avant-midi.

La Société a annoncé qu'une centaine de délégués rendront hommage, dimanche soir, 21 février, à l'hôtel Saint-Maurice, à leur aumônier, fondateur, Mgr Albert Tessier, à qui l'Académie Française vient de conférer le Grand Prix de la Langue Française.

La Société St-Jean-Baptiste a été l'un des premiers mouvements auxiliaires Mgr Tessier a donné cette orientation qui lui permet d'accomplir aujourd'hui de grandes choses. Toutes les sections paroissiales du diocèse seront représentées à 7 heures dimanche soir prochain, au Fleur-de-lys, sous la présidence de M. J. Edouard Biron.

A cette occasion, la relation de l'oeuvre magnétique de notre historien sera faite par son collaborateur de la première heure, M. Raymond Duvivier, sous-secrétaire de la Province. La Société offrira à Mgr Tessier un fusain représentant Ludger Duvernay, fondateur de la Société St-Jean-Baptiste, et un enregistrement sur bande sonore des allocutions mémorables prononcées à l'occasion du 25e anniversaire de la Société, célébré le 18 octobre 1959, alors que Mgr Tessier était allé recevoir sa décoration à Paris.

A travers la province de Québec, et bien au-delà, le nom de Mgr Albert Tessier est vénéré au même titre que ceux de François-Xavier Garneau et Thomas Chapais. Son action bienfaisante dans le champ de



Mgr Albert Tessier

L'éducation a servi d'inspiration et nos Ecoles d'Enseignement Menager sont des modèles du genre.

Justement fier du rôle considérable qu'il a joué au milieu de ses compatriotes, la Société St-Jean-Baptiste éprouve envers l'un de ses membres les plus distingués un juste devoir de reconnaissance. C'est ce témoignage de gratitude que recevra dimanche soir cet éminent historien, cet éducateur convaincu.



CETTE PHOTO a été prise hier après-midi, lorsque le Bureau municipal d'audition des plaintes contre le rôle d'évaluation a siégé en Cour municipale. On reconnaît au dernier plan, dans l'ordre habituel, l'ingénieur de la cité M. Paul-Edmond Dufresne, M. Jean-Marie Bureau, c.r., M. J.-A. Maurice Langlois, ingénieur-conseil. On reconnaît également M. J.-Arthur Dubé, du Bureau des permis, M. Omer Lacroix, évaluateur, M. Frank I. Ritchie Jr et le greffier de la Cour municipale, M. Jean-Jacques Lajoie.

Aux Trois-Rivières

Quatorze plaintes portées contre le rôle d'évaluation

Le bureau d'audition des plaintes, présidé par le juge Jean-Marie Bureau, c.r. a siégé hier après-midi, en Cour municipale. Des 14 plaintes portées, 12 ont été remises à lundi le 29 février et deux décisions ont été rendues en faveur des plaignants.

Suivant la coutume, les plaintes devaient être déposées un mois après la confection du rôle d'évaluation. Celui-ci était prêt le 5 janvier. Au 5 février, 14 plaintes, dont neuf portées par des particuliers et 5 par des compagnies avaient été portées.

L'audition a été faite en présence des évaluateurs municipaux, M. J.-Omer Lacroix et fils; de l'officier municipal du bureau des permis, M. J.-Arthur Dubé; de l'ingénieur de la cité, M. Paul-Edmond Dufresne et de l'ingénieur-conseil J.-A. Maurice Langlois.

La majeure partie des plaintes des particuliers, soit cinq, avaient trait au transfert de la taxe scolaire, de "catholiques" à "dissidents". La taxe scolaire des dissidents est en effet moins élevée. Trois-Rivières ne comptant qu'une école non-catholique. M. Bureau a dit qu'il consulterait le code scolaire, à ce sujet.

Les décisions rendues portaient sur un garage qui avait été déménagé sur un autre terrain et sur une propriété qui avait brûlé. Les plaignants ont eu gain de cause.

Les cinq autres plaintes venaient de la CIP de la St-Lawrence, de la Consolidated et de J.C. Malone qui en a porté deux. Quatre de ces plaintes étaient de simples formalités, ou avaient trait à des questions de routine. L'une des deux plaintes portées par J.C. Malone, toutefois, n'est pas sans importance.

Elle a pour but de définir qui du locataire ou de l'occupant qui sous-loue, doit payer les taxes municipales sur un

entrepôt du Conseil des Ports Nationaux. J.C. Malone en effet sous-loue un entrepôt à la St-Lawrence Corp. Le juge a dit qu'il y avait un doute de J.C. Malone, M. Frank I. Ritchie Jr, de produire le 29 courant, les bails entre J.C. Malone et le Conseil des Ports Nationaux et entre J.C. Malone et la St-Lawrence. Un article de code stipule que c'est l'occupant qui doit payer les taxes municipales.

LA PLUS MODERNE
 AU COEUR DU QUEBEC

IMPRIMERIE
IDF
DES FORGES

865 Ste-Marguerite
 Trois-Rivières
 FR 5-4911

Richard et Labranche accusés du vol à la bijouterie Nadeau

Fernand Richard, 24 ans, et Jean-Guy Labranche, 20 ans, ont été accusés du vol par effraction de \$2,800 en bijoux perpétré à la bijouterie Nadeau au cours de la nuit du 10 février dernier. Comparés devant S. H. le juge Léon Girard, ils ont protesté de leur innocence et l'accusation portée contre eux.

Ils avaient opté pour un procès à été fixé au 25 février. Leur procureur Me Guy Lebrun a adressé une requête à l'effet que les accusés soient admis à cautionnement. Après lecture de leur dossier respectif, le cautionnement a été fixé à \$500.

Richard et Labranche que la police soupçonnait d'être les auteurs du vol furent arrêtés au cours de la nuit de lundi à mardi par l'agent Germain Côté et conduits au poste pour interrogatoire.

Pendant qu'ils étaient aux cellules, la Sûreté municipale continuait son enquête dans le plus grand secret. Hier soir, après qu'un grand nombre de plaques eurent été vérifiées, on parvenait à mettre la main sur la marchandise volée, une semaine exactement après le vol.

Le 18 février 1960 Hon. M. Antonio Barrette Premier Ministre, Hôtel du Gouvernement, Québec.

La population de Trois-Rivières et son Conseil de Ville ont appris avec plaisir que le gouvernement, dont vous êtes le très estimé chef, a décidé de faire droit à la demande de la Corporation du Pont, appuyée par l'honorable Bellemare, et lui versera une généreuse contribution de \$25,000.00 STOP. Somme destinée à solder des frais préliminaires encourus et à encourir en vue de doter notre ville d'une traversée routière sur le St-Laurent et dont l'urgence nécessite l'achèvement de plus en plus tôt.

Incidentement notre service de bateaux - passeurs actuel représente - un investissement municipal, navires, achalandage, etc. de 3 millions de dollars STOP. L'an dernier, plus d'un million de passagers et un demi-million de véhicules ont emprunté ce service trop souvent insuffisant.

Vive gratitude de tous.

LAURENT PARADIS, Maire de Trois-Rivières et Membre de la Corporation du Pont.

Collision près de la Porte Duplessis

Deux automobiles ont subi des dommages respectifs évalués à \$200 dans une collision survenue vers 9 hirs hier matin en face de la Porte Duplessis. Personne n'a été blessé.

Les conducteurs se sont identifiés à la police comme étant M. Marcel Gélinas, 756, rue St-François-Xavier qui circulait du sud au nord et M. J.-Erie Héroux, 2342, St-Avenue qui voyageait de l'est à l'ouest.

APPRENEZ L'ANGLAIS TOUT DE SUITE

N'attendez pas
 Une belle position
 Vous attend

Quelques places de libre
 s'occupent

Appeler
FR. 6-2716
 The Progressive
 English School
 1060 STE-ANGELE

PRETS
 de \$100 à \$5000
 accordés en un jour
 contre votre signature

Période de remboursement de 36 mois pour les prêts importants.

Assurance-vie disponible sur votre prêt.

Maurice Terroux
 Franciac 5-4976
 315 rue des Forges

COMMUNITY FINANCE
 Corp.
 Campagne entièrement canadienne

TROIS-RIVIERES, 505, rue St-Georges
SHAWINIGAN, 412, 4e Rue
BRAND-MERE, 387, 4e Avenue
LA TUQUE, 516, rue Commerciale
LOUISEVILLE, 71A, rue St-Laurent
NICOLET, rue Léon XIII



Téléphone: PB 4-3501
Téléphone: LB 7-1001
Téléphone: LB 8-3347
Téléphone: LA 3-4547
Téléphone: CA 8-4823
Téléphone: 813

Autorité comme envoi postal de deuxième classe
Ministère des Postes, Ottawa

AGENCES DE PRESSE : United Press International (UPI), Canadian Press, Associated Press, Reuter, Service de photo fac-simile United Press International.

Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, ainsi que de toutes informations qui proviennent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre salle de rédaction, sont réservés.

TROIS-RIVIERES, VENDREDI LE 19 FEVRIER 1960

Prodiges de lenteur pour l'usine de filtration

Un autre retard est survenu dans le dépôt des formules de soumission avec des vices que les ingénieurs engagés par la municipalité devaient présenter à la municipalité avant le 11 février dernier. Un autre délai de quinze jours, cela signifie que ce travail ne serait pas complet avant le début de mars.

Tentons de nous imaginer un peu quels seront les conséquences de ce retard. Lorsque le conseil de ville aura les formules précitées, il sera en mesure de demander des soumissions. Il serait surprenant que, contrairement à son habitude, le conseil de ville s'occupe de l'appel d'offres. Surtout qu'à ce moment il se penche avec sérénité dans l'étude du budget annuel, ce qui ordinairement est retardé comme à plaisir et prend le plus de temps possible. On n'a pas l'habitude de prendre de décision avant le début d'avril, de sorte que le premier trimestre de l'administration est passé.

Donc, l'étude du budget accaparant toutes les attentions du conseil de ville, l'appel d'offres pourrait tarder jusqu'à la mi-avril. Les faits diront si nous sommes trop optimistes. A ce point de vue, nous avons toujours été battus par la lenteur calculée, savamment mûrie de notre conseil qui a toujours affecté la démarche de la tortue. Si, par impossible, nos prestes administrateurs s'ébranlent vers la mi-avril, il faudra attendre jusqu'à la mi-mai pour recevoir les soumissions. Car il faut laisser le temps aux entrepreneurs de préparer leurs offres.

Les contrats seront-ils accordés à la mi-mai? Il se peut qu'à ce moment, le conseil de ville trouve que l'évaluation du coût de l'entreprise a été beaucoup trop faible et que les entrepreneurs exigent un montant trop élevé pour la construction projetée. Il y aura sûrement de longues palabres. Et, déjà, la population commencera à souffrir des restrictions d'eau que la mauvaise volonté de l'administration impose aux contribuables depuis des années. On débattrait longtemps pour savoir si l'on doit accorder le contrat à un entrepreneur ou confier la construction au personnel de la municipalité. Durant ces nombreuses séances, le temps passe et les membres du conseil s'imaginent que leur mandat n'est pas découvert. D'autant qu'à ce moment,

l'élection provinciale aura probablement été déclinée et que l'administration municipale se fait toujours un devoir sacré de ne rien faire au cours d'une période électorale.

De cette façon, il est possible de se rendre jusqu'au mois de septembre en tentant de laisser croire aux naïfs que, vraiment, on n'aura pas eu le temps d'agir. Les contribuables devraient être prêts à juger une semblable attitude. Jamais on n'aura mis autant de mauvais plaisir à se moquer des exigences et des recommandations du peuple. Les deux dernières élections municipales se sont faites sur la question d'acquiescement, et pour se faire élire les candidats ont été dans l'obligation de promettre la construction de l'usine de filtration dans le plus court délai possible. Mais on n'avait pas assumé le pouvoir, de cette main molle qui caractérise l'administration actuelle, que toutes ces promesses s'étaient envolées.

On a poussé le cynisme, après s'être engagé devant les électeurs à réaliser le projet avec célérité, jusqu'à tenter de faire battre un règlement d'emprunt par lequel on ne voulait pas être lié. Mais le règlement a été voté par une majorité écrasante. On n'a pas été gêné davantage de ne pas agir. Et, depuis un an, on assiste à l'exaspération lente de la présentation des plans dont se félicitent les membres de l'administration, à l'exception de quelques-uns dont la voix se perd dans l'indifférence.

Voilà où nous en sommes après cinq ans de privations d'eau, après cinq ans d'approvisionnement au moyen d'une eau imbuvable et de menaces très précises de ne pas posséder suffisamment d'eau pour étancher les gros incendies qui pourraient se déclarer chez nous. Nous avons devant les yeux des exemples graves, cependant. On sait qu'une certaine maison d'appartements a brûlé jusqu'aux fondations parce que la pression et le débit de l'acqueduc n'étaient pas suffisants pour enfoncer la vitre des fenêtres. Les retardés nous préparent peut-être des révels tragiques. Mais ce ne sera certainement pas parce que la population n'aura pas suffisamment manifesté son opinion à cet égard. Depuis cinq ans, les contribuables exigent la construction d'une usine de filtration. Si les retardés continuent à s'accumuler, on saura qui il faudra blâmer.

Notre course de canots

On a suivi la décision prise l'an dernier de tenir à l'avenir la course internationale de canots à la fête du travail, et l'on vient d'annoncer que cet événement sportif aura lieu cette année les 3, 4 et 5 septembre, conformément à cette décision générale.

Il est bon que l'on ait ainsi donné un caractère de permanence à cette date, afin que la population et les organismes intéressés au tourisme sachent à quoi s'en tenir. Le grand défaut de nos fêtes sportives ou autres susceptibles d'intéresser les touristes était, ainsi que nous l'avons déjà souligné, le retard qu'on apportait à en fixer la date. La publicité touristique se prépare un an d'avance. Il ne faut pas attendre à l'été pour inciter les étrangers à nous visiter. Mais ces appels qu'on lance dès le printemps, et même l'hiver, il faut que les textes et leur publication en soient préparés beaucoup plus tôt si l'on veut en attendre quelque résultat.

L'idéal est donc que la date soit fixée

Précision sur l'Algérie

Il y a plus d'un siècle que les Français ont conquis l'Algérie. Les colons français y furent les premiers à s'y établir. Leur œuvre colonisatrice a été remarquable et ils ont assuré l'expansion industrielle et commerciale du pays, plus particulièrement édifiée de grandes villes. Mais quand on parle des Algériens européens, il faut bien s'entendre. Tous ne sont pas d'ascendance française. Et du million d'Algériens "français" soixante pour cent sont d'origine espagnole, italienne ou maltaise. L'Algérie "européenne" est, à vrai dire, cosmopolite et méditerranéenne. Elle domine commerce et industrie et il n'est pas étonnant qu'elle veuille le maintien du statu quo.

Peut-être cette ambition aurait-elle eu chance d'être acceptée il y a une quinzaine d'années. Mais depuis les choses ont marché rondement et en Afrique du Nord, on a tout simplement brûlé les étapes. La France a dû se retirer du Maroc et de la Tunisie. Et l'Afrique noire proprement dite devient rapidement seule maîtresse de son destin.

Celui qui ne s'entête pas à fermer les yeux et consent à voir ce qui se passe en orient noir doit reconnaître que la va-

une fois pour toutes, ce qui évite les incertitudes, les atténuations, les retards et finalement l'impossibilité de faire quelque publicité que ce soit sur ces événements. Un incident révélateur, et qu'on préférerait ne pas rappeler, est celui qui se produisit l'été dernier lorsque le bureau provincial du tourisme, recevant de nombreuses demandes de renseignements sur la course de canots, demandait au Nouvelliste s'il pouvait fournir quelques informations à ce sujet. On ne savait même pas à quelle date devait se tenir cette importante course dont le caractère international s'affichait déjà sur l'annonce.

Les mesures prises l'an dernier auront pour effet sans aucun doute d'assurer plus de succès encore à une manifestation qui devient l'une des plus caractéristiques de notre région et de notre province. C'est un achèvement heureux vers l'établissement chez nous d'événements touristiques dignes de mention.

Traits de plume

Pouvons-nous avoir une politique "indépendante" en matière de désarmement? En théorie, oui; en pratique, non, car nous sommes déjà liés et pour longtemps. La consommation du charbon pour fins ferroviaires est à la baisse. Elle connaîtra une hausse dans quelques années avec l'expansion des centrales thermiques pour la production d'électricité.

Tous les mal-logés et tous les mal-nourris sont-ils dans les pénitenciers? L'industrie, le commerce, le pouvoir électrique, les communications doivent être accrus, on améliorera aussi les facilités éducatives, l'habitation, la santé, l'hygiène et les services d'acqueduc.

Lettres ouvertes

Le son de cloche de nos lecteurs...

Les biens des Messieurs de Saint-Sulpice

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de déclarer aux amis des Sulpiciens que les biens des Sulpiciens qui ont été transportés aux créanciers qui les administraient et c'est durant ce temps que la commune et les terres d'Oka furent vendues au baron Empain; les biens religieux, biens inaliénables, en loi avaient été transférés à deux compagnies tampons pour que celles-ci les cèdent à ces mêmes créanciers et, vu que des fils d'anciens seigneurs auraient pu avoir des goûts de luxe, dans chacune de leur maison il existait un bureau de contrôle qui décidait des dépenses à faire et à qui tous devaient se soumettre, qu'il eût de plus, devant la législation du temps, 1935, on avait déposé un projet de loi, lequel nous informa des difficultés financières de nos Samaritains et cette loi avait pour but de légaliser et sanctionner la possession entière de tout ce qui leur appartenait.

En 1937, Maurice Duplessis était Premier Ministre et Honorabile; il avait partiellement vu et écouté tout ce récit. Il avait même pensé à soumettre ces mêmes Prêtres à une seconde humiliation? Non, la vérité est toute autre et, si vous le voulez, permettez-moi de ne vous la faire connaître que quand le premier ministre actuel, l'Hon. Antonio Barrette, aura dit le dernier mot de ce drame qui prend fin.

Montréal, le 10 février 1960.
Demetrius Baril, c.
Président des Fiduciaires aux biens commerciaux de Saint-Sulpice.

Commonwealth 1960

Le Ghana joue un rôle libérateur

par Horace CASTELL

ACCRA, Ghana (Reuters) — Moins de quatre ans après la naissance en tant qu'Etat indépendant, le Ghana est en passe d'assumer la direction de la poussée vers l'identité nationale qui balait présentement l'Afrique noire.

Maintenant, au début d'une nouvelle décennie, le premier ministre du Ghana, Kwame Nkrumah, se propose de garder sa nation de 5,000,000 de personnes à l'avant-garde de ce qu'il appelle "la marche de l'Afrique vers une liberté totale et complète".

Ses espoirs se rattachent à l'idée d'une union des Etats africains, structure fédérative qui relèverait des nations noires indépendantes et dirigées par des Noirs.

Ce projet de 300,000,000 de livres consiste à construire un barrage et une centrale hydro-électrique sur le Volta afin de produire de l'électricité qui sera utilisée dans la production sur une grande échelle d'aluminium provenant des riches gisements de bauxite de la région et aussi de fournir plus d'énergie à la région.

Ce projet de 300,000,000 de livres consiste à construire un barrage et une centrale hydro-électrique sur le Volta afin de produire de l'électricité qui sera utilisée dans la production sur une grande échelle d'aluminium provenant des riches gisements de bauxite de la région et aussi de fournir plus d'énergie à la région.

Le premier plan servit de fondement et de base, préparant tous les développements futurs. On a construit des routes, on amélioré les systèmes de communication, on a inauguré des travaux publics, des écoles et divers services généraux.

Une période "de consolidation" de deux ans fit suite au premier plan; vint ensuite en vigueur il y a six mois.

Le ministre des Finances, M. K.A. Gbedemah a déclaré à ce moment: "Cette année est probablement la plus importante de toute l'histoire du Ghana. C'est l'année au cours de laquelle nous allons arriver sur la route de l'émancipation économique... que chacun réalise qu'il y a un rôle très noble à jouer dans cette croisade nationale."

Le plan prévoit des dépenses de 350,000,000 de livres — soit \$934,500,000. Il a pour but d'élargir la portée de l'économie pour libérer le Ghana des dangers d'une économie centrée sur une seule récolte — le cacao.

L'industrie, le commerce, le pouvoir électrique, les communications doivent être accrus, on améliorera aussi les facilités éducatives, l'habitation, la santé, l'hygiène et les services d'acqueduc.

La fluorisation de l'eau est dangereuse

Dans un club social de la ville, dernièrement, un conférencier a prétendu que la ville de Trois-Rivières sera bientôt dotée d'un appareil de fluorisation de l'eau, qui serait ajouté au filtre de l'acqueduc municipal. Malgré les plaidoyers intéressés de certains propagandistes, plusieurs citoyens espèrent que cet espoir ne se réalisera pas.

En effet, les raisons ne manquent pas aux adversaires de la fluorisation: raisons financières et raisons médicales. Au point de vue financier, ce serait un véritable gaspillage. Car la fluorisation par l'acqueduc municipal comporterait le traitement au fluor de toute l'eau consommée par la population de notre ville. Or c'est une très petite proportion de l'eau qui serait absorbée par les usagers de l'acqueduc, qui, selon les partisans de la fluorisation, en profiteraient pour leur dentition.

En effet, la majeure partie de l'eau de l'acqueduc sert aux lavages domestiques, aux égouts, à l'arrosage des rues ou des parterres, sans compter ce qui est dépensé par les usines et les garages, etc. ... Donc une grande partie du fluor serait dépensée en pure perte, et chaque année la ville devrait payer pour ce produit chimique, Gasplage!

Les "fluorisants" peuvent ob- jecter l'emploi actuel du chlore et de l'alun à l'acqueduc municipal. Mais le cas est différent: le chlore et l'alun sont d'un emploi universel dans les acqueducs municipaux, pour purifier l'eau de consommation; c'est indispensable pour protéger la santé des citoyens de la terrible typhoïde, qui a fait tant de ravages dans notre ville au début du siècle présent. Tandis que le fluor n'est pas indispensable pour protéger la santé de toute la population; si quelques-uns en profitent pour leur dentition (ce qui n'est pas encore prouvé), le fluor constitue un danger, nous allons le démontrer.

Quant aux raisons médicales, nous allons citer le CANADIAN MEDICAL ASSOCIATION JOURNAL, édition du 1er décembre 1959, page 954. Dans un article intitulé The Action of Fluorides, le Docteur William A. Costain écrit dans cette revue:

"A few words here about Fluorine would be appropriate. There is clinical proof to show that the unstable forms of fluorine deprive the blood and tissues of calcium. In that way they exert their poisonous effect, which is mild or lethal according to the quantity of fluorine present. Of course, calcium fluoride does not act in that way as it already has its full quota of calcium and is a stable product. To sum up then, these few chosen cases show that sodium fluoride is not to be taken internally while, on the other hand, calcium fluoride can be taken without apparent ill effects. That is the important part of this survey."

D'autre part, le journal NEW Times, de Melbourne, Australie, écrit du 30 octobre 1959, apporte cette nouvelle: "In Germany, the health authorities of all the larger German cities are critical of fluoridation. Dr. C. Beusch

of the Dental Division of the Board of Health, city of Frankfurt, Germany, states: "As long as certain significant risks are not eliminated from this project, we in Frankfurt, like all other large cities of Western Germany, will not avail ourselves of this costly experiment..." In Frankfurt, we are not convinced. The results of the fluoridation experiments are not at all impressive." (Frankfurt Rundschau, 27 août 1957).

En conclusion de ces expertises défavorables à la fluorisation, le bulletin THE CANADIAN INTELLIGENCE SERVI-

CE porte ce jugement (nous traduisons):

"Notre Service maintient que la controverse de la fluorisation peut avoir des conséquences mortelles (the central issue in this fluoridation controversy is a mortal one). Le chlore ajouté à l'eau de consommation détruit les impuretés de l'eau; tandis que le fluor, ajouté à l'eau, agit sur le corps de la personne qui consomme cette eau. Par conséquent, l'eau additionnée de fluor constitue un médicament. Ainsi, nous croyons que l'acqueduc municipal (public water supply) (Suite à la page 19)



Durant la saison d'économie...

Allez en Europe

à bord d'un EMPRESS

SAINT-JEAN, N.B. 18 MARS Empress of France
À LIVERPOOL
DÉPARTS SPÉCIAUX 16 MARS Empress of Britain
DE NEW YORK 30 MARS * Empress of England
À LIVERPOOL * Escalade à Grenock
DE MONTRÉAL 12 AVRIL Empress of France
À LIVERPOOL

Voyagez durant la saison d'économie... vivez dans le grand luxe aux tarifs les plus bas... régaliez-vous des mets les plus délicieux... en deux mois voyagez Canadien Pacifique, symbole de service et d'hospitalité. Chaque passager a droit à 275 lb. de bagages.

VOYEZ VOTRE AGENT
DE VOYAGES ou
R. MYERS ou W. J. TURGEON
Agents des Services Maritimes,
201 avenue, rue St-Jacques, Montréal

Canadien Pacifique

PEUGEOT

Pour bien la décrire sans rien exagérer...

COMPACTE—elle se faufile partout, station-ne n'importe où!
GRANDE—elle loge confortablement 5 adultes, avec armes et bagages!
ÉCONOMIQUE—elle fait 35 mpg... et touche 87 mph!
DOCILE—elle obéit à vos moindres desirs... et tourne sur un mouchoir!

SÛRE—elle colle à la route, freine sans défaillance!
ROBUSTE—dans sa carrosserie monocoque, un fini très soigné!
PRIX—tous les "extras" compris—6 mois de garantie—\$2,395.

Maintenant—embrayage automatique sur demande.



LEBLANC AUTOMOBILE ENRG.

705 rue ST-MAURICE
TROIS-RIVIERES

FR: 5-8070

Garage GEORGES ST-ONGE Enrg.

701 - 6ième AVENUE

GRAND'MERE

LE: 8-3501

Réélection de M. C. Milot

L'Association provinciale des éleveurs de porcs vient de prier le gouvernement fédéral, département du Ministère de l'Agriculture, d'agrandir sa station d'alimentation des porcs de Lennoxville. Ceci dans le but d'accommoder le plus grand nombre possible d'éleveurs de porcs de faire qualifier leurs sujets reproducteurs. Une résolution en ce sens a été proposée par les membres du groupement provincial lors de leur dernière assemblée générale annuelle.

La pratique de l'enregistrement supérieur est, comme on le sait, de plus en plus appréciée. D'ailleurs, elle s'avère très efficace pour hausser le standard de la qualité dans l'élevage porcin. Malheureusement, le fléchissement du marché a eu une répercussion désagréable sur l'élevage des sujets de race.

Au cours de la même assemblée, les membres du bureau de direction de l'Association provinciale ont tous été réélus par acclamation. Le président est M. Amédée Gagnon, de Rivière Ouelle. M. Charles Milot, d'Yamachiche, est vice-président. Les autres membres du bureau de direction sont MM. Marcel Sylvestre, de St-Hyacinthe et Gérard Gosselin, de St-Anselme. Le secrétaire-trésorier du groupement est M. X.N. Rodrigue, agronome.

M. Rodrigue Latourrière, éleveur de St-Barthélemy a été l'heureux titulaire d'un trophée décerné par la Société à l'éleveur propriétaire de la meilleure femelle qualifiée à l'enregistrement supérieur. L'animal qui a valu cet honneur à M. Latourrière s'est qualifié avec 91 points sur un total possible de 100, soit un excellent record.

A demain, ISIDORE



(Photo Le Nouvelliste, par R. Blondin)

L'U.C.C. DU diocèse de Nicolet a tenu une importante Journée d'étude dans la ville du même nom, mercredi dernier. La photo ci-dessus a été prise à cette occasion. On reconnaît, de gauche à droite, M. Gabriel Cossette, organisateur spécial; M. Benoit Lavigne, agronome économiste de l'Office du Marché et confédération de l'avant-midi; M. Gilles Ledoux, négociateur à l'emploi de l'U.C.C. et confédération de l'après-midi ainsi que M. l'abbé René Veronneau, aumônier diocésain de l'U.C.C.

Le club social indépendant de L'Ass. Textiles

Louiseville. Le club social A.T.C. n'a rien à faire avec la compagnie Associated Textiles of Canada Ltd. Il ne pourrait donc être impliqué en aucune façon dans les projets de construction de la compagnie.

Travaux interrompus

Maskinongé (DNC) — Les travaux de la chaussée ont été interrompus temporairement par la suite de la crue des eaux de la rivière Maskinongé. Mais ces travaux se poursuivront bientôt et déjà on commence à couler le ciment. L'entreprise sera terminée d'ici à un mois.

Premier vicaire dans l'histoire de Saint-Léon

SAINT-LÉON (DNC) — L'abbé Paul Letourneau qui a été nommé vicaire de la paroisse de Saint-Léon sera le premier vicaire à être assigné à une telle fonction dans notre village. Ceci aidera grandement notre pasteur, M. l'abbé J.-Eugène Lamy, curé de Saint-Léon qui est pasteur de la paroisse depuis nombre d'années.

L'éboule à l'origine

M. Camille Roy remet un chèque de \$25,000 à Nicolet

NICOLET — Ces jours derniers, M. Camille Roy, député de Nicolet à l'Assemblée législative a remis à Son Honneur le maire de la ville de Nicolet, un chèque au montant de \$25,000. Cet octroi est accordé à la corporation dans le but de l'aider à combler une partie du déficit accumulé en rapport avec l'exécution des travaux municipaux que la ville

a dû faire à la suite des dé-sastres de 1955. Les membres du conseil ont proposé à l'unanimité un vote de remerciements à M. Roy pour les démarches qu'il a bien voulu faire au bénéfice de la ville de Nicolet. La nouvelle de la réception de ce chèque a été relayée par S. H. le maire lors de la séance du conseil de lundi.

La convention libérale de Maskinongé fixée au 6 mars

Louiseville. — La date précise de la convention du parti libéral provincial pour le choix d'un candidat aux prochaines élections a été fixée au 6 mars 1960. On sait que présentement, trois candidatures sont connues. Il s'agit de celles de MM. René L. Beland, industriel, de Louiseville, qui avait brigué les suffrages aux élections de 1956 contre le député, ex-membre de la Commission scolaire avant la fusion de cette dernière et enfin, M. Maurice Savard, de Saint-Paulin, épicer en gros au Cap-de-la-Madeleine, bien connu dans les cercles sportifs de la région. Actuellement, et depuis 1944, Me Germain Caron est le représentant provincial du comté de Maskinongé, portant les couleurs de l'Union Nationale.

Comme dans toute autre circonscription électorale, notre comté a eu plusieurs députés et parmi ceux-ci, on pourrait mentionner MM. Caron, de Saint-Léon, Rodolphe Tourville, qui était co-propriétaire de Tourville Lumber Mills, de Louiseville, désaffecté depuis 1927, et qui fut notre représentant à l'Assemblée législative avant les années 1920, Willie Gagnon, qui était marchand de grain et de foin, l'honorable Louis-Joseph Thibault, MM. Boyer et Lessard, Moise Houde et Paul Caron, hommes d'affaires de notre ville.

Projet de construction d'une nouvelle école à Mattawin

MATTAWIN, (Special, G.M.) La Commission scolaire de Mattawin formée au mois de juillet dernier vient de faire parvenir au Surintendant de l'Instruction Publique une résolution demandant l'autorisation de construire une école de trois classes qui remplacerait l'école actuelle vieille de dix ans et qui est devenue trop exigüe. Cette décision a été prise à l'assemblée de février présidée par M. Robert Marinneau. Actuellement, l'école est dirigée par une seule institutrice qui doit enseigner à sept divisions qui vont de la première à la septième année.

Célébration de la fête des malades à l'hôpital Comtois

LOUISEVILLE. — La fête des malades fut soulignée d'une manière toute spéciale à l'hôpital Comtois. En effet, dès le matin, les patients bénéficièrent du Saint-Sacrement de la Messe et des prières offertes à leurs intentions par tout le personnel religieux.

Vers 10h30, ils furent invités à se tenir à l'école. M. l'abbé Lucien Jacob, aumônier de l'institution, leur adressa la parole. En un bref mais substantiel entretien, il leur montra la nécessité et les avantages de la souffrance en leur développant les points suivants:

A) La souffrance est nécessaire pour l'expiation de nos péchés.

B) La souffrance nous est un remède contre de nouvelles fautes.

C) La souffrance est une mé-

diocre qui nous avertit de nos fins dernières.

Après avoir encouragé les malades à prier afin d'obtenir un réconfort dans leur maladie, M. l'aumônier leur donna sa paternelle bénédiction.

Aux différents repas, le plateau de chaque malade fut agrémenté de quelques surprises ou gâteries sucrées.

Dans le cours de l'après-midi, les Dames Patronnesses voulurent profiter de la circonstance pour témoigner de leur sympathie et de leur délicatesse à l'égard des hospitalisés. Mme Rodrigue Latourrière, présidente et Mme Angeline Legris, présidente du Comité des Malades, visitèrent personnellement chacun des patients en leur prodiguant leurs bons encouragements et leur laissant un joli chapelet comme souvenir de cette fête des malades. Grâce à leur générosité, tout le personnel en service bénéficia de la même courtoisie.

Sincère merci à nos dévouées Dames Patronnesses pour leur belle initiative et pour tout le bonheur qu'elles ont procuré à nos chères hospitalisées!

Arrêté pour ivresse

LA TUQUE. — Un individu de Parent, localité isolée en forêt située au nord de la ville de La Tuque, a été arrêté dans les cellules municipales de ce centre forestier dans la journée d'hier.

Appréhendé dans la nuit de mercredi à jeudi dans un restaurant de Parent, l'homme répondra à une accusation d'ivresse et de désordre lors du prochain terme de la Cour du Magistrat à La Tuque, le 23 février.

LIQUIDATION

DE MEUBLES ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES

\$30,000.

DE MARCHANDISES A DES PRIX DERISOIRES

IL NOUS FAUT FAIRE DE LA PLACE POUR LA MARCHANDISE QUI S'EN VIENT. VOICI DES EXEMPLES D'AUBAINES QUE VOUS POUVEZ REALISER

POELES COMBINES

Huile et électrique
McCLARY, De luxe
rég. \$479.
SPECIAL
\$359

LESSIVEUSES

AVEC POMPE, JUPE LONGUE

Valeur de \$169.
SPECIAL: \$99⁰⁰

POLISSEUSES

2 broches
McCLARY
Valeur de \$49.95
SPECIAL

\$32⁹⁵

Mobilier de Chambre

Comprenant: Bureau simple, commode, lit, sommier à lames, matelas à ressorts. Rég. \$129.

LE TOUT SPECIAL \$79⁷⁵

MOBILIER DE CUISINE

5 morceaux Valeur de \$89.

SPECIAL \$49⁰⁰

Télévision General Electric

CS. 141... 21" POUCES
Valeur de \$289.

SPECIAL \$239⁰⁰

ALLOCATION D'ECHANGE SERVICE RAPIDE

LAVEUSE ET SECHEUSE automatiques

GENERAL ELECTRIC S.W.A. 450
GENERAL ELECTRIC S.D.A. 421
LES DEUX - VALEUR DE \$568.

SPECIAL \$395⁰⁰

POELES G.E. 30", Modèle TJC 347

CONTROLE FOUR AUTOMATIQUE
TETE LUMINEUSE
CADRAN-BOUTONS POUSSOIR, ETC.

Rég. \$289.
SPECIAL \$195⁰⁰

MATELAS A RESSORTS

180 R. Grands: 3-2-4-4-6
Valeur 24.50 Spécial

\$13.50

3 douzaines à ce bas prix

SOMMIER

cables et lames
Valeur de 9.00 Spécial

\$4.50

15 à ce prix

FERS A VAPEUR

General Electric
Valeur de 18.95 Spécial

\$14.49

GARDE-ROBE

portatif avec miroir dans la porte. Valeur de : \$32.50 Spécial

\$22.50

LITS SUPERPOSES

Complet avec matelas à ressort. Valeur de \$5.00

\$58.00

Spécial :

JOLI BAR

Avec 2 tabourets
Valeur de \$8.50 Spécial

\$29.50

PRELART

PRIX A PARTIR DE

39¢

la verge

LITS PLIANTS

avec matelas à ressorts
Valeur de 26.50 Spécial

\$18.95

MOBILIER D'AVENPORT

2 morceaux. Valeur de 189.00. Spécial :

\$95.00

Futurs Mariés

Choisissez vous même l'ameublement qui vous convient et après l'addition vous aurez réalisé des économies extraordinaires, tout en ayant choisi l'assortiment qui s'adaptera le mieux à votre nouveau foyer.

20% d'escompte sur

LES Ameublements Tripluvien
LIMITÉE

2029 St-François-Xavier (Coin Williams)

TEL. FR. 5-4818

L'Autobus "LES PINS" vous conduit au magasin

- Conditions faciles de paiement si désiré
- Entreposage gratuit sans frais additionnels
- Service parfait
- Stationnement facile

Le maire J.-A. Therrien se montre en faveur de l'évaluation scientifique

Grand'Mère — S. H. le maire J.-A. Therrien s'est déclaré, hier, en faveur d'une évaluation scientifique ou semi-scientifique. Mais il a aussitôt ajouté qu'il était impossible d'en arriver à ce genre d'évaluation avant 1961, date où expirent les contrats engageant la ville et les plus importants compagnies qui y font affaire.

M. Therrien commentait alors le rapport Stevenson et Kellogg qui recommanderait à la ville une évaluation scientifique. Le premier citoyen de la cité nous a révélé que pour établir

le système d'évaluation scientifique, il en coûterait entre \$45,000 et \$50,000.

Mais il a précisé qu'en toute justice, on ne pouvait songer à une évaluation scientifique avant 1961. Avec ce genre d'évaluation la majorité des propriétés de Grand'Mère serait évaluée au double de ce qu'elles sont présentement; ce qui diminuerait considérablement le taux de la taxe, peut-être de moitié.

Les compagnies qui font affaire à Grand'Mère ne seraient pas affectées en mettant en vigueur

Le Conseil central félicite les employés de la Laiterie

Shawinigan — Lors de sa réunion mensuelle du 15 février, le Conseil central des syndicats nationaux de Shawinigan a adopté une résolution de félicitations à l'endroit des employés de la Laiterie Shawinigan qui ont manifesté leur intention de demeurer membres de leur syndicat, et refusé de signer la carte de membre du comité de boutique de la Crémierie des Trois-Rivières.

Le Conseil central fait également savoir qu'il appuie des syndicats et s'engage à les soutenir dans toutes les décisions qu'ils

seront appelés à prendre pour conserver leur syndicat.

Par ailleurs, la résolution blâme et dénonce les méthodes prises par les nouveaux patrons de la Laiterie Shawinigan, méthodes que le Conseil central qualifie "d'antisyndicales, antidémocratiques et inhumaines" en obligeant les 26 employés de la Laiterie à signer la carte de membre du comité de boutique.

On sait que des enquêteurs de la Commission des relations ouvrières sont en ville actuellement pour enquêter sur ces méthodes.



LE CLUB Kinsmen de Grand'Mère avait organisé un souper-mixte, lundi dernier, au Laurentide Inn, pour souligner le 40e anniversaire de l'établissement de ce groupement au Canada. Sur cette photo, nous apercevons, de gauche à droite, M. Hiraldo Hogue, vice-président du club Kinsmen de Grand'Mère, Mlle Roselyn Remillard, qui l'accompagnait, M. Victor Trahan, président, et sa dame.

Fay McKay se moque de sa taille et sait faire rire

SHAWINIGAN — Plusieurs ont vu à l'œuvre, soit à la télévision ou au cabaret, la fabuleuse Fay McKay, très réputée pour son numéro de fantaisie qui fait rire aux larmes. Tous connaissent ses talents, mais peu sont au courant de sa biographie. Certains seront même surpris d'apprendre que son père est natif de notre région, plus précisément de St-Elle de Caxton, mais il quitta le Canada à l'âge de 5 ans, et à ce temps il ne se serait jamais douté que sa fille reviendrait un jour pour faire rire ses anciens compatriotes. Fay McKay est une demoiselle Gélinais dont la famille demeure présentement à Manchester, New Hampshire.

Quand on lui parle de sa taille, elle ne s'en fait pas un complexe d'infériorité, elle semble se dire: On est comme on est... Elle fait partie du monde du spectacle depuis quatre ans, et songe déjà à se retirer de ce métier. Fay entre en septembre prochain, à l'Ecole Palmer ou on enseigne la chiropraxie. Cette institution se trouve située à Davenport, dans l'Etat d'Iowa. "Je crois que je rendrai davantage service à mon prochain, de cette façon", dit-elle.

Fay semble s'être donné un but depuis quatre ans. Celui de faire oublier aux gens leurs tracasseries et leur fatigue en leur présentant son formidable numéro de comédie. Elle passe de l'opéra à la comédie musicale, puis aux chansons du Far West, jusqu'au Rock'n Roll, dans lequel elle donne son impression des "Teen Ager"; quant à elle, elle ne fait pas "Tonne Ager" pas surprenant avec un poids de 240 livres, mais qui ne l'empêche pas d'être très souple. Elle fit ses débuts à la TV de la NBC dans un concours d'animateur national. Elle se classa première de la

grande finale, qui se déroula au Madison Square Garden de New York. Elle se tailla une



Fay McKay

place avec la troupe de Ted Mack, avec laquelle elle fit de grandes tournées, dans 46 Etats différents, en Allemagne et en Autriche. Elle en est à son deuxième tour en Canada et espère y revenir plus tard, même si elle ne fait plus de cabaret. En terminant, Fay McKay nous demanda de dire aux dames, qui ne sont pas à l'aise à cause de leur grosse taille: "Faut pas s'en faire, prenons la vie comme elle est."

Les fréquentations précoces étudiées au club Richelieu

SHAWINIGAN — "Les fréquentations précoces sont des rencontres qui se font régulièrement entre jeunes qui n'ont pas l'âge pour le faire." Telle est la définition que donna l'abbé Georges Grenier devant les membres du club Richelieu de Shawinigan lors de leur dîner hebdomadaire, hier midi à l'hôtel Shawinigan.

Au commencement de sa conférence, l'abbé Grenier a cité un extrait d'un écrit du cardinal Léger dans lequel celui-ci désapprouve le mariage d'un étudiant. Le cardinal prétend que souvent ces mariages conduisent à des échecs.

Après avoir donné la définition des fréquentations précoces, le conférencier déclara que "e" but des fréquentations est de permettre à un jeune homme ou une jeune fille de se trouver un compagnon ou une compagne qui lui conviendrait."

Les jeunes de 14, 15 ou 16 ans qui se fréquentent ne font cela que pour passer le temps. Il a dit que ce n'est que l'attrait physique qui les pousse l'un vers l'autre.

"Les conséquences de ces fréquentations précoces sont dangereuses. Les filles perdent leur féminité. Les garçons perdent leur virilité. De plus le manque de respect d'un sexe envers l'autre se pose. Une autre conséquence est que les jeunes perdent leur personnalité. Les études scolaires en souffrent beaucoup puisque les jeunes ne donnent pas toute l'attention qu'ils devraient."

Il arrive que ces jeunes perdent le vrai sens des fréquentations et se font une fausse idée du mariage, qui devient une aventure et très souvent, un échec total.

"Dans les fréquentations précoces, ce n'est qu'un amour égoïste qui existe. La jeune fille

aime se sentir aimée. Elle se fait un point d'honneur d'éveiller l'envie de son entourage."

Au point de vue moral, des enquêtes ont été faites. Dans une école américaine, les fréquentations précoces ont été étudiées et on a constaté qu'elles entraînaient des conséquences graves.

Les vocations religieuses se sont faites plus nombreuses la ou l'expérience fut tentée.

Au point de vue des filles-mères, le taux a monté de 400% depuis dix ans. Le plus grand nombre de ces filles-mères, ont entre 15 et 17 ans. Les fréquentations précoces ont causé directement cette hausse.

Les principaux remèdes que le conférencier a suggérés sont une éducation de base solide, plus de fermeté de la part des parents, plus d'intérêt des parents aux loisirs des jeunes. Il a ajouté qu'il faut encourager les jeunes lorsqu'ils font le bien.

Il a terminé sa conférence en donnant quelques titres de livres qui traitent du sujet.

par M. Armand Bourassa et l'abbé Grenier fut présentée remerciée par M. Georges Thériault.



UN POTEAU de la Shawinigan Water and Power a été sectionné par un camion-remorque de Champlain Express. L'accident est survenu sur l'île Melville vers 9h30 hier matin. Le chauffeur du camion, M. Joseph Damerou, a voulu éviter un auto et c'est alors qu'il perdit le contrôle de son lourd véhicule sur la chaussée glissante. Personne ne fut blessé et le camion a subi pour environ \$600 de dommages. La circulation a été arrêtée durant quelque quinze minutes. Une longue file d'auto n'a pas été en mesure de se former.

Le jeune Jean Lamothe broyé à mort sous les roues d'un camion

Shawinigan — Le jeune Jean Lamothe, 3 ans et demi, fils de M. et Mme Léon Lamothe, du 127, 4e rue, a été broyé à mort.

La mort a été instantanée. La ville perd ainsi son record de sécurité qui durait depuis un peu plus d'un an.

L'accident est survenu sur la rue Broadway, entre les 3e et 4e rues. L'enfant jouait dans la rue, et le conducteur ne l'a pas aperçu quand il a démarré. Quelque trente pieds plus loin, M. Desautels a senti une bosse sous les roues droites arrière, et a aperçu le traineau de la jeune victime et le corps sous les roues. Le jeune Lamothe succombait à de multiples fractures du crâne. La mort a été constatée par le Dr Maurice Chretien.

Le corps a été transporté à la morgue Bouvette. Les constatations ont été faites par les constables Robert Houde et Jean-Marie Grenier du poste no 1.

Le détective Albert Lamantia enquête sur la tragédie.

Après avoir consulté deux avocats, on nous a assuré que la chose s'étant produite sur un chemin public, notre photographie était en plein dans son droit de prendre la photo, et que personne ne pouvait l'en empêcher. On se souvient qu'à Montréal, récemment, un cas semblable s'est posé, et on a fait des excuses répétées au photographe, après que la photo ait été reconnue être en tort.

En sera-t-il ainsi à Shawinigan?

hier après-midi, vers les 4 heures sous les roues arrière d'un camion de Grenier Express, conduit par M. Marcel Desautels, 22 ans, de notre ville.

NATIONAL GRAND MERE

Jusqu'à samedi LE FAUX COUPABLE

Avec Henry Fonda et Vera Miles

En plus ALERTE AU 2e BUREAU

Avec Frank Villard, Genevieve Kervine

PALACE GRAND MERE

Jusqu'à vendredi MANNHUNT in the JUNGLE

En couleurs avec Robin Hughes

En plus STRANGER IN MY ARMS

CinémaScope avec June Allyson, Jeff Chandler

Ceux qui désirent faire valoir leur talent : chant, musique etc., n'ont qu'à se présenter à ce théâtre, mardi après-midi à 2h30 pour une audition pour

ETOILE DE DEMAIN. Le public y est cordialement invité à 8h30 p.m.

Délégation des auxiliaires à leur congrès

GRAND'MÈRE — Les Dames Auxiliaires de l'Hôpital Lafliche de Grand'Mère enverront une imposante délégation au Congrès de l'Association des Dames Auxiliaires de la province, qui aura lieu les 24 et 25 février prochain, à l'hôtel Reine Elisabeth, de Montréal.

En effet, onze membres de ce groupement participeront à ce congrès provincial. Mme Bruno Robert, présidente des Dames Auxiliaires de l'hôpital Lafliche a été nommée sur le comité d'hospitalité du congrès.

Convocations

Vendredi Shawinigan — A l'hôtel Shawinigan à 12 h, dîner des assureurs-vie. Le conférencier sera M. Dominique Grenier.

Samedi Shawinigan — Bal militaire à 9 h, au manège militaire du boulevard Royal.

Grand'Mère — Soirée des dames du club Rotary de Grand'Mère au Laurentide Inn.

Grand'Mère — A la salle Maurais à 3h30 assemblée de l'Intendance mauricienne des Chevaliers de Champlain.

Dimanche Shawinigan — A 2 h, journée d'étude de la J.O.C. au collège St-Sacrement.

Grand'Mère — A 9 h, a.m. réunion des cercles scouts de la région au local St-Pierre en vue de la préparation de la journée scout.

Grand'Mère — Journée d'étude de la Chambre de Commerce Senior régionale à 1 h, au collège Lafliche.

Grand'Mère — Réunion de l'Union mauricienne des amicales à 1h30 à l'école secondaire Sacré-Coeur.

Décès du Frère fondateur de la fanfare du collège Sacré-Coeur

GRAND'MÈRE — Le Frère Théogone Jéhanno, le fondateur de la fanfare du collège Sacré-Coeur, à Grand'Mère, est décédé, dimanche matin, à Ploërmel, en France.

Le frère Théogone, Français né en France, était arrivé au Canada en 1902, lors de la persécution religieuse en France. Des 1903, il fonda l'école des Frères, à Grand'Mère, un corps de musique. Il avait alors 27 ans. En 1907, il retourna en France, et prit une part très active à la première guerre mondiale.

Il fut décoré de la Légion d'honneur, de la médaille militaire pour hauts faits de guerre et il devint officier du mérite agricole. Croix de guerre 1914-1918, avec quatre citations, huit citations pour bravoure, croix du commandant, Officier d'académie, médaille d'argent pour l'éducation physique, avec quatre citations, soldat de la Marine en 1914, citation à l'ordre de la nation, médaille commémorative de la guerre 1914-1918.

Dans une lettre envoyée au directeur de l'école Sacré-Coeur, le directeur de l'école d'agriculture de Ploërmel, le Frère Emmanuel-Henri, suggère qu'on é-



Le Frère Théogone Jéhanno

vite le directeur d'ici, le Frère Alcide-Joseph à fournir un modèle à sujet typiquement canadien.

Projet de chemin de ceinture étudié par les propriétaires

Shawinigan — Un projet de chemin de ceinture pour les propriétaires de chalets au bord du St-Maurice a été étudié lors de

la dernière assemblée de la Ligue des propriétaires de Shawinigan, mardi soir, sous la présidence de M. Joseph Boivert.

Pour sa part, M. Amédée Bellemare a déclaré qu'il était prêt à céder à la ville jusqu'à une largeur maximum de 120 pieds pour permettre l'ouverture d'une rue, à compter du rang des Hérités jusqu'au chemin desservant les terrains situés au bord du St-Maurice, si le département technique de la ville le requiert.

Le secrétaire de la ligue, M. Henri Grenier a exposé les points de vue des propriétaires concernés, relativement au chemin de ceinture du St-Maurice et la cueillette des vidanges sur ce parcours, durant les mois d'été.

M. Grenier a souligné que les propriétaires payaient tous des taxes, même les taxes spéciales, et qu'aucun argent n'était dépensé spécialement pour eux.

"Nous n'avons toujours été pro-

AVIS IMPORTANT POURQUOI NE PAS PROFITER DE L'HIVER POUR FAIRE REPARER IMMEDIATEMENT...

bicyclettes - tondeuses - moteurs

- Le temps nous permettra de mieux vous servir.
- Nous allons chercher et livrer à domicile.
- Gardons en entrepôt et livrons au printemps.
- Faites réparer spécialement vos tricycles immédiatement.



HEBERT et FRERE

322, 4e Rue Shawinigan L.E. 6-2534

NE MANQUEZ PAS LA PROCHAINE EXCURSION

SAMEDI SOIR - 5 MARS 1960

Pour le CINERAMA

AU THEATRE IMPERIAL MONTREAL

NOUVEAU SPECTACLE FORMIDABLE

Billets de premier choix réservés au terminus

DEPARTS ENDROIT HEURE TEL.

TERMINUS GRAND'MERE 5 h. p.m. LE: 8-3325

TERMINUS SHAWINIGAN 5:30 h. p.m. LE: 6-4431

TERMINUS TROIS-RIVIERES 6 h. p.m. FR. 4-2944

CARIER & FRERES LTEE



Réjouissance justifiée...

Voyant baisser notre volume de vente de gasoline, des représentants de compagnies ne se gênent pas pour témoigner leur espoir de réussir à se débarrasser de nous cette année.

Pour servir leur dessein, la gasoline se vend 5 CENTS MOINS CHER à Shawinigan, Grand-Mère et les environs.

A Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Montréal, Québec et ailleurs, ils vendent la gasoline PLUS CHER, car ils ont maintenant le chemin libre, comme ils l'auraient ici s'ils réussissaient à faire disparaître FOUCHER INC.

Chiffres qui démontrent le succès des compagnies concurrentes:

Voici des comparaisons de nos ventes en gallons:			
Novembre 1958	179,852	Novembre 1959	87,740
		BAISSE	92,112
Décembre 1958	125,044	Décembre 1959	72,746
			52,298
Janvier 1959	107,392	Janvier 1960	58,006
			49,386

En février 1960, nous aurons une baisse d'environ 50,000 gallons.

Ces chiffres sont soumis afin de vous renseigner sur la situation; ils sont suffisants pour remplacer tout commentaire.



Nous vendons la gasoline ROUGE et la gasoline JAUNE.

FOUCHER Inc.

En face de l'Aluminium No 2

J.-A. FOUCHER, Président

Tél. LE. 9-5433 SHAWINIGAN

Pour un meilleur rendement adoptez le gaz

Pyrofax le seul gaz propane à qualité contrôlée

Chaque contenant de gaz Pyrofax est soigneusement testé, vérifié, mesuré, et pesé afin d'être certain que vous recevez le plus sûr et le moins dispendieux pour votre usage. Vous obtenez ainsi le meilleur service possible. Pour tout renseignement, voyez ou consultez les experts de

JOHN CORRIVEAU LTEE

616, 4e Rue Shawinigan L.E. 6-4456



La province de Québec à un carrefour

Le bulletin mensuel de la Banque Canadienne de Commerce nous avait habitués à des tableaux comparatifs, des statistiques, des chiffres. Et voilà que le numéro du 15 janvier brise avec la tradition et nous donne une belle analyse de la province de Québec et de ses facteurs économiques. D'une présentation soignée, comme à l'habitude, mais relevée de quelques illustrations, ce numéro spécial est bien fait pour créer l'espoir et l'enthousiasme dans les milieux québécois.

Une province pas comme les autres

"Nulle part au Canada le rythme de l'histoire est-il aussi puissant et le contraste entre l'ancien et le moderne tout à fait aussi marqué que dans la province de Québec. Et l'on pourrait ajouter, bien rares sont les régions canadiennes aussi bien pourvues que la nôtre en richesses naturelles de toutes sortes et en attraits touristiques aussi particuliers. Quand c'est la Société St-Jean Baptiste qui le dit, on hausse les épaules et avale ces déclarations avec un grain de sel. Nous sommes ainsi faits que les éloges doivent venir d'organismes indépendants ou étrangers pour être crus. Soyons heureux: le Canada a les yeux tournés vers la province de Québec pour sa montée économique; c'est la Banque de Commerce qui le dit.

Sans verser dans la folle idéologie d'un "Etat Laurentien", laquelle veut reprendre vie, on peut affirmer avec force et sans rougir que le Québec a une physionomie bien à lui et que c'est un soulagement dans le conformisme américain actuel. Une langue, une religion et des institutions qui persistent à être françaises malgré tout, c'est un actif et pas seulement au point de vue culturel mais même sur le plan économique, et encore plus sur le plan touristique.

Voilà des avantages qu'on est trop prêt à jeter par-dessus bord. Mais ce sont des valeurs qui peuvent s'affaiblir et jouer contre nous si nous n'en sommes pas conscients, "du plus grand au plus petit Canadien-français", et si nous ne posons par d'actes positifs pour consolider notre position de faveur, par un plus grand réalisme en affaires, un sens plus aigu de la politique, un intérêt plus marqué aux choses scolaires et une religion mieux vécue.

Nous manquons de capitaux et de techniciens

En Québec, nous sommes donc devant une table bien garnie. Édouard Montpetit a la même figure lorsque dans "La conquête économique" il déclare: "La nature, c'est la table dressée qui offre avec libéralité, sinon gratuitement, son abondance." Dépense d'argent, dépense d'énergie, dépense de talent; voilà les outils premiers pour la mise en valeur de nos inépuisables richesses.

Sommes-nous prêts à prendre en main les destinées de notre économie? A voir le nombre minime d'ingénieurs canadiens-français qui sortent de nos universités on serait porté à croire que notre peuple professe un souverain mépris pour les choses matérielles.

Notre province est belle mais elle est riche aussi, et c'est ce qui fait sa force au Canada, en politique comme sur tous les plans. Mais de grâce, tâchons d'être les propres artisans de notre prospérité!

Henri Gauthier

Deux rencontres prévues dans la ligue de ballon-panier

SHAWINIGAN — La ligue de ballon-panier Interscholaire Senior de Shawinigan, reprendra son cours normal ce soir par la présentation d'un programme double à compter de 8h45 au gymnase de l'école secondaire Immaculée Conception.

Dans la première joute le club de l'école secondaire Immaculée Conception tentera de rejoindre la seconde position en disposant de la redoutable équipe du Séminaire Ste-Marie de l'abbé Gilles Boulet. Mais ce ne sera pas chose facile car les séminaristes feront tout en leur possi-

ble pour s'assurer une confortable avance en tête du circuit Lionel Jannin.

A 8h15, la seconde position sera le but que se proposent d'atteindre les joueurs du Shawinigan High School, alors qu'ils rencontreront le club de l'Institut de Technologie. Advenant une victoire du club de Warren Lutes, ce dernier rejoindrait les Techniciens en seconde place et si l'ESSIC l'emportait dans la première joute, on verrait une triple égalité en seconde place de la ligue.

La lutte se trouve donc des plus corvées dans la ligue Interscholaire Senior, et tout indique que les prochaines joutes seront des plus intéressantes.

CLASSEMENT:

	PJ	G	P	PP	PC	Ph
SSM	9	7	2	353	306	14
STI	8	4	4	275	256	8
SHS	8	3	5	260	309	6
ESSIC	9	3	6	309	336	6

CENTRAL-RADIO TAXI
Coin St-Marc et Frigon
passagers assurés
prop. R. A. Boisvert
LE 9-5804
Shawinigan

SERVICE D'URGENCE de 24 heures
Système de Chauffage défectueux?
SIGNEZ LE 9-5856
LE 9-5915

MASSICOTTE & FRERÉ
2263 St-Marc LE: 6-3519
SHAWINIGAN

POUR DES FLEURS
en tout temps et pour toutes occasions
AUX 1.000 FLEURS
(coin de Lemieux et Frigon)
A quelques pas de l'hôpital Ste-Thérèse
1444 St-Marc Shawinigan LE 7-7225

Votre crédit est bon chez
VANDAL
TAILLEUR
1155 5e Ave. Shaw-Sud
LE 6-2064

VOTRE CHANCE DURERA-T-ELLE TOUJOURS ?

POURQUOI risquer de tout perdre ses biens dans quelques heures seulement!

Police combinée
FEU - VOL - RESPONSABILITE
Réductions: Pour maisons en construction.

AUTOMOBILE

Taux spéciaux et préférés pour risques de:
1 — 5 années sans accident
2 — Police de voyage et de bagages

Vivez en paix, à peu de frais...
AVEC **D. GRENIER**, SOYEZ ASSURES

(Analyse de vos polices sans frais ni obligation)

1834, Gignac (Angle des Hêtres) Shawinigan

L'ESSIC défait les As et le SSM annule contre Frontenac

SHAWINIGAN — Le club de l'école secondaire Immaculée Conception a défait les As au compte de 3 à 1, pendant que le SSM et le Frontenac faisaient partie nulle 4 à 4, lors du programme double de la ligue Juvenile du Comité des Loisirs de Shawinigan présenté mardi soir dernier.

ESSIC 3 — As 1

Jacques Leclerc a marqué deux buts dans la troisième période pour conduire le club de l'école secondaire Immaculée Conception à un gain de 3 à 1 aux dépens des As dans la première joute au programme dans la ligue Juvenile. René Gélinas de l'ESSIC ouvrit le pointage de la joute après 7:30 de jeu dans la seconde étape de la rencontre.

Les As nivelèrent les chances à 14:58 quand Gilbert Cloutier accepta une passe de Mercier, pour ensuite parvenir à déjouer le cerbere Jean Gélinas. L'ESSIC enfilait deux autres buts dans la période finale, grâce à la jeune recrue Jacques Leclerc. René Gélinas apporta son aide sur ces deux buts.

SSM 4 — Frontenac 4
Le Frontenac de Claude Samson et le Séminaire Ste-Marie dirigé par Roger Marceau, ont fait compte nul 4 à 4 dans la seconde rencontre. J. Poirier s'est particulièrement distingué pour le SSM en marquant deux buts, dont celui qui devait équilibrer les chances à 8:05 de la dernière période. Leblanc et Charest ont obtenu les autres buts du Séminaire.

Pour le Frontenac, Arcand a conduit l'attaque avec une pai-

re de buts, tandis que Bouchard et Veillette complétaient. Un seul but fut enregistré dans la première période, alors que le Frontenac prit les devants 1 à 0 à 10:23 avec un but de Arcand.

Après 1:10 de jeu dans la seconde phase de la joute, J. Poirier égala le compte pour le SSM. Mais les protégés de Claude Samson se portèrent à l'attaque pour réussir deux buts. Arcand redonna l'avantage au Frontenac à 6:30, puis Bouchard porta le pointage 3 à 1, quatre minutes plus tard. Finalement, Leblanc réduisit l'avantage de l'adversaire sept secondes avant la fin de la période, qui se termina 3 à 2 en faveur du Frontenac.

Cette dernière équipe semblait s'acheminer vers une autre victoire, quand Veillette porta le compte 4 à 2 à 6:18 de la période finale. Les séminaristes redoublèrent d'ardeur et deux buts couronnèrent leurs efforts. Gilles Charest réduisit l'avantage du Frontenac à 7:17 et quarante-huit secondes plus tard, Poirier parvenait à loger le disque dans les filets de Berthiaume pour forcer le Frontenac à un compte nul de 4 à 4.

	PJ	G	P	PP	PC	Ph
ESSIC	14	10	4	30	16	23
SSM	14	8	6	33	41	15
As	13	7	6	19	33	9
Frontenac	13	2	8	26	43	7

Etude sur les Chevaliers de Champlain

GRAND-MÈRE — Le développement de l'ordre des Chevaliers de Champlain dans la région sera l'objet d'une étude lors d'une assemblée de l'Intendance Mauricieenne qui aura lieu samedi prochain, le 20 février, à compter de 8h30, à la Salle Mauricie de Grand-Mère.

A cette importante réunion, qui groupera une dizaine de personnes, on prévoit que les Intendances de Trois-Rivières, du Cap-de-la-Madeleine, de Shawinigan, de Grand-Mère et de La Tuque seront représentées.

Les délégués de l'Intendance de Grand-Mère profiteront de la circonstance pour arrêter la date de la bénédiction de l'Abbatiale Mar Laféche, de Grand-Mère et celle de l'initiation de nouveaux membres.

Victoire de 21 à 8 du Central Amusement

SHAWINIGAN — Le Central Amusement a facilement disposé de l'équipe de La Voix de Shawinigan au compte de 21 à 8 lors des rencontres de la ligue de tennis sur table de Shawinigan, du président Jean Mahy. Pendant ce temps, le Richard Salois triomphait par défaut du Roi du Spagueti, cette dernière équipe ne s'étant pas présentée pour disputer ses parties.

Pruneau, Lampron, Pilon et Langevin se sont distingués pour le Central Amusement en remportant les cinq joutes qu'ils disputèrent. Lafrenière, Karis, Blais, Lafontaine et Boisvert se sont mérité chacun une victoire pour La Voix de Shawinigan.

Les perdants ont tenté de se reprendre dans les joutes en double, en sortant vainqueurs trois fois sur quatre.

Projet de...

(Suite de la page 6)
propriétaires le long du St-Maurice que pour payer des taxes sans recevoir aucune aide de la corporation, sauf l'été dernier, alors que la niveleuse a été passée à trois reprises sur une partie du chemin concerné.

Les échevins présents, MM. Beaulieu, Barolet, Marceau et Vallières ont suggéré qu'un projet de cadastre soit présenté au conseil, après une mise en forme carrossable selon les recommandations de l'ingénieur et de l'urbaniste de la ville. Une requête a été soumise sur le champ, demandant au conseil d'autoriser son département technique à fournir les suggestions et les recommandations nécessaires à la confection d'un cadastre pour les rues et à la mise en forme de ces dernières.

M. Grondin représentera la région à une réunion 4-H

Grand-Mère — M. Michel Grondin, agent de liaison pour la Mauricie, pour les Club 4-H, représentera notre région à une démonstration 4-H qui aura lieu, dimanche, à 3 h, au Salon de l'Agriculture, au Palais du Commerce, à Montréal.

Cette démonstration sera donnée par les moniteurs et les agents de liaison des Club 4-H, ainsi que par quelques membres 4-H senior de Montréal.

Samedi soir, M. Grondin participera à une assemblée des agents de liaison de toute la province de Québec. Au cours de cette réunion on discutera du programme et de la marche à suivre, au cours des prochains 6 mois.

On sait que le but du Club 4-H est la conservation des ressources naturelles, plus particulièrement de la forêt.

Le bouspiél a vu s'affronter douze équipes. Les parties étaient jouées le mercredi soir à Shawinigan-Est.

Après les joutes finales, un goûter fut servi et M. C.E. Joannette a remis lui-même les trophées et cadeaux aux gagnants.

Le rink de Mme R. Desaulniers gagne le bouspiél Joannette

Shawinigan — L'équipe de Mme Robert Desaulniers a disposé de celle de Mme Omer Lajoie au compte de 11 à 2 dans le "main event" du bouspiél C.E. Joannette au club de curling de Shawinigan-Est.

Dans la consolation, l'équipe de Mme Armand Désilets a battue pavillon au compte de 8 à 6 devant celle de Mme Alfred Pellerin.

Mme Desaulniers avait pour la seconde Mme Armand Gamahe, Mlle Constance Barbeault et Mme C.E. Joannette. L'équipe de Mme Omer Lajoie était formée en plus de M. Lajoie de Mmes Maria Bu-

tiar, Paul-Emile Caron et Jean-Paul Bérard.

L'équipe gagnante du consolation était composée de Mme Alfred Pellerin, Mlle Denise Debons, Pauline Laverne et Fleurette Pelletier. L'autre comprenait, outre Mme Armand Désilets, Mmes Gaston Marneau, A. Bérard et Mlle Lise Gélinas.

Ce bouspiél a vu s'affronter douze équipes. Les parties étaient jouées le mercredi soir à Shawinigan-Est.

Après les joutes finales, un goûter fut servi et M. C.E. Joannette a remis lui-même les trophées et cadeaux aux gagnants.

Tigres et Dragons gagnent chez les Pee-Wee de l'OTJ

Grand-Mère — Les Tigres ont surpris les As 3 à 2 tandis que les Dragons et les Pirates triomphaient par blanchissage lors de la présentation de trois joutes dans la ligue Pee Wee de l'OTJ de Grand-Mère.

Tigres 3 As 2

Les Tigres de Jean-Guy La-combe ont fait connaître aux As, détenteurs de la première position, leur troisième défaite de la saison en l'emportant au compte de 3 à 2. Matteau a marqué le but vainqueur dans la 3e période. Les autres buts des Tigres furent réussis par Massicotte et Milot. Pour les As, Périgny a enregistré son 30e but de la saison, tandis que Carignan enfilait le deuxième but des siens. Périgny détient présentement la tête des compteurs, possédant une avance de 10 points sur Sanscartier, qui se retrouve en seconde position.

Dragons 1 Braves 0

Un but de Leclerc, à 13:50 de la dernière période a donné une éclatante victoire de 1 à 0 aux Dragons d'André Prud'homme sur les Braves de Jean-Claude Julien. Par cette victoire, les Dragons se sont

approchés à un point de la quatrième position. Marcel Tardif a réussi le blanchissage.

Pirates 2 Bisons 0

Dans la dernière joute au programme les Pirates ont blanchi les Bisons de Robert Gagnon au pointage de 2 à 0. Lord a marqué le premier but des Pirates avec l'aide de Minière à 8:50 du premier engagement. Leblanc porta le compte 2 à 0 à 16 minutes de jeu dans la période finale, après un effort individuel. Michel Laing gardait les buts des vainqueurs.

La dernière joute, mettant aux prises les Lions et le Royal fut contremandée à cause d'une panne d'électricité.

CLASSEMENT

	PJ	G	P	PP	PC	Ph
As	13	10	3	65	26	20
Royal	12	9	3	34	16	19
Tigres	13	7	6	25	14	15
Pirates	13	4	9	23	24	14
Dragons	13	4	9	27	27	13
Bisons	13	4	9	19	21	12
Braves	13	2	8	13	27	7
Lions	12	3	9	0	59	2

Prochaines parties

Les joutes suivantes seront disputées prochainement à l'aréna de Grand-Mère, le samedi après-midi, le 20 février:
3:30 Tigres vs Royal
4:30 Lions vs As
5:30 Dragons vs Bisons
6:30 Pirates vs Braves

UNE NOUVELLE VUE ÉTENDUE PAR LA FENÊTRE-PANORAMIQUE DU TÉLÉVISEUR ZENITH 23"

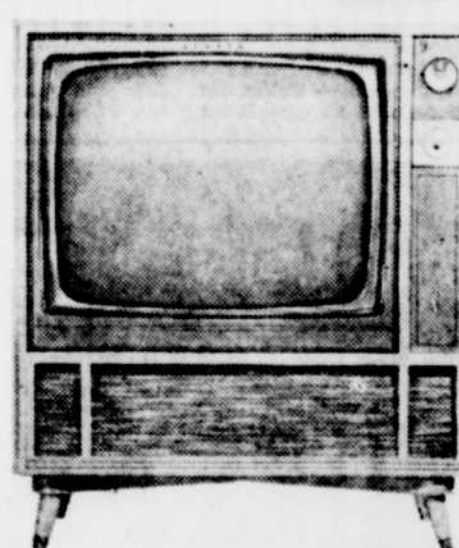
Une image plus grande—une image de forme nouvelle—éclaire le téléviseur ayant le meilleur rendement au monde. La totalité de l'image vous est dévoilée, même les coins. La surface rectangulaire, en vision directe, mesure 282 pouces carrés—23" en diagonale. Tous les téléviseurs Zenith ont des châssis faits à la main. Leur fonctionnement est plus sûr et, comme il y a moins de soucis d'entretien, vous réalisez des économies sérieuses. Voilà pourquoi les téléviseurs Zenith sont les plus avantageux du Canada!



UNE ÉBÉNISTERIE DE TRÈS GRANDE CLASSE!
A gauche, le Zenith Régis du Groupe Décorateur, présenté dans un style entièrement nouveau inspiré du danois moderne. La nouvelle lampe-écran "Sunshine" fait corps avec la glace de protection Cinéless et donne une image très lumineuse et contrastée. Trois haut-parleurs de haute fidélité. Modèle E2764.
Plaque noyer et bois dur massif. **\$549.95***

UN TÉLÉVISEUR À FENÊTRE-PANORAMIQUE, SUR BASE PIVOTANTE! Ci-dessous, le Zenith Hayes aux lignes modernes. Le son et l'image peuvent être orientés dans toutes les directions. Châssis fait à la main "Custom 23". Une tonalité très nuancée et ample est assurée par deux haut-parleurs, un de 6" x 9" pour les graves et un de 4" pour les aigus. Modèle E2755. Couleurs noyer à grain fin, acajou à grain fin. **\$489.95***

Couleur chêne clair à grain fin **\$499.95**



Vous pouvez avoir un téléviseur Zenith de haute qualité pour seulement **\$239.95*** — passez donc les voir chez votre dépositaire Zenith

ZENITH
Zenith Radio Corporation of Canada Ltd., 1470 The Queensway
Toronto 18, Ontario. La Royalité de la télévision des appareils à haut-fidélité stéréophonique, des tourne-disques, radios et appareils audiovisuels. A l'avant-garde depuis 41 ans, exclusivement dans le domaine de l'électronique. *Prix de vente suggéré. Les prix et les caractéristiques sont modifiables sans préavis.

ZENITH La qualité dont y être pour que le nom soit apposé
ZENITH RADIO CORPORATION OF CANADA LTD.

QUINCAILLERIE P.A. Gouin LIMITÉE
ÉTABLIE EN 1881
COIN DES FORGES ET CRAIS
TROIS-RIVIÈRES
TEL. FR 0-2991
SHAWINIGAN
ET GRAND-MÈRE
TEL. LE 7-8444
COIN ST-MURICE - LAVIOLETTE
TROIS-RIVIÈRES
TEL. FR 4-8259

VENDEUR T.V. ZENITH
MAGASIN BEAUCHEMIN
MEUBLES
505 STATION
SHAWINIGAN
TEL. LE 6-5541

VENDEUR T.V. ZENITH
CRETE TELEVISION
SPECIALITE
420 — 6e AVENUE
GRAND-MÈRE
TEL. LE 8-2765



POUR LA PREMIERE FOIS A SHAWINIGAN, neuf jeunes filles feront leurs débuts lors du bal annuel du 62^e régiment de Défense aérienne RCAF, au Manège militaire, sous la présidence d'honneur de l'hon. Pierre Sévigny, ministre associé de la Défense nationale, et de Mme Sévigny. On reconnaît de gauche à droite : Lise Marchand, fille de M. et Mme Armand Marchand; Lise Racine, fille de M. et Mme Albert Racine; Danielle Guertin, fille de M. et Mme Lucien Guertin; Mary Ellen Davison, fille de M. et Mme W.E. Davison; Marthe Dupré, fille de Mme J.-A. Dupré; Lise Melançon, fille de M. et Mme Henri Melançon; Jeannine Crête, fille de M. et Mme Clément Crête, de Grand-Mère; Michelle Thériault, fille de M. et Mme Georges Thériault; Michèle Hébert, fille de M. et Mme Robert Hébert.

A Shawinigan samedi soir

Le grand bal militaire sera aussi le bal des débutantes

par Simone G. MURRAY
SHAWINIGAN — Telles des boutons de roses s'épanouissant dans toute leur jeune splendeur aux yeux d'un matin émerveille, neuf jeunes filles de

Shawinigan et de Grand-Mère feront officiellement leurs débuts samedi soir dans le jardin de la société, lors du grand bal annuel du 62^e Régiment de Défense Contre-Avions RCAF, au Manège militaire. Avec tout le cérémonial déployé en pareille circonstance, Mlles Lise Marchand, Mary Ellen Davison, Marthe Dupré, Michelle Hébert, Lise Racine, Michèle Thériault, Lise Melançon, Danielle Guertin, de Shawinigan, et Jeannine Crête de Grand-Mère, seront présentées à l'honorable Pierre Sévigny, ministre associé de la Défense nationale et Mme Sévigny, tous deux patrons d'honneur du bal; au lieutenant-colonel Gérard Dufresne, officier commandant du régiment local, et Mme Dufresne, au major et Mme Armand Lussier, au colonel J.N. Woods MBE, ED, CD, commandant du 11^e groupe de milice et Mme Woods, ainsi qu'aux autres invités d'honneur.

Les débutantes ont été guidées dans l'exercice du protocole par le major R.R. Grondin CD, commandant en second du 62^e régiment LAA, qui remplira la fonction de maître de cérémonie au cours de la soirée, et par le major Lussier CD, président du mess des officiers. Pour la plupart d'entre elles, il s'agit d'un premier bal.

Le protocole est le suivant. Les débutantes accompagnées par un officier du régiment, sont présentées aux hôtes d'honneur. Après cette introduction elles se retirent à gauche afin de se faire photographier, puis rejoignent leurs chevaliers servants pour la Grande Marche dont elles fermeront les rangs. Ensuite, le "Dieu sauve la reine" et la Valse d'Ouverture seront exécutés par l'orchestre de la Gen-

darmerie royale, sous la direction du capitaine Philippe Fillion ED, directeur de la fanfare du régiment et de l'Union musicale. Les débutantes ne participeront pas à cette valse; elles auront leur tour par après, lorsque leur père ou leur parrain leur fera évoluer au milieu d'un cercle formé du reste des invités.

C'est là la "Valse des débutantes" dont la moitié est dansée avec le père, et l'autre partie avec le compagnon de la soirée. Et le bal se poursuivra

pour la gloire et le bonheur des jeunes et des plus âgés.

Parmi les nombreux invités qui ont accepté de prendre part à ce brillant prétexte du printemps, on remarquera, en outre des noms mentionnés ci-haut, le major et Mme Spence, le major Grendon, GSO, et son épouse, le major et Mme Donald Vince, le major Grace Ford, le lieutenant-colonel et Mme A.A. Edgington, le lieutenant-colonel et Mme L.P. Frawley, ainsi que des officiers de plusieurs régiments du Québec.

VOUS GAGNEZ

MESDAMES

Changez votre cheque d'allocation durant la grande VENTE DE CHEQUES D'ALLOCATION. Vous serez peut-être la gagnante du magnifique service de vaisselle d'une valeur de \$49.50 qui sera tiré samedi le 27 février à 3 heures.

MESSIEURS

En remerciement de votre patronage nous payons votre parcomètre. Demandez à la caisse; nous nous ferons un plaisir de vous rembourser l'argent de votre stationnement.

Renomme

1586 BADEAUX TROIS-RIVIERES

La plume et le plumbeau

L'intelligence

On abuse volontiers du qualificatif intelligent. Qu'une personne fasse preuve d'un esprit facile et rapide, qu'un enfant obtienne le premier rang en classe, on dit qu'ils sont intelligents. Qu'est-ce que l'intelligence? Peut-on la mesurer? Pas plus qu'on ne peut peser les âmes, on ne peut parfaitement mesurer l'intelligence et surtout la classer. Les tests que font les psychologues orientés pour déterminer les aptitudes scolaires des enfants ne mesurent que le quotient intellectuel, au point de vue des études. Ce quotient peut être très élevé et ne pas correspondre à une personnalité parfaitement équilibrée. Il donne la mesure de l'intelligence naturelle et non des connaissances acquises. Il rend compte de la facilité à se servir des mots, écrits et parlés, pour la poursuite des études.

Il ne faut pas confondre la mémoire avec l'intelligence, ni l'imagination, ni le sens de l'humour. Les gens intelligents ont tout cela mais ils possèdent, à un haut degré, la faculté de raisonner, de réfléchir, d'observer et de tirer profit de leurs observations. Devant un fait, un problème, un livre, ils savent en analyser les détails pour les coordonner ensuite et en tirer une synthèse.

Une personne d'intelligence moyenne peut poursuivre des études assez avancées, elle peut se cultiver d'une façon convenable. Mais, elle atteint assez vite son plateau ou son plafond, si vous préférez. Il y a certaines limites qu'elle ne peut dépasser; certains sommets lui sont interdits. Tandis que l'enfant qui possède un quotient intellectuel qui dépasse cent trente et qui, en plus, une personnalité bien équilibrée, une bonne santé et un tempérament serein, peut aspirer aux plus hautes fonctions.

L'intelligence que nous avons reçue en naissant peut se développer dans un milieu favorable; elle peut aussi s'affaiblir dans certaines conditions, comme l'usage de l'alcool et des drogues, mais, dans un milieu normal, elle ne change pas beaucoup. On acquiert des connaissances et de l'expérience, on ne devient pas subitement plus intelligent qu'on ne l'était dans l'enfance.

Mamie

Carnet Mondain

Réception: Major Dr et Mme François Richer-Lafleche recevront à un dîner au Laurendin de Grand-Mère, en l'honneur de l'hon. et Mme Pierre Sévigny, samedi soir, avant le bal militaire, à Shawinigan.

Rosaire: On a remis au 11 mars la récitation du rosaire perpétuel à la Cap-de-la-Madeleine pour les paroisses de Sainte-Geneviève.

Réception: A l'occasion de la Saint-Valentin, M. et Mme Maurice Robert, de Saint-Odilon, recevaient quelques parents: M. et Mme Larry Lamotte, M. et Mme Anselme Hébert, M. et Mme Jacques Collins, M. et Mme Gérard Livermothe, M. et Mme Aimé Lamotte, M. et Mme Réal Lamotte, Mlle Georgette Bourassa, M. Raymond Lamotte, M. et Mme Jean-Marie Dubé, Charles et Denis Robert ont fait les frais de la musique.

Cercle de Fermières: Un programme d'action a été élaboré lors de la dernière assemblée du Cercle des Fermières de Sainte-Marie-de-Blandford; le mot d'ordre du mois: cultiver l'esprit de culture rurale par la famille. On fit une démonstration de fabrication de tapis tressés, de courte-pointes,

de chemises, et d'après-à pour hommes, on donna la recette de caramel et de confitures à la citrouille. Deux prix furent également tirés. Un voyage est organisé le 25 février pour visiter le Salon de l'Agriculture, à Montréal.

En religion: Mlle Carmel Baron, fille de M. et Mme Edgar Baron, de Sainte-Marie-de-Blandford, a revêtu l'habit de novice le 11 février, chez les Soeurs de l'Immaculée Conception, à Montréal.

Déplacement: Mme Aurèle Ledoux et son fils, M. Henri Desrochers, M. Alexandre David et son fils, de Montréal, étaient récemment de passage à Sainte-Marie-de-Blandford chez des parents.

Mlle Jeanne-d'Arc Desjarlais, de Louiseville, est de passage à Beauséjour pour une semaine.

M. et Mme Edouard Saint-Arnaud et leur fille Claire, de Sainte-Geneviève, M. et Mme Charles Saint-Arnaud, de Trois-Rivières, passent actuellement un mois en Floride.

M. et Mme Maurice Dési, d'Asbestos, étaient récemment de passage à Saint-Justin chez M. Arthur Carufel.

AVON

LA PLUS GRANDE COMPAGNIE DE COSMÉTIQUES AU MONDE

A DES OUVERTURES DANS LA REGION DE :

STE-GENEVIÈVE
STE-ANNE-DE-LA-PERADIE
ST-PROSPER.

Aucune expérience nécessaire.

Agissez vite — Ecrivez à la gérante

Mme B. CLOUTHIER

C. P. 241

TROIS-RIVIERES

DERNIERE CHANCE

DE VOUS PROCURER A PRIX EXCEPTIONNEL VOTRE MANTEAU DE FOURRURE AUJOURD'HUI DERNIER JOUR de la VENTE FEVRIER de

TRAHAN FOURRURE

Chaque achat vous donne droit à : Un support en plastique. Un entreposage gratuit, valeur de 25¢. Un manchon qui s'adapte à votre manteau long.

MAGNIFIQUE MOUTON GRIS

garni de vison saphir

Valeur de \$350.

\$269.

MOUTON NOIR

garni de vison et uni. Valeur \$375.

\$265.

CHAT RASE

Valeur de \$300.

\$200.

RAT MUSQUE

peaux allongées valeur de \$500.

\$365.

RAT MUSQUE

Dos du nord, 4 peaux de long (teint) Valeur de \$350.

\$245.

ETOLE DE VISON

A partir de

\$225.

JACQUETTE

de seal français (Molène)

\$85.

JACQUETTE

de castor, rasé, (teint)

\$175.

JACQUETTE

de rat musqué à partir de

\$75.

ETOLE

de rat musqué, à partir de

\$35.

TRAHAN FOURRURES

JACQUES TRAHAN, Prop.

125 Des Forges

Trois-Rivières

FR. 4-6358

GRAND ETALAGE DE BONBONS

ZELLER'S
DETAILLANTS AUX CANADIENS ECONOMES

BONBONS DURS AUX FRUITS
(crunch) assortis

Spécial La lb. **44¢**

Magasinez ce soir, vendredi, jusqu'à 9:30 p.m.

ZELLER'S LIMITED

230 DES FORGES Trois-Rivières FR. 4-6281

Ne croyez pas à ces belles paroles...

DEMANDE — Le jeune homme qui me prénait depuis plusieurs mois m'a paru changé, depuis quelques semaines. Il m'a avoué qu'il commencerait à travailler et qu'il ne pourrait refuser les invitations que lui feraient les autres jeunes filles. Je n'ai pu m'empêcher de pleurer. Pourtant, il prétend qu'il m'aime par-dessus tout. Que faire?

JEUNE FILLE AUX YEUX BLEUS

REPONSE — Si vous me dites votre âge à tous les deux, je pourrais vous aider plus utilement. J'imagine que vous êtes très jeunes et que l'amour que vous éprouvez tous deux est un amour d'adolescence, ce qu'on appelle un béguin, et qu'il ne comporte aucun élément de sérieux et encore moins une promesse de mariage. Si ce garçon vous aimait profondément il ne parlerait pas de sortir avec d'autres jeunes filles après vous avoir dit qu'il vous aimait par-dessus tout. Ces deux affirmations sont contradictoires. L'une des deux est un mensonge.

Mais, si vous n'êtes pas fiancés, si le mariage n'est pas à l'horizon, je ne vois pas pourquoi vous ne seriez pas libres de sortir avec d'autres garçons de son côté. Avant la vingtaine il est plus sage pour garçons et filles d'entretenir une franche camaraderie que de se lancer dans les grandes amours, avec promesses, exclusivités et des larmes. Montrez-vous indépendante. Soyez gaie et naturelle et acceptez les hommages des autres garçons que vous connaissez. S'il vous aime un tout petit peu, il vous reviendra... quand il aura connu beaucoup d'autres jeunes filles. Surtout, ne pleurez plus jamais devant lui et ne lui dites jamais que vous l'aimez. S'il vous le demande, dites-lui peut-être, avec un petit sourire mystérieux:

Demande: 35aimerais faire une mise au point à Nordique. J'enlève, car elle possède un sens de l'humour et une grande naïveté insurpassables de croire que la pomme a été une des causes du premier péché. En continuant sur ce ton badin, je me demande si cette histoire véritable ne s'est pas passée dans le Québec: on y trouve ce délice fruit en abondance. Si je ne me trompe,

Reponse: Je n'ai pas retenu les termes d'envie lettre que j'ai résumée en la publiant. J'en ai cependant retenu le ton: celui d'un réquisitoire contre la condition de la femme vis-à-vis l'homme. Nordique a répondu avec infiniment d'esprit et d'humour. Si vous ne croyez pas à l'histoire de la pomme, comment expliquez-vous le premier péché, le premier livre de l'écriture Sainte et tout ce qu'on nous a enseigné? N'allez pas dire cela à votre curé car il va vous gronder! Votre charmante lettre est un plaisant badinage et je vous trouve fort sympathique. N'enviez pas aux hommes leur liberté d'allure. Je suis sûr que, très souvent, ils nous envient pour

LE NOUVELLISTE, vendredi 19 février 1960

ce que nous pouvons être et qui ne leur est pas possible!

Demande: (a) Je me marie fin avril en toilette blanche, longue. Quel genre de toilette devrais-je porter pour mon voyage? Quels accessoires? Une étoile de fourrure sera-t-elle de mise pour ce temps? Je mesure cinq pieds deux pouces, et je pèse cent vingt-cinq livres; j'ai un peu plus de dix-huit ans, mes yeux sont bleus et mes cheveux châtains. (b) Quel devrait être mon poids normal? (c) Quelle toilette porterai-je pour la circonstance. Elle est brune, grande et de taille très forte.

FUTURE MARIEE DU PRINTEMPS

Reponse: (a) Un tailleur ou un deux-pièces en soie ou en crêpe assez lourd, de coupe droite et d'un ton de bleu foncé, gris, bronze, avec un chapeau de paille, des souliers et un sac, noirs ou bruns, des gants blancs et un chapeau de paille du même ton que la robe ou crème ou blanc. Elle peut aussi porter une étoile de fourrure.

Un memorandum aux piétons
Lorsque vous marchez dans la rue ou dans un chemin public parce qu'il n'y a pas de trottoirs ou que ces derniers sont trop encaissés, marchez à la gauche de la rue ou du chemin de façon à voir les véhicules approchant vers vous par l'avant et à être du côté opposé aux véhicules qui vous dépassent. Une plus grande collaboration entre piétons et automobilistes aidera à la diminution des accidents de la circulation, dit le Comité provincial de Sécurité routière (Prudential).



(Photo Le Nouvelliste)

LE CONSEIL DE CLASSE de la douzième année de l'école Saint-Louis-de-Gonzague a dirigé lundi dernier la première session sur le bon parler français, en développant un thème choisi. On reconnaît, dans l'ordre habituel, assises: Michelle Paquin, présidente, et Michelle Veillette, vice-présidente; debout: Pauline Giroux, trésorière, et Renée Fournier, secrétaire. Toute la classe a participé à la session.



(Photo Le Nouvelliste)

LES COURS d'art culinaire ont débuté mardi soir dans la paroisse Saint-Lazare, au Cap, sous les auspices de la LOCF. Mme Omer Loiseleur en est l'organisatrice. Ces cours sont au nombre de vingt, répartis sur deux ans. On remarque ici la technicienne, Mlle Lise Lapointe, faisant admirer aux dames l'un des plats qu'elle vient de préparer.

Session sur le français à Saint-Louis-de-Gonzague

Les élèves de l'Académie Saint-Louis-de-Gonzague, dirigée par les RR. Ursulines, ont inauguré, lundi dernier, une campagne sur le bon parler français. Chaque classe a son thème, et doit le développer à l'un des lundis après-midi qui sont attribués à chacune.

Il était de mise que les élèves de la douzième année commentent, elles ont donc développé ce thème: "Les mots et les expressions que nous employons traduisent notre pensée et notre appréciation des valeurs de la vie." Michelle Paquin, présidente de la classe, a d'abord, devant la directrice, Mère Marie-de-la-Grâce, et toutes les élèves de l'Académie, expliqué le sens de ce thème. Puis la vice-présidente a questionné chaque élève sur les matières de la classe.

"Les mots, les expressions que nous employons, traduisent et même trahissent notre pensée, notre jugement de la vie. Un exemple, devant un joli chapeau, que disons-nous? Il est beau parce qu'il coûte cher? Ou c'est un bijou d'artiste, il a de la ligne, les couleurs s'harmonisent joliment? Ou il a l'avantage de la physionomie, je serai chic, je ferai des jalouses..." Il s'agit de savoir quelles valeurs nous mettons en

premier, et cela traduit notre pensée profonde. Le thème général de la session, qui se répètera tous les lundis, est: "Je suis fier de ma langue et je la parle bien".

"Est-il besoin de souligner l'importance du langage, à nous qui nous piquons de fréquenter l'école supérieure Saint-Louis-de-Gonzague? Les autorités scolaires ont cru bon et même nécessaire de le faire, et elles ont raison."

Les religieuses affirment avec enthousiasme que les élèves se sont très bien tirés d'affaire, que la session a marché rondement, qu'elles se sont exprimées clairement et simplement, et ont su faire quelque chose de très intéressant.

Qui est patient n'a pas d'accident.

Ne vous impatientez pas au volant, recommande le Comité provincial de Sécurité routière (Prudential). L'impatience peut vous inciter à poser des gestes que vous regretterez comme, par exemple, tenter de dépasser dans une courbe ou encore de dépasser par la droite. Dans le gros trafic, prenez-en votre parti, vous ne pouvez avancer à bien vive allure. Il faut savoir être patient et courtois. C'est ainsi qu'on évite d'être la cause d'accident.

Magasinez maintenant pour le printemps et pour Pâques.

ZELLER'S
DETAILLANTS AUX CANADIENS ECONOMES



CHOISISSEZ PRESENTMENT POUR LE PRINTEMPS UNE JAQUETTE simili-fourrure "PERSIANA" GRIS-NOIR — SIMULANT LE VISON
GRANDEURS: 10 à 20
DE RICHE APPARENCE ECONOMIQUE.

39.98

La jaquette simili-fourrure est chic et des plus pratiques pour porter tout au long de la saison et même après. Aussi achetez-la maintenant pour le printemps et Pâques et elle vous servira toute l'année. Venez voir chez Zeller's l'assortiment de ces jolies jaquettes de simili-fourrure "Persiana". Elle ressemble à la vraie fourrure et vous procure cette sensation. Ces jaquettes sont élégantes et très serviables et coûtent si peu. Satisfaction Garantie.

ZELLER'S LIMITED
30, Des Forges Tél.: FR. 4-6281

MEUBLEZ votre FOYER AVEC DES MEUBLES DE QUALITE

Mobiliers de chambre

fini noyer, lit bibliothèque, avec matelas à ressorts et sommier à lames.

\$159. - \$169. - \$189. - \$199. et plus

24 modèles à votre disposition.

Mobiliers de cuisine 5 morceaux SPECIAL \$59.95

Modèle \$149. POUR **\$119.**
Modèle \$159. POUR **\$129.**
Modèle \$169. POUR **\$139.**

20 Modèles en magasin

Mobiliers de Salon

MOBILIER A SECTION
\$169. Pour **\$119.**
MOBILIER DE CHESTERFIELD
3 Morceaux
Rég. \$219. Pour **\$159.**

MOBILIER DE DAVENPORT
3 morceaux fini cuvette
SPECIAL \$159.
MOBILIER DE DAVENPORT
Rég. \$239. Pour **\$179.**

DAVENPORTS

SPECIAL A
\$49. - \$59. - \$69.
Finis tout en cuvette
\$59.95

FAUTEUILS

\$29.95 - \$39.95
\$49.95

Belanger & Laflamme Enr.

1548 BADEAUX

MEUBLES ET APPAREILS ELECTRIQUES

TROIS-RIVIERES

FR. 4-7545

m-m-palpez la douceur!

Où... vous pouvez palper la luxueuse douceur du papier de toilette White Swan dans son emballage jumelé "Soft-Wrap". Vous aimerez la gamme des tons pastels du papier de toilette White Swan et son exclusive perforation "leather-touch" qui met fin au déchirage et au gaspillage de papier.

Pour plus de commodité, tous les magasins vous offrent également le papier de toilette White Swan en rouleaux simples ou en emballages de quatre rouleaux... sans oublier les essuie-mains et les serviettes de table, deux autres excellents produits White Swan.

THE B.B. EDDY COMPANY

Bourse de Montréal

Cours du 18 février 1966

Fourni par Credit Anglo-Français

INDUSTRIELLES	CHANGEMENTS
Alcan 38 1/2	Can Pac 10 1/2
Alcan 38 1/2	Can Pac 10 1/2
Alcan 38 1/2	Can Pac 10 1/2
Alcan 38 1/2	Can Pac 10 1/2
Alcan 38 1/2	Can Pac 10 1/2
Alcan 38 1/2	Can Pac 10 1/2
Alcan 38 1/2	Can Pac 10 1/2
Alcan 38 1/2	Can Pac 10 1/2
Alcan 38 1/2	Can Pac 10 1/2
Alcan 38 1/2	Can Pac 10 1/2

Bourse Canadienne

Cours du 18 février 1966

Fourni par Credit Anglo-Français

INDUSTRIELLES	CHANGEMENTS
Alcan 38 1/2	Can Pac 10 1/2
Alcan 38 1/2	Can Pac 10 1/2
Alcan 38 1/2	Can Pac 10 1/2
Alcan 38 1/2	Can Pac 10 1/2
Alcan 38 1/2	Can Pac 10 1/2
Alcan 38 1/2	Can Pac 10 1/2
Alcan 38 1/2	Can Pac 10 1/2
Alcan 38 1/2	Can Pac 10 1/2
Alcan 38 1/2	Can Pac 10 1/2
Alcan 38 1/2	Can Pac 10 1/2

Bourse de Toronto

Cours du 18 février 1966

Fourni par la Presse Canadienne

INDUSTRIELLES	CHANGEMENTS
Alcan 38 1/2	Can Pac 10 1/2
Alcan 38 1/2	Can Pac 10 1/2
Alcan 38 1/2	Can Pac 10 1/2
Alcan 38 1/2	Can Pac 10 1/2
Alcan 38 1/2	Can Pac 10 1/2
Alcan 38 1/2	Can Pac 10 1/2
Alcan 38 1/2	Can Pac 10 1/2
Alcan 38 1/2	Can Pac 10 1/2
Alcan 38 1/2	Can Pac 10 1/2
Alcan 38 1/2	Can Pac 10 1/2

TOUTE BELLE, TOUTE NEUVE, CETTE LARK 1960!



FAMILIALE 4-PORTIÈRES
 Pour le travail ou le plaisir ➤ Accommoder 8 passagers si désiré, au moyen d'un siège escamotable face à l'arrière
 ➤ Portières larges et commodas: celle d'arrière à 44 pouces ➤ Peut transporter des charges maxima: Les sièges se replient à plat pour créer plus d'espace
 Une auto maniable comme seule Lark peut l'être.
 ÉPROUVÉE sur 750 millions de milles par des automobilistes satisfaits.
DÉTAILS À SENS PRATIQUE:
 ➤ ENTRÉE, SORTIE FACILES ➤ SE GARE EN UN TOUR DE MAIN ➤ COFFRE ULTRA-SPACIEUX.

fliez doux, fliez bien
 DANS UNE **LARK** DE STUDEBAKER
V8 ou 6
 Voyez votre dépositaire Studebaker le plus près

VENDEUR AUTORISÉ LARK
LEFRANÇOIS AUTO ELECTRIC
 926 Notre-Dame Trois-Rivières FR. 5-1675

Informations financières et boursières

Bourse de Montréal

MONTREAL (PC) — La Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne ont progressé hier, au milieu d'une activité modérée. En ce qui a trait aux cinq valeurs minières les plus en demande, Vanguard, Poudash et Tib ont gagné du terrain tandis que Fab a fléchi et que Hallian est demeuré inchangé. Les affaires ont porté sur 70.500 valeurs industrielles et sur 318.100 actions minières et pétrolières. Des 220 valeurs transigées, 76 ont progressé, 49 ont fléchi et 95 sont demeurées inchangées. Deux stocks ont enregistré leur meilleure cote de l'année et 20 autres, leur plus faible. Voici quelques éléments les mouvements à la fermeture: banques, 54,38, un gain de 0,34; services publics, 136,7, une hausse de 0,7; industrielles, 292,9, un gain de 1,3; papeteries, 418,0 une hausse de 3,8 et aurifères, 78,43, un gain de 1,85.

Bourse de Toronto

TORONTO (PC) — Le marché a fermé en hausse hier, à l'issue d'une séance peu animée. Les industrielles ont légèrement progressé. Il en a été de même des métaux communs et des pétrolières. Le virement a été de 1.775.000 actions au regard de 2.259.000, mercredi.

Bourse de New York

NEW YORK (PA) — Le marché a enregistré hier sa deuxième hausse en importance de l'année au cours d'une séance fort animée. Les automobilistes ont été en demande et ont réalisé des gains appréciables. Les sidérurgiques, les pétrolières, les chemins de fer, les services publics, les produits chimiques, les métaux communs, les produits élastiques et pharmaceutiques ainsi que les matériaux de construction ont tous progressé.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a haussé de \$2,70 à \$213,49. Il s'agit de la plus forte hausse enregistrée depuis le 5 janvier, alors que la moyenne se situait à \$223,95, suite du règlement de la grève de l'acier.

Le virement a été de 3.500.000 actions, Studebaker-Packard a été le stock le plus en demande, haussant de 1/4 à 12 1/2 sur un déplacement de 147.900 actions. Les prix ont également haussé à la Bourse Américaine, dont le virement a été de 1.010.500 actions. Le marché des valeurs canadiennes s'est raffermi.

Le dollar

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien a baissé hier de 1-64 à une prime de \$1,05 11-64 au regard de \$1,05, jeudi dernier.

Les céréales

WINNIPEG (PC) — Les prix du lin ont pris de la vigueur hier à la Bourse des grains de Winnipeg.

Bénéfices nets

Par la Presse Canadienne
 Royal Trust Company, pour l'exercice qui a pris fin le 31 décembre, 1959: \$1.352.386, soit l'équivalent de \$2,39 l'action, au regard de \$1.477.770, ou \$2,51, en 1958.

DIVIDENDES

Par la Presse Canadienne
 Asbestos Corp. Ltd. 30 cents, payable le 31 mars, aux actionnaires inscrits le 11 mars.
 Canada Foundries and Forgings Ltd. 37 1/2 cents l'action de classe A, payable le 15 mars, aux actionnaires inscrits le 29 février.

Taux d'escompte

OTTAWA (PC) — Le taux d'escompte de la Banque du Canada a fléchi hier de 13 pour cent. Il est de 4,87 pour cent au regard de 5 pour cent la semaine dernière. Le plus haut niveau qu'il ait atteint jusqu'ici est de 6,41 pour cent, ce record ayant été enregistré le 31 août l'an dernier et le plus bas ou il soit descendu, de 1,12, ce creux ayant été établi le 31 juillet 1958.

Revue des prix sur le marché des bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix des bovins étaient stables en hausse de \$1, cette semaine sur les marchés à bestiaux de la métropole. Les veaux étaient stables en hausse de \$1, les porcs en hausse de \$1,50 et les agneaux et moutons stables.

Les bovins de choix ont rapporté \$23,50-24, les bons \$23-23,50, les moyens \$20,50-22, les communs \$13-15, les vaches \$12-13, les meilleures \$17,50, les moyennes \$14,50-16, les communes \$12,50-14,75, les bons taureaux \$18,50-19,50, les meilleurs \$20, les communs et les moyens \$14,50-18,25.

Le trafic du canal Welland

Le trafic du canal Welland, entre les lacs Erie et Ontario, s'est élevé à 27.156.000 tonnes comparativement aux 21.274.000 tonnes l'année précédente l'ouverture de la Voie maritime.

Le tonnage en provenance d'autres pays

Le tonnage en provenance d'autres pays a passé \$12,76 millions de tonnes en 1955, contre \$12,76 millions en 1954, contre \$12,76 millions en 1953, contre \$12,76 millions en 1952, contre \$12,76 millions en 1951, contre \$12,76 millions en 1950, contre \$12,76 millions en 1949, contre \$12,76 millions en 1948, contre \$12,76 millions en 1947, contre \$12,76 millions en 1946, contre \$12,76 millions en 1945, contre \$12,76 millions en 1944, contre \$12,76 millions en 1943, contre \$12,76 millions en 1942, contre \$12,76 millions en 1941, contre \$12,76 millions en 1940, contre \$12,76 millions en 1939, contre \$12,76 millions en 1938, contre \$12,76 millions en 1937, contre \$12,76 millions en 1936, contre \$12,76 millions en 1935, contre \$12,76 millions en 1934, contre \$12,76 millions en 1933, contre \$12,76 millions en 1932, contre \$12,76 millions en 1931, contre \$12,76 millions en 1930, contre \$12,76 millions en 1929, contre \$12,76 millions en 1928, contre \$12,76 millions en 1927, contre \$12,76 millions en 1926, contre \$12,76 millions en 1925, contre \$12,76 millions en 1924, contre \$12,76 millions en 1923, contre \$12,76 millions en 1922, contre \$12,76 millions en 1921, contre \$12,76 millions en 1920, contre \$12,76 millions en 1919, contre \$12,76 millions en 1918, contre \$12,76 millions en 1917, contre \$12,76 millions en 1916, contre \$12,76 millions en 1915, contre \$12,76 millions en 1914, contre \$12,76 millions en 1913, contre \$12,76 millions en 1912, contre \$12,76 millions en 1911, contre \$12,76 millions en 1910, contre \$12,76 millions en 1909, contre \$12,76 millions en 1908, contre \$12,76 millions en 1907, contre \$12,76 millions en 1906, contre \$12,76 millions en 1905, contre \$12,76 millions en 1904, contre \$12,76 millions en 1903, contre \$12,76 millions en 1902, contre \$12,76 millions en 1901, contre \$12,76 millions en 1900, contre \$12,76 millions en 1899, contre \$12,76 millions en 1898, contre \$12,76 millions en 1897, contre \$12,76 millions en 1896, contre \$12,76 millions en 1895, contre \$12,76 millions en 1894, contre \$12,76 millions en 1893, contre \$12,76 millions en 1892, contre \$12,76 millions en 1891, contre \$12,76 millions en 1890, contre \$12,76 millions en 1889, contre \$12,76 millions en 1888, contre \$12,76 millions en 1887, contre \$12,76 millions en 1886, contre \$12,76 millions en 1885, contre \$12,76 millions en 1884, contre \$12,76 millions en 1883, contre \$12,76 millions en 1882, contre \$12,76 millions en 1881, contre \$12,76 millions en 1880, contre \$12,76 millions en 1879, contre \$12,76 millions en 1878, contre \$12,76 millions en 1877, contre \$12,76 millions en 1876, contre \$12,76 millions en 1875, contre \$12,76 millions en 1874, contre \$12,76 millions en 1873, contre \$12,76 millions en 1872, contre \$12,76 millions en 1871, contre \$12,76 millions en 1870, contre \$12,76 millions en 1869, contre \$12,76 millions en 1868, contre \$12,76 millions en 1867, contre \$12,76 millions en 1866, contre \$12,76 millions en 1865, contre \$12,76 millions en 1864, contre \$12,76 millions en 1863, contre \$12,76 millions en 1862, contre \$12,76 millions en 1861, contre \$12,76 millions en 1860, contre \$12,76 millions en 1859, contre \$12,76 millions en 1858, contre \$12,76 millions en 1857, contre \$12,76 millions en 1856, contre \$12,76 millions en 1855, contre \$12,76 millions en 1854, contre \$12,76 millions en 1853, contre \$12,76 millions en 1852, contre \$12,76 millions en 1851, contre \$12,76 millions en 1850, contre \$12,76 millions en 1849, contre \$12,76 millions en 1848, contre \$12,76 millions en 1847, contre \$12,76 millions en 1846, contre \$12,76 millions en 1845, contre \$12,76 millions en 1844, contre \$12,76 millions en 1843, contre \$12,76 millions en 1842, contre \$12,76 millions en 1841, contre \$12,76 millions en 1840, contre \$12,76 millions en 1839, contre \$12,76 millions en 1838, contre \$12,76 millions en 1837, contre \$12,76 millions en 1836, contre \$12,76 millions en 1835, contre \$12,76 millions en 1834, contre \$12,76 millions en 1833, contre \$12,76 millions en 1832, contre \$12,76 millions en 1831, contre \$12,76 millions en 1830, contre \$12,76 millions en 1829, contre \$12,76 millions en 1828, contre \$12,76 millions en 1827, contre \$12,76 millions en 1826, contre \$12,76 millions en 1825, contre \$12,76 millions en 1824, contre \$12,76 millions en 1823, contre \$12,76 millions en 1822, contre \$12,76 millions en 1821, contre \$12,76 millions en 1820, contre \$12,76 millions en 1819, contre \$12,76 millions en 1818, contre \$12,76 millions en 1817, contre \$12,76 millions en 1816, contre \$12,76 millions en 1815, contre \$12,76 millions en 1814, contre \$12,76 millions en 1813, contre \$12,76 millions en 1812, contre \$12,76 millions en 1811, contre \$12,76 millions en 1810, contre \$12,76 millions en 1809, contre \$12,76 millions en 1808, contre \$12,76 millions en 1807, contre \$12,76 millions en 1806, contre \$12,76 millions en 1805, contre \$12,76 millions en 1804, contre \$12,76 millions en 1803, contre \$12,76 millions en 1802, contre \$12,76 millions en 1801, contre \$12,76 millions en 1800, contre \$12,76 millions en 1799, contre \$12,76 millions en 1798, contre \$12,76 millions en 1797, contre \$12,76 millions en 1796, contre \$12,76 millions en 1795, contre \$12,76 millions en 1794, contre \$12,76 millions en 1793, contre \$12,76 millions en 1792, contre \$12,76 millions en 1791, contre \$12,76 millions en 1790, contre \$12,76 millions en 1789, contre \$12,76 millions en 1788, contre \$12,76 millions en 1787, contre \$12,76 millions en 1786, contre \$12,76 millions en 1785, contre \$12,76 millions en 1784, contre \$12,76 millions en 1783, contre \$12,76 millions en 1782, contre \$12,76 millions en 1781, contre \$12,76 millions en 1780, contre \$12,76 millions en 1779, contre \$12,76 millions en 1778, contre \$12,76 millions en 1777, contre \$12,76 millions en 1776, contre \$12,76 millions en 1775, contre \$12,76 millions en 1774, contre \$12,76 millions en 1773, contre \$12,76 millions en 1772, contre \$12,76 millions en 1771, contre \$12,76 millions en 1770, contre \$12,76 millions en 1769, contre \$12,76 millions en 1768, contre \$12,76 millions en 1767, contre \$12,76 millions en 1766, contre \$12,76 millions en 1765, contre \$12,76 millions en 1764, contre \$12,76 millions en 1763, contre \$12,76 millions en 1762, contre \$12,76 millions en 1761, contre \$12,76 millions en 1760, contre \$12,76 millions en 1759, contre \$12,76 millions en 1758, contre \$12,76 millions en 1757, contre \$12,76 millions en 1756, contre \$12,76 millions en 1755, contre \$12,76 millions en 1754, contre \$12,76 millions en 1753, contre \$12,76 millions en 1752, contre \$12,76 millions en 1751, contre \$12,76 millions en 1750, contre \$12,76 millions en 1749, contre \$12,76 millions en 1748, contre \$12,76 millions en 1747, contre \$12,76 millions en 1746, contre \$12,76 millions en 1745, contre \$12,76 millions en 1744, contre \$12,76 millions en 1743, contre \$12,76 millions en 1742, contre \$12,76 millions en 1741, contre \$12,76 millions en 1740, contre \$12,76 millions en 1739, contre \$12,76 millions en 1738, contre \$12,76 millions en 1737, contre \$12,76 millions en 1736, contre \$12,76 millions en 1735, contre \$12,76 millions en 1734, contre \$12,76 millions en 1733, contre \$12,76 millions en 1732, contre \$12,76 millions en 1731, contre \$12,76 millions en 1730, contre \$12,76 millions en 1729, contre \$12,76 millions en 1728, contre \$12,76 millions en 1727, contre \$12,76 millions en 1726, contre \$12,76 millions en 1725, contre \$12,76 millions en 1724, contre \$12,76 millions en 1723, contre \$12,76 millions en 1722, contre \$12,76 millions en 1721, contre \$12,76 millions en 1720, contre \$12,76 millions en 1719, contre \$12,76 millions en 1718, contre \$12,76 millions en 1717, contre \$12,76 millions en 1716, contre \$12,76 millions en 1715, contre \$12,76 millions en 1714, contre \$12,76 millions en 1713, contre \$12,76 millions en 1712, contre \$12,76 millions en 1711, contre \$12,76 millions en 1710, contre \$12,76 millions en 1709, contre \$12,76 millions en 1708, contre \$12,76 millions en 1707, contre \$12,76 millions en 1706, contre \$12,76 millions en 1705, contre \$12,76 millions en 1704, contre \$12,76 millions en 1703, contre \$12,76 millions en 1702, contre \$12,76 millions en 1701, contre \$12,76 millions en 1700, contre \$12,76 millions en 1699, contre \$12,76 millions en 1698, contre \$12,76 millions en 1697, contre \$12,76 millions en 1696, contre \$12,76 millions en 1695, contre \$12,76 millions en 1694, contre \$12,76 millions en 1693, contre \$12,76 millions en 1692, contre \$12,76 millions en 1691, contre \$12,76 millions en 1690, contre \$12,76 millions en 1689, contre \$12,76 millions en 1688, contre \$12,76 millions en 1687, contre \$12,76 millions en 1686, contre \$12,76 millions en 1685, contre \$12,76 millions en 1684, contre \$12,76 millions en 1683, contre \$12,76 millions en 1682, contre \$12,76 millions en 1681, contre \$12,76 millions en 1680, contre \$12,76 millions en 1679, contre \$12,76 millions en 1678, contre \$12,76 millions en 1677, contre \$12,76 millions en 1676, contre \$12,76 millions en 1675, contre \$12,76 millions en 1674, contre \$12,76 millions en 1673, contre \$12,76 millions en 1672, contre \$12,76 millions en 1671, contre \$12,76 millions en 1670, contre \$12,76 millions en 1669, contre \$12,76 millions en 1668, contre \$12,76 millions en 1667, contre \$12,76 millions en 1666, contre \$12,76 millions en 1665, contre \$12,76 millions en 1664, contre \$12,76 millions en 1663, contre \$12,76 millions en 1662, contre \$12,76 millions en 1661, contre \$12,76 millions en 1660, contre \$12,76 millions en 1659, contre \$12,76 millions en 1658, contre \$12,76 millions en 1657, contre \$12,76 millions en 1656, contre \$12,76 millions en 1655, contre \$12,76 millions en 1654, contre \$12,76 millions en 1653, contre \$12,76 millions en 1652, contre \$12,76 millions en 1651, contre \$12,76 millions en 1650, contre \$12,76 millions en 1649, contre \$12,76 millions en 1648, contre \$12,76 millions en 1647, contre \$12,76 millions en 1646, contre \$12,76 millions en 1645, contre \$12,76 millions en 1644, contre \$12,76 millions en 1643, contre \$12,76 millions en 1642, contre \$12,76 millions en 1641, contre \$12,76 millions en 1640, contre \$12,76 millions en 1639, contre \$12,76 millions en 1638, contre \$12,76 millions en 1637, contre \$12,76 millions en 1636, contre \$12,76 millions en 1635, contre \$12,76 millions en 1634, contre \$12,76 millions en 1633, contre \$12,76 millions en 1632, contre \$12,76 millions en 1631, contre \$12,76 millions en 1630, contre \$12,76 millions en 1629, contre \$12,76 millions en 1628, contre \$12,76 millions en 1627, contre \$12,76 millions en 1626, contre \$12,76 millions en 1625, contre \$12,76 millions en 1624, contre \$12,76 millions en 1623, contre \$12,76 millions en 1622, contre \$12,76 millions en 1621, contre \$12,76 millions en 1620, contre \$12,76 millions en 1619, contre \$12,76 millions en 1618, contre \$12,76 millions en 1617, contre \$12,76 millions en 1616, contre \$12,76 millions en 1615, contre \$12,76 millions en 1614, contre \$12,76 millions en 1613, contre \$12,76 millions en 1612, contre \$12,76 millions en 1611, contre \$12,76 millions en 1610, contre \$12,76 millions en 1609, contre \$12,76 millions en 1608, contre \$12,76 millions en 1607, contre \$12,76 millions en 1606, contre \$12,76 millions en 1605, contre \$12,76 millions en 1604, contre \$12,76 millions en 1603, contre \$12,76 millions en 1602, contre \$12,76 millions en 1601, contre \$12,76 millions en 1600, contre \$12,76 millions en 1599, contre \$12,76 millions en 1598, contre \$12,76 millions en 1597, contre \$12,76 millions en 1596, contre \$12,76 millions en 1595, contre \$12,76 millions en 1594, contre \$12,76 millions en 1593, contre \$12,76 millions en 1592, contre \$12,76 millions en 1591, contre \$12,76 millions en 1590, contre \$12,76 millions en 1589, contre \$12,76 millions en 1588, contre \$12,76 millions en 1587, contre \$12,76 millions en 1586, contre \$12,76 millions en 1585, contre \$12,76 millions en 1584, contre \$12,76 millions en 1583, contre \$12,76 millions en 1582, contre \$12,76 millions en 1581, contre \$12,76 millions en 1580, contre \$12,76 millions en 1579, contre \$12,76 millions en 1578, contre \$12,76 millions en 1577, contre \$12,76 millions en 1576, contre \$12,76 millions en 1575, contre \$12,76 millions en 1574, contre \$12,76 millions en 1573, contre \$12,76 millions en 1572, contre \$12,76 millions en 1571, contre \$12,76 millions en 1570, contre \$12,76 millions en 1569, contre \$12,76 millions en 1568, contre \$12,76 millions en 1567, contre \$12,76 millions en 1566, contre \$12,76 millions en 1565, contre \$12,76 millions en 1564, contre \$12,76 millions en 1563, contre \$12,76 millions en 1562, contre \$12,76 millions en 1561, contre \$12,76 millions en 1560, contre \$12,76 millions en 1559, contre \$12,76 millions en 1558, contre \$12,76 millions en 1557, contre \$12,76 millions en 1556, contre \$12,76 millions en 1555, contre \$12,76 millions en 1554, contre \$12,76 millions en 1553, contre \$12,76 millions en 1552, contre \$12,76 millions en 1551, contre \$12,76 millions en 1550, contre \$12,76 millions en 1549, contre \$12,76 millions en 1548, contre \$12,76 millions en 1547, contre \$12,76 millions en 1546, contre \$12,76 millions en 1545, contre \$12,76 millions en 1544, contre \$12,76 millions en 1543, contre \$12,76 millions en 1542, contre \$12,76 millions en 1541, contre \$12,76 millions en 1540, contre \$12,76 millions en 1539, contre \$12,76 millions en 1538, contre \$12,76 millions en 1537, contre \$12,76 millions en 1536, contre \$12,76 millions en 1535, contre \$12,76 millions en 1534, contre \$12,76 millions en 1533, contre \$12,76 millions en 1532, contre \$12,76 millions en 1531, contre \$12,76 millions en 1530, contre \$12,76 millions en 1529, contre \$12,76 millions en 1528, contre \$12,76 millions en 1527, contre \$12,76 millions en 1526, contre \$12,76 millions en 1525, contre \$12,76 millions en 1524, contre \$12,76 millions en 1523, contre \$12,76 millions en 1522, contre \$12,76 millions en 1521, contre \$12,76 millions en 1520, contre \$12,76 millions en 1519, contre \$12,76 millions en 1518, contre \$12,76 millions en 1517, contre \$12,76 millions en 1516, contre \$12,76 millions en 1515, contre \$12,76 millions en 1514, contre \$12,76 millions en 1513, contre \$12,76 millions en 1512, contre \$12,76 millions en 1511, contre \$12,76 millions en 1510, contre \$12,76 millions en 1509, contre \$12,76 millions en 1508, contre \$12,76 millions en 1507, contre \$12,76 millions en 1506, contre \$12,76 millions en 1505, contre \$12,76 millions en 1504, contre \$12,76 millions en 1503, contre \$12,76 millions en 1502, contre \$12,76 millions en 1501, contre \$12,76 millions en 1500, contre \$12,76 millions en 1499, contre \$12,76 millions en 1498, contre \$12,76 millions en 1497, contre \$12,76 millions en 1496, contre \$12,76 millions en 1495, contre \$12,76 millions en 1494, contre \$12,76 millions en 1493, contre \$12,76 millions en 1492, contre \$12,76 millions en 1491, contre \$12,76 millions en 1490, contre \$12,76 millions en 1489, contre \$12,76 millions en 1488, contre \$12,76 millions en 1487, contre \$12,76 millions en 1486, contre \$12,76 millions en 1485, contre \$12,76 millions en 1484, contre \$12,76 millions en 1483, contre \$12,76 millions en 1482, contre \$12,76 millions en 1481, contre \$12,76 millions en 1480, contre \$12,76 millions en 1479, contre \$12,76 millions en 1478, contre \$12,76 millions en 1477, contre \$12,76 millions en 1476, contre \$12,76 millions en 1475, contre \$12,76 millions en 1474, contre \$12,76 millions en 1473, contre \$12,76 millions en 1472, contre \$12,76 millions en 1471, contre \$12,76 millions en 1470, contre \$12,76 millions en 1469, contre \$12,76 millions en 1468, contre \$12,76 millions en 1467, contre \$12,76 millions en 1466, contre \$12,76 millions en 1465, contre \$12,76 millions en 1464, contre \$12,76 millions en 1463, contre \$12,76 millions en 1462, contre \$12,76 millions en 1461, contre \$12,76 millions en 1460, contre \$12,76 millions en 1459, contre \$12,76 millions en 1458, contre \$12,76 millions en 1457, contre \$12,76 millions en 1456, contre \$12,76 millions en 1455, contre \$12,76 millions en 1454, contre \$12,76 millions en 1453, contre \$12,76 millions en 1452, contre \$12,76 millions en 1451, contre \$12,76 millions en 1450, contre \$12,76 millions en 1449, contre \$12,76 millions en 1448, contre \$12,76 millions en 1447, contre \$12,76 millions en 1446, contre \$12,76 millions en 1445, contre \$12,76 millions en 1444, contre \$12,76 millions en 1443, contre \$12,76 millions en 1442, contre \$12,76 millions en 1441, contre \$12,76 millions en 1440, contre \$12,76 millions en 1439, contre \$12,76 millions en 1438, contre \$12,76 millions en 1437, contre \$12,76 millions en 1436, contre \$12,76 millions en 1435, contre \$12,76 millions en 1434, contre \$12,76 millions en 1433, contre \$12,76 millions en 1432, contre \$12,

Le prêt d'honneur de la S.J.B.

Déjà plus de \$45,000 en bourses aux étudiants de la Mauricie

Par Gérard Boulay

Le Prêt d'Honneur aux étudiants continue de faire l'objet d'une attention toute particulière de la Société St-Jean-Baptiste. Au cours de l'année 1959-1960, 37 bourses ont été octroyées pour études universitaires, soit une somme totale de \$7,400.

Les étudiants qualifiés peuvent continuer à l'Université de leur choix, et le prêt de la Société est conditionné aux résultats obtenus. A date, il est constaté que tous les boursiers ont obtenu des résultats qui leur assurent cette continuité.

On sait que Trois-Rivières n'a pas encore son Université, mais c'est dans l'ordre des projets de la Société St-Jean-Baptiste, pour qui le domaine de l'éducation est un problème de premier plan. Il convient de signaler qu'un étudiant ayant bénéficié d'une bourse de la Société vient de se voir gratifier d'une bourse de la Compagnie International Nickel, qui a déjà retenu ses services au moment où il sortira de l'Université, à raison des excellentes notes obtenues. Cet étudiant s'est empressé de rembourser la société immédiatement — même s'il

n'y était pas tenu. — afin de permettre à un autre étudiant de profiter des avantages offerts par la Société.

Une souscription a été organisée par la Société St-Jean-Baptiste afin de recueillir des fonds pour le Prêt d'Honneur. L'objectif fixé était de \$16,000 et la Société a recueilli \$8,900 et les membres seront invités à combler le déficit.

A date la Société St-Jean-Baptiste a prêté plus de \$45,000 aux étudiants de la Mauricie. Ceux-ci reçoivent \$400 en deux versements égaux, selon les résultats obtenus. Un an après qu'ils ont obtenu un emploi, ou qu'ils exercent une profession, l'intérêt commence à courir et le remboursement devient exigible. On nous dit que tous font honneur à leurs obligations. Ces prêts sont fournis à des étudiants qui en ont véritablement besoin. Il ne s'agit pas de prêts politiques. Il s'agit de fils de familles nombreuses et dont le salaire est inférieur au salaire familial, d'orphelins, etc. Le Prêt d'Honneur a rendu d'énormes services à la communauté, et au fur et à mesure qu'on en saisira toute l'importance, on donnera avec encore plus de générosité.

Le Conseil des Ouvriers Unis prend position

Le Conseil des Ouvriers Unis des textiles d'Amérique, section des trois moulins de la Wabasso affiliés au C.T.C., condamne les déclarations de Gosselin, de la Fédération Catholique du textile concernant l'attitude des Ouvriers Unis des textiles d'Amérique vis-à-vis la question du règlement intervenu à la Dominion Textile.

Un communiqué, émis par le Comité, mande que les exécutifs des trois locaux endossent complètement l'attitude affichée par M. Roger Provost et les comités exécutifs de Montréal et Valleyfield. Dans sa résolution, adoptée à l'unanimité, le Conseil des Ouvriers Unis des textiles souligne qu'il considère que le contrat de travail intervenu est un des meilleurs jamais obtenus par leurs confrères du Textile O.U.A.

Accusés d'avoir fait circuler de l'argent contrefait

Thomas Lafrenière et Carmela Sinotte subissent leur procès le 26 février en marge d'une accusation d'avoir mis en circulation de l'argent contrefait. La plainte avait été portée le 30 janvier par le sergent J.-M.-R. Lortan, de la Gendarmerie Royale. Ils ont comparu hier matin et leur procès a été fixé après qu'ils eurent protesté de leur innocence.

Tout deux auraient opéré à St-Alexis des Monts les 21 et 22 août dernier. C'est à la suite d'une enquête de la Gendarmerie Royale qu'ils furent arrêtés.

Fillette renversée par une automobile

Une fillette âgée de 7 ans, Jeanne D'Arc Panchaud, 292 rue St-Antoine a été renversée par une automobile vers 11h30 hier matin à l'angle des rues Bureau et Royale au moment où elle tentait de traverser la rue.

Comme elle ne semblait souffrir d'aucune blessure, elle fut transportée chez elle. Le choc n'avait pas été violent puisque l'automobile conduite par M. Jules Lafrenière, 2580, rue de Varenne venait de démarrer.

Les constatations usuelles ont été effectuées par les agents Jean-Claude Dumont et Léo Ricard du poste no 1.

A Ste-Madeleine

M. Lionel Rheault n'assistera plus aux réunions de la Ligue

L'échevin Lionel Rheault, du quartier No 1, de la paroisse Ste-Madeleine du Cap-de-la-Madeleine, dont le nom a été mêlé à certaines divergences d'opinions et à des actes qui ont été posés au sein de la Ligue des propriétaires de cette paroisse, a tenu, hier, à nous communiquer certaines précisions à ce sujet.

M. Rheault a tenu à préciser qu'il n'assisterait plus aux assemblées de la Ligue des propriétaires de Ste-Madeleine. Il entend toutefois, continuer à renseigner les propriétaires de son quartier comme dans le passé, mais il ne servira d'autres moyens que ceux qui lui fourniront la Ligue des propriétaires de Ste-Madeleine. L'échevin du quartier No 1 préfère sembler-il convoquer les propriétaires lui-même quand il veut les renseigner. "De cette façon dit-il, j'adresserai à un plus grand nombre de propriétaires, car ils sont de moins en moins nombreux, aux assemblées de la Ligue".

Voici d'ailleurs, le texte intégral de la déclaration de l'échevin du quartier No 1 de Ste-Madeleine, "Je suis, d'a-



LE DR PAUL LACOURSIERE, vice-président national du Jeune Commerce a prononcé une intéressante conférence, hier midi, devant ses collègues du Richelieu réunis pour le déjeuner hebdomadaire. On remarque auprès de lui M. Gaston Francoeur, président du club.

Selon le Dr Paul Lacoursière

On ne connaît pas assez le Canada à l'étranger

Le Dr Paul Lacoursière, vice-président national du Jeune Commerce, a énoncé devant ses collègues du Richelieu, hier, qu'il se demande s'il ne serait pas dans l'ordre que les autorités fédérales soient invitées à intensifier leur politique extérieure afin de mieux faire connaître notre pays à l'étranger.

Faisant le récit d'un récent voyage au Brésil où il a assisté au congrès international des Chambres de Commerce des Jeunes, le Dr Lacoursière a dit que le Canada n'est pas connu dans

ce pays. La réalisation gigantesque de la canalisation du Saint-Laurent est, aux yeux des Brésiliens, un accomplissement des Américains et des Anglais. Le conférencier estime qu'il y a lieu de se demander si un organisme comme la Chambre des Jeunes ne devrait pas prendre l'initiative de préparer un mémoire à l'intention du gouvernement central pour lui inviter à corriger cette situation au moyen d'une politique extérieure plus prononcée.

Le vice-président de la Jeune Chambre canadienne a dit qu'il a eu l'impression de vivre sur une autre planète pendant son séjour au Brésil tant la mentalité est différente de celle de chez nous. Le Canadien qui y séjourne apprend à apprécier sa patrie lorsqu'il y trouve "Nous vivons tellement bien ici, dit-il, que nous sommes tentés de mener une vie égoïste et je crois que des clubs comme le Richelieu ou l'on se fait une obligation de s'intéresser aux problèmes de la communauté ont raison d'exister".

Le Dr Lacoursière a noté que l'accueil la-bas fut des plus chaleureux. Il a observé que le Brésil subit une forte inflation actuellement. Un dollar équivalait aujourd'hui à deux cents cruzeiros, mais il y a quelques années, il en valait quarante.

La ville de Sao-Paulo est la ville industrielle du Brésil. Le manufacturier américain est en retard au chapitre de l'investissement ici. C'est l'industriel européen qui est en avance. Buenos-Aires est la ville aristocratique par excellence. On y relève une cinquantaine de parcs. Il y a encore des personnes, mais ceux-ci n'ont pas plus d'influence que les communistes. Tout est sous la gouverne de l'armée dirigée par le général Frondizi.

A Mexico, le Dr Lacoursière a spécialement apprécié l'agglomération universitaire. Quarante mille étudiants sont inscrits à l'Université de Mexico. Chaque étudiant paie seize dollars par année pour faire ses études. La faculté de chirurgie dentaire pour sa part compte huit cents étudiants et possède son pavillon individuel comme toutes les autres facultés.

Le déjeuner était sous la présidence de M. Gaston Francoeur.

Assemblée des propriétaires de St-Odilon

L'association des propriétaires St-Odilon du Cap-de-la-Madeleine se réunira dimanche prochain, le 21 février au sous-sol de l'église de St-Odilon pour leur assemblée générale annuelle. La nouvelle a été annoncée par le secrétaire-treasorier de l'Association.

On sait que le président de l'Association des propriétaires de la paroisse de St-Odilon est M. Phil Blouin. C'est une assemblée des plus importantes et tous les membres sont convoqués à cette réunion qui débutera à 10 h. 30.

Convocations

Vendredi
Trois-Rivières - Ecole St-Paul - 8 hres - Revue des Cadets de Saint-Paul à la salle de l'école.

Samedi

Trois-Rivières - Auditorium de la Salle - 8 hres - Soirée du ciné-club Jocelin.

Événements prochains
Cap-de-la-Madeleine - Académie Sacré-Coeur - 10 hres - Assemblée de la Ligue des Propriétaires de Ste-Madeleine.

Cap-de-la-Madeleine - Salle paroissiale St-Odilon - Après la messe de 9 hres - déjeuner-causette et assemblée générale annuelle de la Ligue des propriétaires de Ste-Madeleine.

Je suis, d'a-



LES MEMBRES DU panel, lors du dîner-forum mensuel de l'Association des préposés au crédit, de la Cité de Lavolette en l'hôtel Château de Blois, hier soir, étaient MM. Raymond Charette, Paul Rivard, François Lacroix, J.-Claude Lussier, Bertho Lebrun, Alban Perrier et Me Claude Bisson.

Dîner-forum des préposés au crédit

Il survient au Québec trop de faillites, déclare M. Lacroix

Il survient au Québec dix fois plus de faillites personnelles que dans toutes les autres provinces du pays, a affirmé hier soir, M. François Lacroix, gérant du crédit au magasin J.-L. Fortin, des Trois-Rivières. Celui-ci présidait le dîner-forum mensuel de l'Association des préposés au crédit de la Cité de Lavolette en l'hôtel Château de Blois.

Reçu directeur national de ce mouvement, à l'occasion de la convention générale tenue à Vancouver en fin de semaine dernière, l'ex-président local a relevé qu'un effort sera tenté par l'Association en vue de faire disparaître ces faillites. M. Lacroix a dit que la décision en a été prise par l'exécutif national. Il a également souligné qu'une proposition de Mlle Édouard-

dina Dupont a été adoptée par l'Association. Mlle Dupont préconise la publication d'articles en langue française dans la revue Credit Wise. Il faudra cependant que ces écrits parviennent en français et au Québec si l'on veut les lire dans la revue, a-t-il précisé. Poursuivant ses propos en marge de la récente convention, M. Lacroix a annoncé que l'Association a choisi la Métropole canadienne comme lieu du prochain congrès.

A ce sujet, il a fait remarquer que la représentation du Québec à Vancouver était imposante, puisque pas moins de huit intéressés ont effectué le voyage. "Nul doute, a-t-il ajouté, que le sera davantage l'an prochain avec la tenue de la réunion à Montréal". En terminant

M. Lacroix a fait remarquer que la Semaine du Crédit aura lieu cette année du 24 au 30 avril et qu'une fois de plus l'on profitera de la circonstance pour faire la publicité qui s'impose en marge de l'Association.

Il félicita le directeur de la publicité de l'organisme, M. Paul-A. Thérien, comptable au Nouvelliste, pour le succès qu'il a connu l'an dernier. Il remercia le journal local de l'avoir si bien épaulé de même que tous les autres médiums d'information qui collaborent.

La rencontre s'est terminée par un forum auquel participèrent toute l'assistance. Les panelistes étaient MM. Raymond Charette, Paul Rivard, J. Claude Lussier, Bertho Lebrun, Alban Perrier et Me Claude Bisson.



ON A ELU HIER soir l'exécutif de la fête nationale à Trois-Rivières et au Cap-de-la-Madeleine, lors d'une réunion de la St-Jean-Baptiste. De gauche à droite, M. André Tourigny, trésorier, de Trois-Rivières, Paul Hebert, président, du Cap-de-la-Madeleine, Armand Belanger, secrétaire, de Trois-Rivières, Conrad Boissonneault, conseiller technique, du Cap-de-la-Madeleine, M. Pierre Bellemare, de Trois-Rivières, vice-président, était absent.

Cause type

Le règlement décrétant la fermeture des magasins ultra vires à Nicolet

Nicolet. — Dans une cause type servant à plusieurs autres de même nature, le juge Lucien Comeau de la Cour du Magistrat, siègeant hier, à Nicolet, a renvoyé la plainte de M. Arthur Desllets en faveur de l'intimé M. Armand Gagnelle. La cause en question avait encore trait à l'heure de fermeture de certains épiceries locales le soir, certains jours de semaine, excepté le dimanche.

La plainte indiquait que l'intimé aurait violé en laissant ouvert son établissement un jeu de loi après 6h 30, le règlement municipal n° 39 de la ville de Nicolet et plus particulièrement les amendements apportés par le règlement n° 118. Les faits ne furent pas niés par les parties. Le juge a cité le premier de l'article 239 des statuts refondus que la corporation de la ville de Nicolet passa son règlement, lequel paragraphe se lit comme suit:

Dans toute municipalité de cette ville, le conseil municipal peut faire, amender et abroger des règlements ordonnant que, pendant tout ou partie de l'année, les magasins d'une ou plusieurs catégories dans la municipalité soient fermés et restent fermés, après les temps et heures fixes et déterminés dans ce but par le

dit règlement; mais les temps et heures ainsi fixes et déterminés par tel règlement ne doivent pas être plus tôt que six heures du soir, ni plus tard que sept heures du matin."

Donc en vertu de la loi, souligne le juge Comeau, la fermeture peut bien être plus courte que entre six heures le soir et sept heures le matin, mais pas plus longue. Or la ville de Nicolet décrétait que les établissements de ce genre devaient ouvrir leur commerce le lendemain à 8 hres p.m. ce qui est "ultra vires".

Un des points déterminants était de savoir si un règlement municipal pouvait être attaqué et annulé pour partie. La poursuite soutenait qu'un règlement peut être invalidé en partie sans l'être en entier. La défense observait qu'une invalidité d'une partie entraînait la nullité du tout.

Citant la jurisprudence, le juge trouva qu'effectivement un règlement pouvait être attaqué et annulé pour partie, en principe.

Selon une doctrine établie, les cours ont rendu les décisions suivantes:

"Un règlement ou une résolution du conseil municipal peut être valide en partie et nul pour le reste, si la partie valide est distincte de, et sans connexion avec, ce qui est nul. Autrement la nullité d'une

partie entraîne celle de l'ensemble, 22 B.R. Brunet vs La Cité de Montréal 188."

"Un règlement municipal, qui est ultra vires pour partie, doit être annulé pour le tout, lorsque la partie invalide du règlement est si intimement liée au reste qu'il ne peut la supprimer sans affecter l'économie générale de la mesure de l'entreprise. 52 B.R. Cie Electrique du Saguenay Ltee vs Corp. Village de St-Jérôme & Al 305."

"D'après la loi de la fermeture à bonne heure, conclut le juge Comeau, la fermeture et l'ouverture se décrètent comme un tout, car on ne peut décréter la fermeture sans fixer l'ouverture ensuite, pour que cela puisse être logique."

"Donc la fermeture des magasins édictée par le règlement n° 39 en question tel qu'amendé est illégale et invalide parce que ultra vires, vu que la ville de Nicolet n'avait pas le pouvoir d'ordonner la fermeture des magasins jusqu'à huit heures le lendemain matin. La plainte est donc rejetée et l'intimé acquitté."

Me Pierre Smith de Nicolet occupait la défense des épiceries intimées dans cette affaire.

Deux sujets d'actualité

Le voyage d'amitié de la SSJB et le concours de langue parlée

par Gérard BOULAY

Au cours de la conférence de presse qu'a donnée la Société St-Jean-Baptiste de Trois-Rivières, jeudi avant-midi, deux sujets ont particulièrement attiré l'attention: le voyage d'amitié et le concours de langue parlée. Il s'agit d'un "voyage d'amitié" et d'un concours de la langue parlée. On sait que depuis sa fondation, la Commission Touristique de la Mauricie s'applique à promouvoir la connaissance de notre région. L'une des plus belles de la province. Sous l'impulsion de son président, Me Jean-Marie Bureau, C.M., la Commission s'est appliquée au cours de l'année dernière à préparer des itinéraires touristiques.

La Société St-Jean-Baptiste aura l'honneur d'offrir officiellement la première visite touristique organisée en Mauricie. Connaissances d'abord notre région. Le parcours sera terminé ces jours-ci et la date sera définitivement fixée. Plus de 200 automobiles (soit 1,000 personnes) participent à cet événement qui marquera une intense campagne touristique en faveur de la Mauricie.

Depuis deux ans, la Commission tient des réunions groupant des personnes de Trois-Rivières, de La Tuque, de Shawville et de la région. Le travail s'est fait avec méthode, des comités ont fait des expertises, et de la part de la caravane de visiteurs recevra une série de dépliants illustrant les sites historiques rencontrés sur le parcours.

Le concours de la langue parlée pour les élèves de 8 et 9e années sera repris encore une fois cette année. Il sera établi sur le vocabulaire, la

lecture d'un texte d'auteurs canadiens-français, en résumé, en ses propres mots, cette lecture, et aussi une improvisation de dix minutes sur un sujet au programme d'étude de l'histoire du Canada. Le concours se fera à l'échelle paroissiale, d'inspecteur, régionale et provinciale. Les prix seront de \$200, \$100, \$50 et 25 prix de \$10. L'Union St-Joseph, société mutuelle, s'est engagée à souscrire annuellement une somme de \$500 pendant 10 ans. Le concours est sous l'égide de la Société St-Jean-Baptiste.

Le concours de la langue parlée pour les élèves de 8 et 9e années sera repris encore une fois cette année. Il sera établi sur le vocabulaire, la

lecture d'un texte d'auteurs canadiens-français, en résumé, en ses propres mots, cette lecture, et aussi une improvisation de dix minutes sur un sujet au programme d'étude de l'histoire du Canada. Le concours se fera à l'échelle paroissiale, d'inspecteur, régionale et provinciale. Les prix seront de \$200, \$100, \$50 et 25 prix de \$10. L'Union St-Joseph, société mutuelle, s'est engagée à souscrire annuellement une somme de \$500 pendant 10 ans. Le concours est sous l'égide de la Société St-Jean-Baptiste.

Le concours de la langue parlée pour les élèves de 8 et 9e années sera repris encore une fois cette année. Il sera établi sur le vocabulaire, la

lecture d'un texte d'auteurs canadiens-français, en résumé, en ses propres mots, cette lecture, et aussi une improvisation de dix minutes sur un sujet au programme d'étude de l'histoire du Canada. Le concours se fera à l'échelle paroissiale, d'inspecteur, régionale et provinciale. Les prix seront de \$200, \$100, \$50 et 25 prix de \$10. L'Union St-Joseph, société mutuelle, s'est engagée à souscrire annuellement une somme de \$500 pendant 10 ans. Le concours est sous l'égide de la Société St-Jean-Baptiste.

Le concours de la langue parlée pour les élèves de 8 et 9e années sera repris encore une fois cette année. Il sera établi sur le vocabulaire, la

Deux femmes sérieusement blessées dans un accident

Deux dames de Louiseville ont été sérieusement blessées aux jambes, vers 6 hres, hier soir, quand l'automobile dans laquelle elles prenaient place a dérapé sur la route nationale 2, à quelques centaines de pieds des cabines Bettez. La voiture qui circulait sur un bout très droit de la route a donné contre un arbre de fort diamètre, près d'une heure.

Les victimes ont été transportées, inconscientes, à l'hôpital St-Joseph de notre ville par les ambulanciers de la maison Julien Philibert de Trois-Rivières. Ce sont Mme Fernand Grégoire du boulevard St-Germain à Louiseville et Mme Arthur Doyon, 20 rue St-Antoine, même endroit.

Elles n'ont repris connaissance qu'à leur arrivée à l'hôpital. C'est le Dr Charles-Edouard Lamoureux qui leur prodiguera les premiers soins. Les blessées souffrent toutes deux de blessures aux jambes et de multiples contusions. L'état de Mme

Grégoire est plus grave que celui de sa compagne, quoique sans danger pour le moment. C'est l'officier Paul-Emile LaLiberté qui s'est rendu sur les lieux effectuer les constatations usuelles. Son travail était rendu compliqué à cause de l'intense circulation de l'heure du souper. Elle fut hospitalisée pendant près d'une heure.

La surface légèrement glacée de la route a failli être cause de plusieurs autres accidents. La police nous a signalé que plusieurs personnes aient prêté leur concours au service d'ordre pour assurer la sécurité de la circulation. On a particulièrement noté le travail de M. Stan St-Pierre, d'Oka, comté des Deux-Montagnes, qui, durant près d'une heure, apporte son concours pour faire les signaux lumineux de circulation nécessaires.

L'automobile a subi de très lourds dommages. Ils furent évalués à plus de \$800.

PHOTO POSTE

Économie de 50% et plus
Initiales
8 photos 35x45 - 12 photos 46x46 - 16 photos 56x76 - 20 photos 56x86
Impression ind. agrandie, 05¢ ches.
Plus taxe de vente à 05¢ pour les trois de poste par commande. Les photos sont livrées dans un joli carnet.
Installation des plus modernes. Retour le jour même de la réception pour les photos en blanc et noir. Plus de 150,000 commandes de clients satisfaits l'année passée.

Films en couleurs
Nous sommes en mesure de vous donner un service de 5 à 6 jours, tout en vous faisant bénéficier de prix très raisonnables.
Essayez notre service de maille, vous serez étonné de la rapidité et de la qualité de notre travail. Demandez nos enveloppes de retour et notre liste de prix.

SATISFACTION GARANTIE ou ARGENT REMIS
Envoyez toujours vos films à: PHOTO POSTE INC.
Case postale 1153 — Dépt N — Québec, P.Q.

EPARGNEZ PLUS

En achetant régulièrement chez votre "MAGASIN REGAL" vous obtenez... Épargnes supplémentaires, Services supplémentaires, Qualité supérieure, Primes de choix...

DANS NOTRE ANNONCE D'HIER ON AURAIT DU LIRE...

\$10.00

COUPON BONI

\$10.00

CRYSTAL KLEEN

CIRE LIQUIDE

SUCCES

BIDON 32 ONCES

\$1.29

REGAL

LES MAGASINS

REGAL

STORES INC.

No us pouvons imprimer en 24 heures les faire-part, cartes d'invitation, cartes d'affaires de toutes sortes. La plus belle qualité de travail. Service rapide. Prix raisonnables. Appelez dès aujourd'hui.

IMPRIMERIE

IDF

DES FORGES

865 Ste-Marguerite

Trois-Rivières

FR 5-4911



(Photo Le Nouvelliste)
ACADIA HIGHLAND FLING taureau shorthorn à la tête du troupeau de la "Ferme du Grand Air", propriété de Gaston Marsan, St-Eustache P.Q. Ce taureau fut le deuxième meilleur sujet de sa race à l'Exposition Royale de Toronto. Il est frère de P. S. Troubadour, qui fut vendu au prix de \$20,000.00 à Chicago.

Pour une viande de première qualité

Les cultivateurs du Québec se doivent d'élever plus de bétail de boucherie

Par J. René Ferron

Les possibilités de la production d'une viande de bœuf de première qualité dans la province de Québec, sont de plus en plus grandes, surtout depuis l'avènement de différentes races spécifiques d'animaux de boucherie. À cause de cette possibilité, les cultivateurs du Québec peuvent facilement et se doivent de faire l'élevage des animaux de boucherie.

Notre province étant le marché principal pour la viande de bœuf, au pays, il est donc essentiel et logique de tenter de produire sur place ce qui sera consommé sur place. Tout le monde sait qu'actuellement le marché québécois est alimenté par les autres provinces. Comme le disait M. Gaston Marsan, agronome, de St-Eustache, "nous avons un débouché à notre portée."

Malheureusement, nos cultivateurs du Québec sont très peu préparés à une telle production et une grande campagne d'enseignement s'impose, comme le disait récemment, le rédacteur en chef d'un journal québécois. Pour bien ré-

ussir un élevage spécialisé, il faut beaucoup de connaissances et d'expérience en la matière. Cette expérience, elle peut s'acquérir de deux façons, par la pratique et en tenant compte de l'expérience des autres.

"Depuis dix ans, que nous prêchons aux cultivateurs du Québec de pratiquer l'élevage du bœuf de boucherie et plus que jamais, l'économie de notre agriculture nous donne raison", de dire M. Gaston Marsan, dans un communiqué qu'il nous faisait parvenir récemment. "Tout le monde sait que le prix du bœuf se maintient toujours à un niveau assez intéressant, tandis que les productions avicoles, porcines et laitières accusent une surproduction et ne survivront que par les prix de soutien. Le Canada peut doubler sa production de bœuf et il ne sera pas encore question d'une surproduction. Il y a donc lieu de s'intéresser d'une façon particulière à cet élevage."

"À notre avis," disait M. Marsan, "il n'y a pas d'indroits spécifiques. Dans n'im-

porte quel coin, il y a des circonstances, des facteurs qui favorisent une exploitation du genre. La production des bovins de boucherie est à base d'herbage et de fourrage. Alors pour produire à un certain volume, il faut de la superficie."

"Ceux qui, par exemple, n'ont plus la main-d'œuvre nécessaire à l'exploitation d'une ferme à base d'industrie laitière peuvent se lancer dans cet élevage, ce sera leur planche de salut. Les hommes d'affaires ou les industriels qui possèdent une ferme pour leur propre plaisir et pour s'assurer une paisible retraite, peuvent facilement y introduire cet élevage."

"Enfin, il y a les régions de colonisation, où les pâturages sont abondants. Aussi les grandes fermes situées près des centres peuplés où il serait avantageux de produire un bœuf de haute qualité pour la vente sur le marché local."

Dans son texte, M. Gaston Marsan, nous mentionne qu'il avait eu souvent l'occasion de causer de la chose avec feu l'honorable Paul Sauvé, de regrettable mémoire. Il mentionne, que M. Sauvé avait une vaste conception de nos problèmes agricoles et épaulait avec ardeur tous mouvements susceptibles d'améliorer le marché.

D'ailleurs, l'honorable J. D. Bégin, ministre de la Colonisation ne s'est-il pas publiquement déclaré en faveur de l'introduction de l'élevage du bœuf de boucherie sur les fermes relevant de son ministère. En terminant son exposé, M. Marsan, nous parle des 58 jeunes éleveurs, fils de colonisateurs, qui exposeront chacun un bœuf à l'Exposition Nationale de l'Agriculture, qui se tiendra à Montréal à partir du 18 février 1960.

Sincèrement, nous croyons que le temps est venu pour les cultivateurs de toute la province de Québec de songer sérieusement à l'élevage des animaux de boucherie. N'oubliez pas que les premiers à débiter en bénéficieront. D'ailleurs, si l'on tient compte de la consommation de bœuf à l'heure actuelle, il faut en conclure que le danger d'une surproduction dans ce domaine n'est pas à craindre pour une bonne période de temps.

La possibilité d'un tel élevage mérite une sérieuse considération et les cultivateurs du Québec soucieux de mener à bien leur exploitation agricole n'ont pas le droit de se disculper en face d'une telle alternative. Ils se doivent de considérer la chose froidement et de prendre une décision sans crainte de s'embarquer dans une exploitation qui ne serait pas rentable.

La chanson du festival est enregistrée

VICTORIAVILLE (DNC) — Comme la nature qui accomplit son travail secret et prépare la montée de la sève, les comités du Festival de l'Érable activent leur besogne. D'après les rapports qui ont été rendus publics lors de l'assemblée plénière tenue à l'hôtel de ville, on peut se faire une idée assez nette de ce travail fait dans l'enthousiasme créateur.

Mme Laliberté-Landry a transporté sur la musique de St-Jean-Louis Vallée des paroles agréables et la chanson du festival est née. Elle s'enregistre à l'heure actuelle, afin que la diffusion puisse en être assurée comme il se doit. M. Paul Bérubé a harmonisé le refrain à 3 voix et toute la charge de ce comité incombe à M. Jean-Louis Fradette.

Cinq associations, différentes dans leur esprit mais unanimes dans leur collaboration enthousiaste ont répondu à l'appel du Dr Boisvert avec une spontanéité qui reflète fidèlement le sentiment d'approbation qui anime la ville toute entière. Cinq associations cinq princesses, une émulation joyeuse et fraternelle dans la réalisation d'un travail fructueux.

Reparé, le collège de Berthier deviendra une école régionale

BERTHIERVILLE (Spécial) — La ville et la paroisse comptent 1,824 enfants, soit 899 pour la campagne et 925 pour la ville.

Le transport des élèves de la Commission scolaire coûte \$6,000 annuellement et dans ce cas, la ville paie mais il n'y a que les enfants de la paroisse qui sont transportés. Une taxe de vente a été imposée et elle permet, grâce aux revenus additionnels qu'elle procure de sauver la Commission scolaire financièrement.

D'après nos premiers plans, de déclarer le président de cet organisme, le Dr Paul Gervais, dans une causerie au Richelieu, la Commission scolaire, en réparant le Collège et y installant 22 classes comprend bien qu'elle ne résoudra que la difficulté présente. Mais, de poursuivre le président, chacun sait que la population enfantine n'en restera pas là et, en conséquence, notre problème en devient d'autant plus complexe.

"Selon nos premiers plans, d'enchaîner M. Gervais, nous ferions un emprunt de \$170,000, pour tenter, avec ces argent, de réparer le collège. Il va sans dire que nous aimerions beaucoup plus édifier une bâtisse neuve. Mais, nous sommes tenus de prendre en considération la montée des taxes provenant de la construction du filtre de l'aqueduc, du canal du fossé Menard et des projets de la Ville pour autres constructions. Encore une fois, lorsqu'on songe à faire de grandes dépenses, il ne faut jamais perdre de vue la capacité de payer des électeurs."

"La réparation du Collège ne mettra pas fin à toutes nos complications, mais je crois qu'une partie du problème sera résolue. À tout événement, d'une part, les électeurs de Berthier ont clairement exprimé l'opinion qu'ils préféraient la réparation à la construction d'un édifice neuf. D'autre part, je dois vous apprendre aussi que les ingénieurs Milette et Mainguy ont favorisé ce point de vue. Plus que cela, M. Omer-Jules Desautels, surintendant de l'Instruction publique de Québec est venu inconnu voir notre vieux collège et a donné son adhésion à notre projet."

"Je crois que dans ces con-

ditions, nous sommes suffisamment autorisés à agir comme nous le faisons."

"C'est notre intention, s'il est possible d'en arriver là, de doter Berthier, non seulement d'une école centrale mais d'une école régionale devant desservir les municipalités environnantes."

Le Dr Gervais, a terminé, en disant à l'adresse de l'O.T.J. que la Commission scolaire est disposée à faire tout ce qui est possible pour lui venir en aide et que la Cour du Collège sera à la disposition de l'O.T.J.

"J'ai toujours été un amateur du sport et je déplore vivement qu'il y en ait si peu dans notre ville."

Le centenaire de St-Ubalde sera fêté du 24 au 27 juin

Saint-Ubalde (DNC) — Les fêtes marquant le centenaire de Saint-Ubalde se dérouleront les 24, 25, 26 et 27 juin prochain. Ces dates furent fixées lors d'une réunion des autorités religieuses et civiles de la paroisse tenue récemment.

Les principaux responsables des comités ont été choisis à cette occasion. M. l'abbé Georges Gingras, curé, sera le patron d'honneur avec M. l'abbé Louis-Philippe Béchard, vicaire. Le président général de l'organisation sera M. Jules St-Germain, ancien maire. Les présidents honoraires sont MM.

Aristide Rompré, maire du village et député de Portneuf aux Communes et Rosaire Chailfou, député de Portneuf à l'Assemblée législative.

Les conseillers honoraires actifs sont MM. Alphonse Drouin, maire de la paroisse de St-Ubalde et Rodolphe Denis, marguillier en charge. Mlle Blandine Denis, institutrice, a été choisie secrétaire.

En outre, quatorze sous-comités ont été formés dans l'ordre suivant: comité du beau temps, la R.S. Marguerite du Sacré-Cœur; comité des finances, M. Maurice Juneau; comi-



LE PREMIER COURS d'université populaire à Saint-Narcisse au lieu sacré dernier, sous l'égide de la Chambre de Commerce des Jeunes de Saint-Stanislas. On reconnaît ici les principaux responsables du cours. De gauche à droite MM. Jacques Bouchard, président du comité d'université populaire; M. Gérard Langlois, conseiller et M. Gérard Fugère, président du Jeune Commerce de Saint-Stanislas.

té du secrétariat, Mme Valérie Duvillier; comité des décorations, M. Dominique Pleau; comité du Musée, Mme Jules St-Germain; comité de la parade, M. François Denis; comité des jeux, M. Raymond Marcotte; comité du banquet, les

dames fermières; comité de restaurant, Mme Euclide Gendron; comité de la nécréologie, Mme Irma Auger; comité de Costumes, Mme Henri Harbo; comité de l'album, M. Jean-Claude Cauchon; comité de la publicité, M. Clément Cauchon.

La situation de l'emploi est excellente à Saint-Stanislas

ST-STANISLAS (DNC) — Contrairement aux années passées, après les fêtes, les chômeurs ont été assez rares à St-Stanislas et la campagne d'emploi d'hiver a donné de bons résultats.

La grande majorité de nos ouvriers spécialisés sont encore employés dans les exploitations forestières ou les travaux ne sont pas tous terminés. La plupart des camps sont encore en opération pour quelques semaines, alors que l'an dernier, tous les hommes étaient "descendus" en janvier.

Comme la construction n'a jamais été aussi active en hiver, la main-d'œuvre locale travaille encore à la finition de trois habitations et d'un garage alors que les travaux sont à leur début pour l'érection d'un bâtiment assez spacieux qui servira probablement à la vente d'animaux. Ces constructions, en plus des petites réfections que les menuisiers ont eu à faire dans nos maisons, ont tenu occupés un bon nombre d'ouvriers de chez nous.

Pour sa part, l'entretien des chemins d'hiver a créé des emplois à plusieurs de nos chauffeurs et mécaniciens. En général, il semble que la classe ouvrière n'a pas eu trop de difficulté à se trouver du travail cet hiver.

Les petites industries locales ont maintenu leur production au rythme régulier, offrant du travail à leurs équipes d'employés en toute saison.

Il est à souhaiter que d'autres industries du genre s'établissent à St-Stanislas, afin de garder une population stable plus nombreuse en notre paroisse.

COURS de CONDUITE

TROIS-RIVIERES

Débutant le

22 FEVRIER 1960

à 7 h. 30 p. m.



L'INSTITUT DE TECHNOLOGIE

rue St-François-Xavier

consistant en 12 heures de théorie et 9 demi-heures de pratique, sur voitures à double contrôle, transmission automatique et régulière.

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT

M. ARMAND GILBERT

FR 6-8362

Les voitures sont gracieusement fournies par Sirois Auto mobiles Limitée et Kimball Automobile Limitée.

ECOLE DE CONDUITE

DU

Club Automobile Québec (CAA-AAA)

La BIÈRE à la page pour les gens à la page

Par sa saveur incomparable, Dow est plus que jamais la préférée de tous. En toute saison, elle répond exactement aux exigences du goût moderne.

GARANTIE LA MEILLEURE
SEULE DOW EST "CLIMATISÉE"



A la Télévision

VENREDI, 19 FEVRIER 1960

10.00 8: Ding Dong School
12.30 5P: Truth or consequences
13.30 8: Love that Bob
1.00 8: About Faces
1.15 5P: For you madam
1.30 5P: Montreal matinee
1.45 5P: Queen for a day
2.00 5P: Chez Hélène
2.15 5P: Matinée Theatre
2.30 5P: Day in court
2.45 5P: Long métrage

2.55 5P: Nursery School
3.00 5P: Loretta Young Theatre
3.15 5P: Open House
3.30 5P: The Gale Storm Show
3.45 5P: Beat the clock
3.55 5P: Young Dr. Malone
4.00 5P: Pour vous, madame
4.15 5P: Ciné-éclat
4.30 5P: From These Roots
4.45 5P: Bonjour Madame
4.55 5P: Three Stages
5.00 5P: Ciné-éclat
5.15 5P: Trouble with father
5.30 5P: Who do you Trust

5.45 13: La Boite à Images
6.00 5P: Thin Man
6.15 5P: Tea & Sympathy
6.30 5P: This is Alice
6.45 5P: American Bandstand
6.55 5P: 2-4-13 BOBINO
7.00 5P: Menu à la carte
7.15 5P: Adventure Theatre
7.30 5P: 2-4-13: La Boite à Surprises
7.45 5P: Patti's Playhouse
7.55 5P: American Bandstand
8.00 5P: 2-4-13: Ouragan
8.15 5P: Les Casse-Cou
8.30 5P: Boots & Saddles
8.45 5P: Dessins Animés
8.55 5P: Mighty Mouse
9.00 5P: Rin Tin Tin

9.15 5P: Les Casse-Cou
9.30 5P: Boots & Saddles
9.45 5P: Dessins Animés
9.55 5P: Mighty Mouse
10.00 5P: Rin Tin Tin

CKTM-TV 13

VENREDI 19 FEVRIER '60

1.30 Ciné-Matinée : "Fausseuse"
3.05 Pour vous, Madame...
3.45 La Boite à Images
4.00 Bobino
4.15 La Boite à Surprises
4.30 Ouragan
4.45 Les casse-cou
4.55 "Film"
5.05 "Film"
5.15 "Film"
5.25 "Film"
5.35 "Film"
5.45 Pour elle
5.55 Aventure
6.05 Les idées en marche
6.15 Les beaux films
6.25 Affaire de famille
6.35 Téléjournal
6.45 Nouvelles Sportives
6.55 Commentaires
7.05 CBC TV News
7.15 Ciné Soir
7.25 "Jeux Dangereux"

Le Poste de T.V. le plus populaire au cœur du Québec

6.00 2: Téléjournal
6.15 4: Sans aboi
6.30 5P: Christy Comedies
6.45 5P: Rendez-vous
6.55 5P: Melody Ranch
7.00 5P: Nouvelles sportives
7.15 5P: "ank Heron
7.30 5P: Carrefour
7.45 5P: Datinelle Québec
7.55 5P: Metro
8.00 5P: Nouvelles - Melon
8.15 5P: Carrefour
8.30 5P: A Star shall rise
8.45 5P: Seven O'Clock
8.55 5P: Overseas Adventure
9.00 5P: Histoire à suivre
9.15 5P: Tabloid
9.30 5P: Chez Paul
9.45 5P: Téléjournal
9.55 5P: Hebdo Sportif

7.30 2: Ciné-éclat
7.45 4: Le savoir-vivre
7.55 5P: Law of the plainsman
8.00 5P: San Francisco Beat
8.15 5P: La vie dans nos forêts
8.30 5P: Walt Disney présente
8.45 5P: 2-4-13: Pour Elle
8.55 5P: Découvertes
9.00 5P: 4-7-13: Aventures
9.15 5P: Country Hoedown
9.30 5P: Les idées en marche
9.45 5P: Première Audition
9.55 5P: Pour Just Men
10.00 5P: Le Courrier de
10.15 5P: Mark Tuvain's America
10.30 5P: The Citadel
10.45 5P: 2-4-7-13: Les beaux films
10.55 5P: Flying Doctor
11.00 5P: Country Hoedown
11.15 5P: M. Squad
11.30 5P: Rescue 8
11.45 5P: The Silent service
11.55 5P: Rescue 8

10.00 5P: Cavalcade of sports
10.15 5P: Cavalcade of sports
10.30 5P: Robert Taylor
10.45 5P: Black Saddle
10.55 5P: 2-4-13: Affaire de famille
11.00 5P: Questions Indiscrettes
11.15 5P: Jack Pot Bowling
11.30 5P: 2-4-5P-6-7-13: Nouvelles - News - Sports
11.45 5P: World's Best Movie
11.55 5P: Metro - News Round-up
12.00 5P: Late Show
12.15 5P: 20th Century Theatre
12.30 5P: Sports Final

13: Nouvelles sportives
13.30 2-7: Ciné-Vedette
13.45 5P: Boite aux images
13.55 5P: Showcase
14.00 13: Ciné-Soir

Radio CHLN

AUJOURD'HUI

12.00 L'Angelus
12.01 Vie agricole
(Massey Ferguson)
12.05 Comédie Vedette
12.10 RADIO JOURNAL
(P.A. GOUIN)
12.40 Bon à connaître
(PRUDENTIAL ASS.)
12.45 Interimède
12.50 RADIO JOURNAL DOW
1.00 Indiscrétion
1.15 Rythmes latins
1.30 Sérenade
1.55 NOUVELLES
2.00 Refrains de Paris
2.35 NOUVELLES
3.00 Cœur à cœur
3.15 Intimité
3.35 NOUVELLES
4.00 Ballades américaines
4.55 NOUVELLES
5.00 Dans la remise
5.30 Hits & Succès 550
5.55 Ciné-Spectacle
6.00 Hits & Succès 550
6.15 RADIO JOURNAL
6.25 RADIO SPORT
6.35 Hits & Succès 550
7.00 Le Chapélin
7.15 Reportage de la pêche aux
petits poissons
7.30 Hits & Succès 550
8.00 Indiscrétion
8.55 NOUVELLES
9.00 Ici l'on danse
10.30 RADIO JOURNAL
11.40 Ici l'on danse
11.55 RADIO JOURNAL
12.00 Pensez du soir
FIN DES EMISSIONS

5.50 Ouverture
5.55 Messe du sanctuaire
6.30 Réveille-matin
6.55 NOUVELLES
7.00 Réveille-matin
7.30 METEO
7.34 Réveille-matin
8.00 NOUVELLES
8.10 Nouvelles sportives (HFC)
8.15 Variétés CHLN
8.55 NOUVELLES
9.00 Horoscope Esta
9.05 Histoire de rire
9.55 NOUVELLES
10.00 Brigade Jeunesse
10.55 NOUVELLES (Gillette)
11.00 Histoire de rire
11.55 Actualités du jour
(Comptoir Laitier)
12.00 L'Angelus

5.50 Ouverture
5.55 Messe du sanctuaire
6.30 Réveille-matin
6.55 NOUVELLES
7.00 Réveille-matin
7.30 METEO
7.34 Réveille-matin
8.00 NOUVELLES
8.10 Nouvelles sportives (HFC)
8.15 Variétés CHLN
8.55 NOUVELLES
9.00 Horoscope Esta
9.05 Histoire de rire
9.55 NOUVELLES
10.00 Brigade Jeunesse
10.55 NOUVELLES (Gillette)
11.00 Histoire de rire
11.55 Actualités du jour
(Comptoir Laitier)
12.00 L'Angelus

5.50 Ouverture
5.55 Messe du sanctuaire
6.30 Réveille-matin
6.55 NOUVELLES
7.00 Réveille-matin
7.30 METEO
7.34 Réveille-matin
8.00 NOUVELLES
8.10 Nouvelles sportives (HFC)
8.15 Variétés CHLN
8.55 NOUVELLES
9.00 Horoscope Esta
9.05 Histoire de rire
9.55 NOUVELLES
10.00 Brigade Jeunesse
10.55 NOUVELLES (Gillette)
11.00 Histoire de rire
11.55 Actualités du jour
(Comptoir Laitier)
12.00 L'Angelus

5.50 Ouverture
5.55 Messe du sanctuaire
6.30 Réveille-matin
6.55 NOUVELLES
7.00 Réveille-matin
7.30 METEO
7.34 Réveille-matin
8.00 NOUVELLES
8.10 Nouvelles sportives (HFC)
8.15 Variétés CHLN
8.55 NOUVELLES
9.00 Horoscope Esta
9.05 Histoire de rire
9.55 NOUVELLES
10.00 Brigade Jeunesse
10.55 NOUVELLES (Gillette)
11.00 Histoire de rire
11.55 Actualités du jour
(Comptoir Laitier)
12.00 L'Angelus

5.50 Ouverture
5.55 Messe du sanctuaire
6.30 Réveille-matin
6.55 NOUVELLES
7.00 Réveille-matin
7.30 METEO
7.34 Réveille-matin
8.00 NOUVELLES
8.10 Nouvelles sportives (HFC)
8.15 Variétés CHLN
8.55 NOUVELLES
9.00 Horoscope Esta
9.05 Histoire de rire
9.55 NOUVELLES
10.00 Brigade Jeunesse
10.55 NOUVELLES (Gillette)
11.00 Histoire de rire
11.55 Actualités du jour
(Comptoir Laitier)
12.00 L'Angelus

5.50 Ouverture
5.55 Messe du sanctuaire
6.30 Réveille-matin
6.55 NOUVELLES
7.00 Réveille-matin
7.30 METEO
7.34 Réveille-matin
8.00 NOUVELLES
8.10 Nouvelles sportives (HFC)
8.15 Variétés CHLN
8.55 NOUVELLES
9.00 Horoscope Esta
9.05 Histoire de rire
9.55 NOUVELLES
10.00 Brigade Jeunesse
10.55 NOUVELLES (Gillette)
11.00 Histoire de rire
11.55 Actualités du jour
(Comptoir Laitier)
12.00 L'Angelus

5.50 Ouverture
5.55 Messe du sanctuaire
6.30 Réveille-matin
6.55 NOUVELLES
7.00 Réveille-matin
7.30 METEO
7.34 Réveille-matin
8.00 NOUVELLES
8.10 Nouvelles sportives (HFC)
8.15 Variétés CHLN
8.55 NOUVELLES
9.00 Horoscope Esta
9.05 Histoire de rire
9.55 NOUVELLES
10.00 Brigade Jeunesse
10.55 NOUVELLES (Gillette)
11.00 Histoire de rire
11.55 Actualités du jour
(Comptoir Laitier)
12.00 L'Angelus

5.50 Ouverture
5.55 Messe du sanctuaire
6.30 Réveille-matin
6.55 NOUVELLES
7.00 Réveille-matin
7.30 METEO
7.34 Réveille-matin
8.00 NOUVELLES
8.10 Nouvelles sportives (HFC)
8.15 Variétés CHLN
8.55 NOUVELLES
9.00 Horoscope Esta
9.05 Histoire de rire
9.55 NOUVELLES
10.00 Brigade Jeunesse
10.55 NOUVELLES (Gillette)
11.00 Histoire de rire
11.55 Actualités du jour
(Comptoir Laitier)
12.00 L'Angelus

5.50 Ouverture
5.55 Messe du sanctuaire
6.30 Réveille-matin
6.55 NOUVELLES
7.00 Réveille-matin
7.30 METEO
7.34 Réveille-matin
8.00 NOUVELLES
8.10 Nouvelles sportives (HFC)
8.15 Variétés CHLN
8.55 NOUVELLES
9.00 Horoscope Esta
9.05 Histoire de rire
9.55 NOUVELLES
10.00 Brigade Jeunesse
10.55 NOUVELLES (Gillette)
11.00 Histoire de rire
11.55 Actualités du jour
(Comptoir Laitier)
12.00 L'Angelus

5.50 Ouverture
5.55 Messe du sanctuaire
6.30 Réveille-matin
6.55 NOUVELLES
7.00 Réveille-matin
7.30 METEO
7.34 Réveille-matin
8.00 NOUVELLES
8.10 Nouvelles sportives (HFC)
8.15 Variétés CHLN
8.55 NOUVELLES
9.00 Horoscope Esta
9.05 Histoire de rire
9.55 NOUVELLES
10.00 Brigade Jeunesse
10.55 NOUVELLES (Gillette)
11.00 Histoire de rire
11.55 Actualités du jour
(Comptoir Laitier)
12.00 L'Angelus

5.50 Ouverture
5.55 Messe du sanctuaire
6.30 Réveille-matin
6.55 NOUVELLES
7.00 Réveille-matin
7.30 METEO
7.34 Réveille-matin
8.00 NOUVELLES
8.10 Nouvelles sportives (HFC)
8.15 Variétés CHLN
8.55 NOUVELLES
9.00 Horoscope Esta
9.05 Histoire de rire
9.55 NOUVELLES
10.00 Brigade Jeunesse
10.55 NOUVELLES (Gillette)
11.00 Histoire de rire
11.55 Actualités du jour
(Comptoir Laitier)
12.00 L'Angelus

5.50 Ouverture
5.55 Messe du sanctuaire
6.30 Réveille-matin
6.55 NOUVELLES
7.00 Réveille-matin
7.30 METEO
7.34 Réveille-matin
8.00 NOUVELLES
8.10 Nouvelles sportives (HFC)
8.15 Variétés CHLN
8.55 NOUVELLES
9.00 Horoscope Esta
9.05 Histoire de rire
9.55 NOUVELLES
10.00 Brigade Jeunesse
10.55 NOUVELLES (Gillette)
11.00 Histoire de rire
11.55 Actualités du jour
(Comptoir Laitier)
12.00 L'Angelus

5.50 Ouverture
5.55 Messe du sanctuaire
6.30 Réveille-matin
6.55 NOUVELLES
7.00 Réveille-matin
7.30 METEO
7.34 Réveille-matin
8.00 NOUVELLES
8.10 Nouvelles sportives (HFC)
8.15 Variétés CHLN
8.55 NOUVELLES
9.00 Horoscope Esta
9.05 Histoire de rire
9.55 NOUVELLES
10.00 Brigade Jeunesse
10.55 NOUVELLES (Gillette)
11.00 Histoire de rire
11.55 Actualités du jour
(Comptoir Laitier)
12.00 L'Angelus

5.50 Ouverture
5.55 Messe du sanctuaire
6.30 Réveille-matin
6.55 NOUVELLES
7.00 Réveille-matin
7.30 METEO
7.34 Réveille-matin
8.00 NOUVELLES
8.10 Nouvelles sportives (HFC)
8.15 Variétés CHLN
8.55 NOUVELLES
9.00 Horoscope Esta
9.05 Histoire de rire
9.55 NOUVELLES
10.00 Brigade Jeunesse
10.55 NOUVELLES (Gillette)
11.00 Histoire de rire
11.55 Actualités du jour
(Comptoir Laitier)
12.00 L'Angelus

5.50 Ouverture
5.55 Messe du sanctuaire
6.30 Réveille-matin
6.55 NOUVELLES
7.00 Réveille-matin
7.30 METEO
7.34 Réveille-matin
8.00 NOUVELLES
8.10 Nouvelles sportives (HFC)
8.15 Variétés CHLN
8.55 NOUVELLES
9.00 Horoscope Esta
9.05 Histoire de rire
9.55 NOUVELLES
10.00 Brigade Jeunesse
10.55 NOUVELLES (Gillette)
11.00 Histoire de rire
11.55 Actualités du jour
(Comptoir Laitier)
12.00 L'Angelus

La nouvelle Galerie des Arts est brillamment inaugurée

Par JACK BEST de la Presse Canadienne
OTTAWA (PC) — La nouvelle Galerie des arts du Canada a été brillamment inaugurée mercredi soir.

A une fastueuse cérémonie à laquelle assistaient plus de 2 000 personnes en tenue de gala, le premier ministre Diefenbaker a officiellement déclaré ouverte l'immeuble Lorne, construit au coût de plusieurs millions de dollars. C'est la nouvelle Galerie nationale.

Bien que "le rideau de la cravate blanche", dénoncé par les députés de l'opposition au Parlement, ait été levé, bien peu de ceux qui étaient présents, n'avaient pas revêtu la tenue de circonstance.

Durant plus d'une heure, avant les cérémonies officielles, le foyer de l'édifice ultra-moderne, à sept étages, a accueilli une brillante compagnie de dames en robe du soir et de messieurs portant l'habit de gala et la cravate blanche.

Lorsque le premier ministre est arrivé, cette foule est montée au quatrième étage où s'est déroulée la cérémonie, au cinquième, où tous ces gens se sont tenus près d'une rampe par-dessus laquelle on pouvait voir le foyer central en bas, grâce à un espace ouvert.

Des quelque huit orateurs, seul le premier ministre Diefenbaker a échappé à la concurrence.

Brillante réunion
L'immeuble Lorne est érigé juste à l'extérieur de la Place de la Confédération, dans le centre d'Ottawa. Auparavant, les trésors de la Galerie étaient logés au Musée Victoria, à environ un mille plus au sud.

Les ministres du cabinet, les membres du corps diplomatique, le clergé, les députés et d'autres citoyens éminents ont assisté à la cérémonie d'inauguration.

Parmi les autres personnes présentes, on remarquait M. Trenchard Cox, directeur du Musée Victoria, à Albert, Londres, M. Karl Martin, directeur du Alte Pinakothek de Munich et M. Benedetto Civiletti, surintendant des monuments et des musées, province de Trieste, Italie.

Sur les murs du quatrième plancher, on avait suspendu 36 peintures classiques prêtées à la Galerie par 22 musées d'Europe et des Etats-Unis, pour marquer l'occasion. Un honnête homme, rapporte ce qu'il a vu, n'aurait pas pu s'empêcher de dire: "Une moitié des artistes est sur le point d'être trahie l'autre moitié avec ses pinceaux".

Avant que M. Diefenbaker

Le premier ministre rapporta certains idées exprimées à propos de la culture canadienne au cours du siècle dernier, dans un livre intitulé "Days of Lorne" — écrit par le professeur Andrew McNutt de l'Université du Nouveau-Brunswick.

Le professeur McNutt, dont le livre emprunte largement aux lettres écrites par Lord Lorne, écrit: "Ce fut souvent une réflexion exquise par les voyageurs européens au Canada que les Canadiens étaient trop absorbés par l'idée de devenir riches".

Le livre disait également: "La poussée matérialiste a conduit à ce point dominant qu'elle conféraient une auréole sordide à la scène canadienne".

M. Diefenbaker, dans ses commentaires sur la rivalité entre les artistes canadiens de l'époque, rapporte ce qu'il a vu, n'aurait pas pu s'empêcher de dire: "Une moitié des artistes est sur le point d'être trahie l'autre moitié avec ses pinceaux".

Le livre disait également: "La poussée matérialiste a conduit à ce point dominant qu'elle conféraient une auréole sordide à la scène canadienne".

M. Diefenbaker, dans ses commentaires sur la rivalité entre les artistes canadiens de l'époque, rapporte ce qu'il a vu, n'aurait pas pu s'empêcher de dire: "Une moitié des artistes est sur le point d'être trahie l'autre moitié avec ses pinceaux".

Le livre disait également: "La poussée matérialiste a conduit à ce point dominant qu'elle conféraient une auréole sordide à la scène canadienne".

M. Diefenbaker, dans ses commentaires sur la rivalité entre les artistes canadiens de l'époque, rapporte ce qu'il a vu, n'aurait pas pu s'empêcher de dire: "Une moitié des artistes est sur le point d'être trahie l'autre moitié avec ses pinceaux".

Le livre disait également: "La poussée matérialiste a conduit à ce point dominant qu'elle conféraient une auréole sordide à la scène canadienne".

M. Diefenbaker, dans ses commentaires sur la rivalité entre les artistes canadiens de l'époque, rapporte ce qu'il a vu, n'aurait pas pu s'empêcher de dire: "Une moitié des artistes est sur le point d'être trahie l'autre moitié avec ses pinceaux".

Le tourisme y gagnera énormément

Refrancisons les noms de nos hôtels et de nos restaurants

par Gérard BOULAY
La reffrançisation fait l'objet des soucis de notre société nationale. La Société St-Jean-Baptiste, Elle a entrepris une campagne intensive à travers la province afin de lui conserver son visage français et de corriger les écarts.

C'est dans le domaine de l'hôtellerie et des restaurants que le mal se fait le plus sentir. On a tendance à donner aux établissements des noms anglais afin d'exercer auprès de l'étranger une servilité de mauvais aloi.

Emboitant le pas, un poste de radio local a organisé un concours de noms français de restaurants. Déjà près de 400 noms sont parvenus aux organisateurs de ce programme. De concert avec les autres succursales de la province, un catalogue sera dressé et distribué aux Conseils municipaux et aux professionnels du Québec qui ont des relations d'affaires avec les hôteliers et les restaurateurs afin de redonner au Québec son visage français.

Il suffit de parcourir nos villes et nos villages pour se rendre compte de cette tendance déplorable à l'anglicisation, qui, quel qu'en soit le motif, n'est que le reflet d'une décadence morale. Il faut convaincre nos gens que les Américains ou les Anglais visitent la province de Québec pour y trouver un visage français et si nous déformons volontairement ce visage qu'ils cherchent, nous décevons la cause du tourisme, l'une des plus importantes industries du Québec.

La Société nationale a commencé son œuvre dans ce domaine. Il en reste bien d'autres, comme l'éducation du langage, à compter de l'enfance, et le souci de conserver à nos constructions le cachet d'une architecture typiquement québécoise. Il y a un élan qui a été donné à la Société St-Jean-Baptiste depuis une vingtaine d'années et cet élan ne fait que s'accroître. La Société s'est engagée, sous l'impulsion d'hommes énergiques et de vision à longue portée dans une action définitive et constructive.

Il faut noter que les Européens d'expression française qui s'installent chez nous donnent à leurs établissements commerciaux un caractère typiquement français. Il est impensable que les nôtres comprennent cet objectif qui réussit si bien aux Québécois, et s'appliquent à développer une personnalité que recherche le touriste avec avidité.

Je sais que ce sera fatigant, mais j'aime tellement chanter!

Couleurs nouvelles pour les uniformes de la Garde N.-D.

La Garde Notre-Dame, ayant décidé, il y a quelque temps, de renouveler ses uniformes, a maintenant choisi ses nouvelles couleurs et aussi son nouveau modèle d'uniforme. Ce changement sera la plus grosse amélioration apportée à la Garde depuis sa fondation en juin 1920.

Au tout début la Garde Notre-Dame était habillée de bleu marine mais à peine quelques années après sa fondation, on changea pour le brun actuel avec rubans bleus bordés en jaune.

La Garde Notre-Dame aura donc en 1960, année de son 40ème anniversaire ses nouveaux uniformes qui seront plus beaux et plus attrayants, la tunique restera brune mais d'une teinte plus pâle et différente, le collet sera ouvert pour les soldats comme pour les officiers, les pantalons seront bleus avec rubans rouges bordés or sur le côté. La même décoration s'appliquera aussi à la tunique et à la casquette. Cette dernière a aussi subi quelques modifications et sera de la même couleur que la tunique. Les boutons sont ceux de la Fédération des Gardes paroissiales de même que le monogramme du kepi. Ces uniformes seront ainsi fabriqués. Le contrat a été donné à une maison d'alfaire de la paroisse.

Plus de billets
Quelques heures après que les deux concerts eussent été annoncés à Riga, il ne restait plus un seul billet à vendre. Plusieurs détenteurs de billets avaient entendu le soprano canadien au cours de son premier voyage et cette fois ils apportèrent des bouquets de fleurs qu'ils lancèrent à la fin du récital. On lui envoya aussi des mots de remerciement et d'admiration de même que de petits cadeaux — du parfum, des sculptures sur bois et des bijoux.

"Ce fut vraiment ravissant", dit-elle alors qu'elle se reposait dans un hôtel londonien avant de commencer sa tournée en Hollande. "Il y en avait même qui attendaient à la porte de l'auditorium pour me saluer après la représentation."

Lors de sa première tournée on lui demandait sans cesse de chanter "Ave Maria" de Schubert, mais elle n'en avait pas apporté la musique. Cette fois elle l'a chantée à chacune des sept représentations et "il ont été absolument ravis".

Elle a dit que la "liberté complète" de l'auditoire est la seule différence qu'elle remarque entre "Les et l'Ouest". "Il serait bien difficile de définir d'autres différences, et au fond je pense que tous les auditeurs se ressemblent beaucoup."

Disques russes
Mlle Marshall, qui vit dans la banlieue torontoise de Scarborough, a été invitée à donner une série de concerts en Russie.

Disques russes
Mlle Marshall, qui vit dans la banlieue torontoise de Scarborough, a été invitée à donner une série de concerts en Russie.

Disques russes
Mlle Marshall, qui vit dans la banlieue torontoise de Scarborough, a été invitée à donner une série de concerts en Russie.

Disques russes
Mlle Marshall, qui vit dans la banlieue torontoise de Scarborough, a été invitée à donner une série de concerts en Russie.

Disques russes
Mlle Marshall, qui vit dans la banlieue torontoise de Scarborough, a été invitée à donner une série de concerts en Russie.

Disques russes
Mlle Marshall, qui vit dans la banlieue torontoise de Scarborough, a été invitée à donner une série de concerts en Russie.

Refrancisons les noms de nos hôtels et de nos restaurants

par Gérard BOULAY
La reffrançisation fait l'objet des soucis de notre société nationale. La Société St-Jean-Baptiste, Elle a entrepris une campagne intensive à travers la province afin de lui conserver son visage français et de corriger les écarts.

C'est dans le domaine de l'hôtellerie et des restaurants que le mal se fait le plus sentir. On a tendance à donner aux établissements des noms anglais afin d'exercer auprès de l'étranger une servilité de mauvais aloi.

Emboitant le pas, un poste de radio local a organisé un concours de noms français de restaurants. Déjà près de 400 noms sont parvenus aux organisateurs de ce programme. De concert avec les autres succursales de la province, un catalogue sera dressé et distribué aux Conseils municipaux et aux professionnels du Québec qui ont des relations d'affaires avec les hôteliers et les restaurateurs afin de redonner au Québec son visage français.

Il suffit de parcourir nos villes et nos villages pour se rendre compte de cette tendance déplorable à l'anglicisation, qui, quel qu'en soit le motif, n'est que le reflet d'une décadence morale. Il faut convaincre nos gens que les Américains ou les Anglais visitent la province de Québec pour y trouver un visage français et si nous déformons volontairement ce visage qu'ils cherchent, nous décevons la cause du tourisme, l'une des plus importantes industries du Québec.

La Société nationale a commencé son œuvre dans ce domaine. Il en reste bien d'autres, comme l'éducation du langage, à compter de l'enfance, et le souci de conserver à nos constructions le cachet d'une architecture typiquement québécoise. Il y a un élan qui a été donné à la Société St-Jean-Baptiste depuis une vingtaine d'années et cet élan ne fait que s'accroître. La Société s'est engagée, sous l'impulsion d'hommes énergiques et de vision à longue portée dans une action définitive et constructive.

Il faut noter que les Européens d'expression française qui s'installent chez nous donnent à leurs établissements commerciaux un caractère typiquement français. Il est impensable que les nôtres comprennent cet objectif qui réussit si bien aux Québécois, et s'appliquent à développer une personnalité que recherche le touriste avec avidité.

Je sais que ce sera fatigant, mais j'aime tellement chanter!

Couleurs nouvelles pour les uniformes de la Garde N.-D.

La Garde Notre-Dame, ayant décidé, il y a quelque temps, de renouveler ses uniformes, a maintenant choisi ses nouvelles couleurs et aussi son nouveau modèle d'uniforme. Ce changement sera la plus grosse amélioration apportée à la Garde depuis sa fondation en juin 1920.

Au tout début la Garde Notre-Dame était habillée de bleu marine mais à peine quelques années après sa fondation, on changea pour le brun actuel avec rubans bleus bordés en jaune.

La Garde Notre-Dame aura donc en 1960, année de son 40ème anniversaire ses nouveaux uniformes qui seront plus beaux et plus attrayants, la tunique restera brune mais d'une teinte plus pâle et différente, le collet sera ouvert pour les soldats comme pour les officiers, les pantalons seront bleus avec rubans rouges bordés or sur le côté. La même décoration s'appliquera aussi à la tunique et à la casquette. Cette dernière a aussi subi quelques modifications et sera de la même couleur que la tunique. Les boutons sont ceux de la Fédération des Gardes paroissiales de même que le monogramme du kepi. Ces uniformes seront ainsi fabriqués. Le contrat a été donné à une maison d'alfaire de la paroisse.

Plus de billets
Quelques heures après que les deux concerts eussent été annoncés à Riga, il ne restait plus un seul billet à vendre. Plusieurs détenteurs de billets avaient entendu le soprano canadien au cours de son premier voyage et cette fois ils apportèrent des bouquets de fleurs qu'ils lancèrent à la fin du récital. On lui envoya aussi des mots de remerciement et d'admiration de même que de petits cadeaux — du parfum, des sculptures sur bois et des bijoux.

"Ce fut vraiment ravissant", dit-elle alors qu'elle se reposait dans un hôtel londonien avant de commencer sa tournée en Hollande. "Il y en avait même qui attendaient à la porte de l'auditorium pour me saluer après la représentation."

Lors de sa première tournée on lui demandait sans cesse de chanter "Ave Maria" de Schubert, mais elle n'en avait pas apporté la musique. Cette fois elle l'a chantée à chacune des sept représentations et "il ont été absolument ravis".

Elle a dit que la "liberté complète" de l'auditoire est la seule différence qu'elle remarque entre "Les et l'Ouest". "Il serait bien difficile de définir d'autres différences, et au fond je pense que tous les auditeurs se ressemblent beaucoup."

Disques russes
Mlle Marshall, qui vit dans la banlieue torontoise de Scarborough, a été invitée à donner une série de concerts en Russie.

Disques russes

Importantes modifications apportées à la loi électorale

Le premier ministre et Me Hamel croisent le fer

QUÉBEC — L'étude du bill 53 modifiant la loi électorale du Québec a donné lieu, hier après-midi, à l'Assemblée législative, à deux importants discours de la part du premier ministre, l'honorable Antonio Barrette, et du député de St-Maurice, M. René Hamel.

Ce dernier voudrait que le bill aille plus loin mais il a déclaré que l'opposition voterait avec le gouvernement sur la question. De fait, ce bill a été adopté, hier soir, à l'unanimité.

Le premier ministre a répondu à son collègue l'ancien ministre de l'Éducation, M. Hamel, avec les amendements qui y ont été apportés à diverses reprises sous l'Union Nationale, l'on constatera que nous avons la meilleure loi qu'il y ait en matière de loi électorale. M. Barrette a répété plusieurs fois au cours de son discours qu'il veut des élections libres, honnêtes et protéger la liberté du vote.

Portée du bill

Les dispositions principales de ce bill ont les effets suivants: A) L'énumération urbaine est faite par deux énumérateurs, l'un nommé sur recommandation du premier ministre ou de son délégué, l'autre sur recommandation du chef de l'opposition officielle ou de son délégué.

B) Durant la période électorale, le président général des élections peut, à titre temporaire, les services de toutes personnes jugées nécessaires: elles seront payées conformément aux honoraires fixés par le tarif.

C) Lorsqu'un groupe d'électeurs vu l'état des lieux, doit parcourir plus de huit milles de chemin pour se rendre voter, le président d'élection peut ouvrir plus d'un bureau de scrutin dans une même section.

D) En autorisant le président général des élections à publier des avis dans des quotidiens, le lieutenant-gouverneur en Conseil devra à l'avenir les désigner.

E) Les formules concernant l'énumération urbaine et actuellement en possession du président général des élections, pourront être utilisées.

F) Le traitement annuel du président général des élections est porté à quatorze mille dollars à compter du premier novembre 1959.

M. Hamel

Le député de St-Maurice dit en commençant qu'il s'agit d'une loi importante, et il rappelle qu'avant 1941 les listes électorales étaient faites par les secrétaires-trésoriers des municipalités. Mais, de 1940 à 1943, il y eut une élection partielle, à la suite de la loi accordant droit de vote aux femmes. Le gouvernement a alors décidé que les listes électorales seraient préparées par deux énumérateurs, un représentant le gouvernement, l'autre l'opposition et la Législature a trouvé que ce système donnait des résultats satisfaisants.

M. Hamel ajoute que s'il est un moment où la justice doit régner entre les partis politiques c'est bien lors de la préparation des listes électorales. Le gouvernement, dit-il, a des avantages du fait qu'il est au pouvoir, mais on peut établir l'équilibre entre les partis au moment de la préparation des listes électorales.

En 1952, dit le député de St-Maurice, le gouvernement s'est senti ébranlé et, en 1953, il enlevait le deuxième énumérateur, malgré les protestations énergiques de l'opposition libérale. Pour justifier son action, le gouvernement a donné toutes sortes de raisons, notamment qu'il y avait danger qu'une élection ne soit pas tenue si les deux énumérateurs ne s'entendaient pas. Le premier ministre du temps prétendait que le deuxième énumérateur était embarrassant.

M. Hamel déclare que pas un homme sérieux et honnête ne prétendrait que le fait de confier à un seul parti politique le soin de préparer les listes électorales ne comporte pas le danger de souffler ces listes.

L'élection de 1956

M. Hamel rappelle l'élection de 1956 et déclare qu'une fois le scrutin compté presque tous les gens sérieux, libres d'exprimer leur opinion, ont condamné les abus et considérables et patents qui s'étaient produits.

Les premiers à sonner l'alarme, dit M. Hamel, ont été deux théologiens de l'université Laval, les abbés Dion et O'Neil, qui ont publié une condamnation des abus formidables qui s'étaient produits durant l'élection.

M. Barrette: Ou est article des abbés Dion et O'Neil a-t-il été publié?

M. Hamel fait venir un page et fait tenir l'article en question au premier ministre. Celui-ci dit qu'il n'en veut pas, le place sur le pupitre voisin et fait, à son tour, venir un page pour le retourner au député de St-Maurice.

Le premier ministre

M. Barrette commence son discours en disant: Vous voyez dans quel embarras se trouve un parti qui a plusieurs chefs.

M. Hamel: Le Président du comité plénier a rendu une décision à ce sujet. Le premier ministre n'a pas le droit de discuter la décision.

M. Barrette: J'approuve la décision du Président. Ce que je veux souligner ce sont les corrections à la loi électorale apportées sous le règne de l'Union Nationale.

Le premier ministre souligne que durant le règne des libéraux les bulletins de vote n'avaient pas de falon, et que ces bulletins étaient imprimés sur du papier commercial. Les imitations étaient faciles.

Aujourd'hui, c'est différent, dit-il. Nous avons des bulletins de vote honnêtes, et c'est grâce aux amendements à la loi électorale proposés par l'Union Nationale.

M. Antonio Talbot: Il y a lieu de rectifier les faits. Lors de l'adoption du bill 34, en 1953, M. Duplessis avait dit que la mesure n'était peut-être pas parfaite. Que toute loi était perfectible et que si l'expérience démontrait qu'il y avait lieu de la modifier, il le ferait.

M. Hamel: Il a dit ça, sans doute pour dissiper les malaises qu'il avait décelés chez les gens de son parti qui pouvaient trouver que le chef allait bien loin. De toute façon, on a vu les effets du bill 34. L'un des journaux les plus courageux de la province, le "Devoir" de Montréal, a fait une enquête après les élections de 1956. Le journaliste a découvert, par

exemple, dans le comté de Québec qu'il y avait eu sur la liste électorale des noms d'enfants, comme ceux de Nicole Degrandpre, 2 ans; Gaston Breton, 2 mois; Louise Blanchet, 6 ans.

M. Emilien Rochette (U.N., Québec): On n'a pas le droit de lire un article de journal, mal informé, pour lancer des insinuations de nature à salir la réputation d'un député. Je n'en-tends pas qu'on mette en doute l'honnêteté du député de Québec.

Le député de St-Maurice a aussi parlé de l'article de l'abbé Dion et O'Neil. Il n'a pas dit que l'article en question était destiné aux prêtres, que c'était, en somme, un document secret. Je laisse la responsabilité à ceux qui l'ont rendu public.

M. Hamel: Le député se choque sans raison. Je n'ai pas dit que c'était lui qui avait insinué les noms d'enfants sur la liste. Mais je voulais dire que le bill présentement à l'étude est bien à propos. Il va permettre d'empêcher la répétition d'irrégularités du genre. Il va corriger les listes électorales soufflées.

M. Barrette: Le député s'éloigne continuellement du sujet. Il prend des chemins de travers.

M. Hamel: Il y en a qui se sauvent pendant quelque temps. M. Barrette: C'est une insulte à son chef, Jean Lesage, qui fuit le combat.

M. Barrette: Je parlais de ceux qui se sauvent quand ils ont une tâche à remplir et sont payés pour la remplir.

M. Ross: Je demande aux deux côtés de la Chambre de revenir au sujet. Il ne faut pas qu'il y ait de débat dans le débat.

M. Hamel: Je continue de dire que le bill est à propos pour éviter les listes soufflées comme dans le comté de Québec.

M. Rochette: Je proteste de nouveau contre ces insinuations malveillantes basées sur un article de journal, lui-même basé sur des informations folichonnes.

Des suggestions

Le député de St-Maurice dit que l'opposition aimerait à ce que le bill ait une portée plus générale. Il croit, par exemple, que la nomination de deux représentants par poll, au lieu

d'un seul, aurait comme conséquence d'ajouter aux mesures de sécurité et d'honnêteté.

M. Hamel dit que de cette façon, on pourrait éviter les irrégularités comme cela s'est produit dans plusieurs comtés en 1956. Il note que dans un comté de Montréal où un député de l'Union Nationale a été élu, on a compté 243 votes, alors qu'il n'y avait que 218 électeurs.

Le député de St-Maurice voudrait que la portée du bill à l'étude soit plus grande de sorte que pareils abus soient évités. Ainsi, il serait peut-être possible d'éviter de faire de pareilles trouvailles dans les taxis: 300 bulletins de vote avaient été trouvés dans un taxi de Montréal.

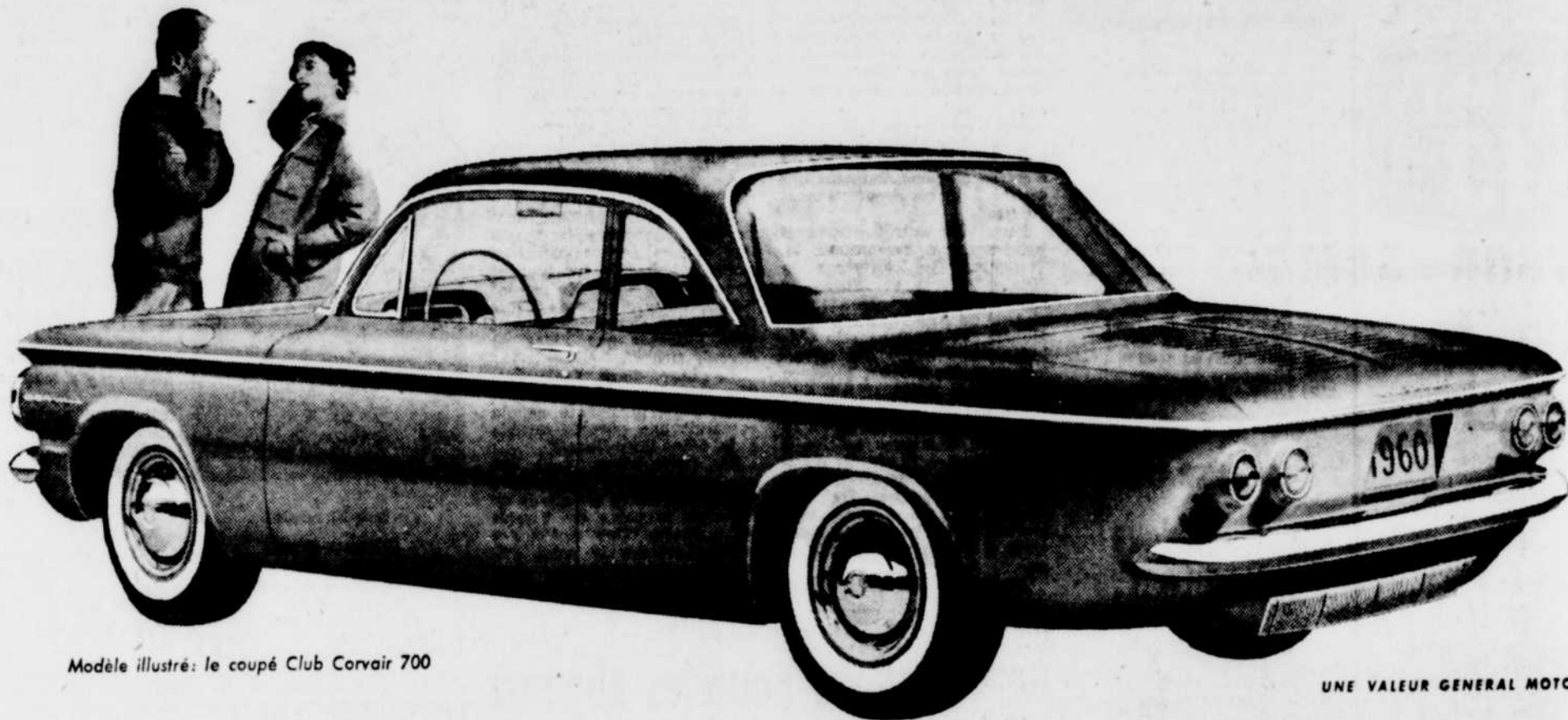
Il note par ailleurs, que les polls du comté de Laurier ont été raidés, c'était dans le but de trouver les libéraux qui s'y trouvaient.

M. A. Gagné: Si ces polls ont été raidés, c'était dans le but de trouver les libéraux qui s'y trouvaient.

M. Hamel poursuit son discours en disant que le fait d'avoir deux représentants dans chaque poll constituerait une garantie supplémentaire. Le député dit en terminant que l'opposition favorise l'adoption du bill, mais elle soutient qu'il ne corrigera pas tous les abus dans les polls lors des élections provinciales.

NOUVEAUX

MODÈLES À 2 PORTES DE LA SENSATIONNELLE SÉRIE CORVAIR



Modèle illustré: le coupé Club Corvair 700

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

SEULE LA CORVAIR OFFRE À LA FOIS L'ÉLÉGANCE ET LA FOUGUE D'UNE VOITURE SPORT, EN MÊME TEMPS QUE LE MAXIMUM DE COMMODITÉ POUR LES EMPLETTES ET LES AFFAIRES ... CETTE VOITURE NOUVEAU GENRE EST VRAIMENT EXCEPTIONNELLE!

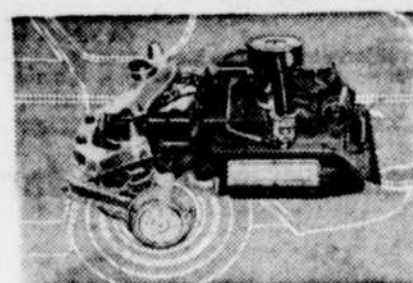
ET VOICI LES SEDANS CORVAIR À 4 PORTES À L'AVANT-GARDE DES VOITURES COMPACTES DANS TOUT LE CANADA



Modèle illustré: Corvair 700 — sedan 4 portes

Sur des milliers de routes et sur des centaines de milliers de milles, tout le monde admire l'allant et le brio des Corvair. Depuis leur lancement, l'automne dernier, ces sedans familiaux ont amené une foule d'automobilistes à se faire une idée tout à fait nouvelle de la voiture idéale. Il n'y a rien d'étonnant à cela puisque la Corvair, économique à tous les points de vue, est cependant très logeable... d'au-

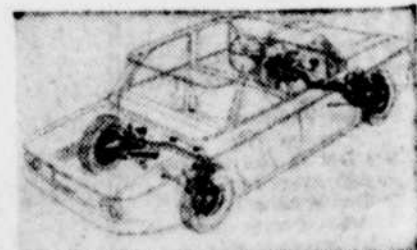
tant plus que son plancher est presque plat. De plus, sa puissance permet de grimper les côtes sans passer les vitesses et sans ralentir... Extrêmement facile à stationner, elle est aussi des plus agréable à conduire. Faites l'essai de cette splendide voiture familiale Corvair. Prenez rendez-vous dès aujourd'hui et conduisez une sensationnelle Corvair.



VOICI LE SECRET DES BRILLANTES PERFORMANCES DE LA CORVAIR. Le moteur monté à l'arrière augmente la force de traction et les performances sont en équilibre avec les freins et la direction sont aussi dociles et leur action aussi rapide que s'ils étaient dotés de servo-mécanismes. Cette sûreté de fonctionnement, cette maniabilité exceptionnelle plaisent à tous les conducteurs, hommes et femmes.

LA SUSPENSION VOUS SERA UNE RÉVÉLATION

Vous serez étonné de la suspension indépendante aux quatre roues de la Corvair, quelle que soit la voiture que vous possédiez actuellement. La suspension à chaque roue amortit les chocs sans effet sur la carrosserie et sur les voyageurs. Avec un centre de gravité très bas, cette suspension donne à la Corvair une tenue de route inégalée jusqu'ici.



POURQUOI LA CORVAIR EST-ELLE SI PRATIQUE?

Repliez le siège arrière et vous bénéficiez d'un vaste espace de chargement. Si vous voulez faire une promenade en famille, un tour de main suffit pour remettre ce siège en place et vous avez alors, à l'arrière, trois places confortables.

Mais il n'y a vraiment qu'un seul moyen de se rendre compte complètement des qualités particulières des coupés Club et des autres modèles Corvair. Demandez dès maintenant à votre concessionnaire de vous laisser faire un essai sur route de la Corvair.

Corvair

PAR CHEVROLET en quatre formidables modèles

THREE RIVERS CHEVROLET MOTOR SALES LIMITED.

CHEVROLET — OLDSMOBILE — CORVAIR — ENVOY — CADILLAC — CAMIONS CHEVROLET

755 RUE CHAMPFLOUR

TROIS-RIVIERES

TEL. FR. 6-3791

Ne manquez pas le scintillant spectacle de variétés "General Motors vous invite..." à la télévision tous les lundis soir, à 9h30!

Richard Nixon ouvre les Jeux Olympiques

Trente nations en lice à Squaw Valley

SQUAW VALLEY (PC) — Les huitièmes Jeux olympiques d'hiver, harassés par toutes sortes de problèmes depuis le premier jour où on a commencé à les organiser, se sont enfin commencés. Les cérémonies d'ouverture se sont déroulées hier après-midi, alors que la température a bien voulu se montrer clémente pour une dizaine de minutes.

Richard Nixon, vice-président des États-Unis, était venu de Washington spécialement pour la circonstance. Après son voyage de 3.000 milles, les 46 derniers par la route peu carrossable des montagnes du sud de la Californie, il a prononcé ces quelques mots:

"Je déclare maintenant ouverts les Jeux olympiques de Squaw Valley, célébrant les huitièmes Jeux d'hiver".

Quelques moments plus tôt, la tempête s'était apaisée et le soleil avait percé les nuages.

30 pays représentés

Quelque 6.500 spectateurs, assistant une note de gaieté aux cérémonies avec leurs costumes de ski aux couleurs vives, étaient rassemblés dans l'arène, érigée au coût de \$3.500.000 pour accueillir 740 athlètes de 30 pays.

Les participants étaient presque aussi nombreux que les spectateurs. En plus des athlètes et du personnel des Jeux, Walt Disney avait amené avec lui un chœur de 2.545 voix et 1.285 musiciens de 32 high schools de la Californie et du Nevada.

La tempête, qui vint bien près de paralyser la circulation, a été la remise, d'aujourd'hui à mardi, de l'épreuve de descente pour hommes. On aura besoin

minces. Les frères Servold, de Camrose, Alberta, n'auront pas la tâche facile contre les concurrents européens qui ont beaucoup plus d'expérience qu'eux. Irvin Servold partira en 22e position et Clarence partira 25e.

Délégation plénière

L'équipe du Canada a fait sa large part pour ajouter au pittoresque des cérémonies qui ont marqué le début de ce grand spectacle international qui se poursuivra pendant 11 jours. Les Canadiens portaient des chapeaux coqueaux foncés et des coupe-vent aux teintes d'arc-en-ciel: de larges rayures vertes, rouges, jaunes, noires, et blanches.

Prentiss Hale, le président du comité d'organisation olympique, a invité les athlètes à fraterniser et à se mieux connaître, afin de pouvoir retourner chez eux bien préparés à leur rôle de "meilleurs ambassadeurs de paix et d'unité dans le monde".

Le décor était splendide. Une des extrémités de l'arène est ouverte et donne en plein sur le flanc d'une montagne. On avait

lissé derrière des cordes du toit de cette partie ouverte de l'arène, afin d'empêcher le soleil de faire fondre la glace. C'est

été de choses à d'ailleurs été un des nombreux sujets de mécontentement de la part. Les

pays sera en effet représentés dans les épreuves de patinage de

figure par le couple qui l'on dit le meilleur au monde.

Barbara Wagner et Bob Paul, de Toronto. Le couple torontois

est déjà les champions du monde, de l'Amérique du Nord et du Canada.

Les Duthmen de Kitchener-Waterloo, représentants du

Canada dans le tournoi de hockey, joueront leur première partie ce soir. Leurs adversaires

seront les Suédois. Les Canadiens

victorie au cours du tournoi entre les neuf pays, mais Carson

est assuré que ses joueurs sont les seuls "vrais amateurs" qui

participeront aux Jeux. "Ils

ont jusqu'à payer pour jouer,"

at-il ajouté.

Dépenses

"Vous trouvez peut-être

cela étrange, mais les membres

de notre équipe, achètent même

des billets de saison pour en

Australie, pour pouvoir s'en

trainier et jouer. Ils achètent

leurs propres patins, déboursent

\$3 pour un bâton de fabrication

britannique, de \$70 à \$75 pour

des jambières, et chacun a dû

profiter de son congé annuel,

pour participer aux Olympi-

ques.

"Tous, sauf trois des mem-

bres de notre équipe, sont mari-

és et cette année ils ont dû

déboursier près de \$300 cha-

cun pour jouer au hockey et

défrayer les dépenses de voyage

pour venir en Californie et

participer aux Olympiques."

Selon Carson, près de \$25.000

sont requis pour subvenir à une

équipe qui participe aux Olympi-

ques. "Nous avons engagé pendant

17 mois une campagne dans le

but d'amasser les fonds nécessaires. Les

Australiens sont réellement formidables. N'oubliez pas, les

Australiens sont très orgueilleux. Ils

desirent avant tout, développer une

équipe championne et ils l'ont

déjà prouvé en fournissant l'argent

nécessaire à envoyer une équipe

de hockey à près de 8.000 milles

pour participer à un tournoi, pour lequel on

leur concédait aucune chance de succès."

Les Australiens désirent promouvoir le hockey à Carson

et dans les autres pays. Les professionnels jouent 56

parties en 14 semaines à Melbourne.

"Comme résultat, plus de 500

personnes pratiquent le hockey à Victoria et dans les Nouvelles-

Galles du Sud. L'entraînement se poursuit sous une

température de 105 degrés."

L'équipe comprend deux

joueurs, originaires de Tchécoslovaquie, mais naturalisés

Australiens. Tous les autres sont d'origine australienne.

Délai accordé à Don Jordan

PROVIDENCE (PA) — La

National Boxing Association a

décidé hier d'accorder un autre

délai à Don Jordan, de Los Angeles, pour la défense de son

championnat mi-moyen du monde.

Anthony Marceroni, président

de la NBA, a déclaré hier que la

Commission athlétique de la

Californie l'a avisé qu'il faudra

une semaine, peut-être même

dix jours, avant de pouvoir

déterminer la condition physique

de Jordan.

En vertu des règlements de la

NBA, la limite de temps allouée à

Jordan pour s'engager à défendre son

titre devait expirer aujourd'hui. Les

règlements de la NBA stipulent que

les champions reconnus par cette

association doivent défendre leur

titre au moins une fois par six

mois.

Jordan, dit-on, souffre d'une

maladie du sang. Au début de la

semaine, il avait consenti à s'en-

gager à défendre son titre contre

Kid Paret, de Cuba. Ce dernier est

classé au quatrième rang parmi les

aspirants au titre de sa catégorie.

La NBA n'a cependant pas voulu

approuver le combat avant d'avoir

un rapport complet sur l'état de

santé du champion.

athlètes depuis leur arrivée ici. Rares sont ceux qui ont trouvé la

glace des patinoires à leur goût.

Torche olympique

Les cérémonies d'inauguration

ont atteint leur point culminant

lorsque Mme Andrea Mead Lawrence,

une ancienne championne olympique

des États-Unis, a descendu en ski le

long du mont Little Papoose, portant la

torche olympique. Mme Lawrence,

tête nue et cheveux au vent, ne

portait même pas de bâtons pour

l'aider dans sa descente.

Elle remit le flambeau à un

autre Américain, Ken Henry, qui

le transporta autour de la patinoire

et monta ensuite sur l'estrade de la

Tour des Nations pour allumer le

grand flambeau olympique. Le

flambeau demeurera allumé jusqu'à

la fin des Jeux, dimanche, le 28

février.

La foule a mis quelque temps à

réagir devant le grand pageant

des cérémonies d'ouverture. Les

équipes qui ont reçu le plus d'applaudissements ont

été celles du Canada, du Japon,

de la Russie et des États-Unis.

La délégation américaine, à ti-

tre d'hôte, fermait la marche.

Serment olympique

Le plus solennel moment de la

journée a été la recitation du

serment olympique par Carol

Heiss au nom de tous les athlètes

qui participeront aux Jeux d'hiver.

La blonde patineuse d'Orone Park,

championne mondiale de patinage de

fantaisie, était la première femme

à réciter le serment olympique.

Elle s'engagea:

"Au nom de tous les concurrents,

je jure que je participerai à ces Jeux

olympiques en me conformant aux

règlements qui les régissent, dans un

véritable esprit sportif, pour la gloire

du sport et l'honneur de notre

pays".

Au point culminant des

cérémonies, 20.000 ballons ont été

lancés et se sont mis à flotter dans

un ciel ensoleillé. Un peu plus

tôt, 2.000 pigeons "colombes de

paix" s'étaient envolés vers le

sommet des montagnes environnantes.

Des charges d'artillerie se sont

faites entendre des sommets. Sitôt

les cérémonies terminées, il s'est

remis à neiger.



SQUAW VALLEY, Cal. — Mme Andrea Mead Lawrence (à droite) des États-Unis, deux fois "médaillée d'Or" du ski en 1952, remet le flambeau olympique à Ken Henry de Chicago alors qu'ils pratiquaient, mercredi, pour la cérémonie d'ouverture, hier, des Jeux Olympiques ici.

Carson semble faire preuve d'une forte dose de témérité

par Jack SULLIVAN

de la Presse Canadienne

SQUAW VALLEY, Calif.

(PC) — Les Australiens tentent

de se mériter une médaille d'or

ou au moins de se classer

parmi les six premières équipes

lors du tournoi de hockey

olympique à Squaw Valley.

"Si certains individus adoptent

le jeu rude, ils apprendront

à faire preuve de courage et de

respect. Les joueurs de nos

équipes ont le cœur au ventre et

nous pouvons aussi user de

rudesse".

L'auteur de ces paroles est

Don Carson, un canadien de

Xenora, Ont., établi en Australie

depuis 20 ans. Carson est le

président de la première équipe

australienne à participer aux

épreuves de hockey olympique.

La joute Canada et Suède remise à aujourd'hui

SQUAW VALLEY (PC) —

Un changement a été apporté

relativement au calendrier du

tournoi de hockey olympique.

La joute entre le Canada et la

Suède, qui devait avoir lieu

hier, sera disputée aujourd'hui

à compter de 9h.30 p.m., heure

normale de l'est.

D'autre part, les partisans

du club de hockey olympique

des États-Unis ont appris l'heure

nouvelle que le gardien de

but Larry Palmer n'avait

pas été blessé aussi sérieuse-

ment qu'on l'avait cru en pre-

mier lieu et il pourra partici-

per au tournoi.

Le docteur William Altmore

a dit que Palmer souffrait

d'une blessure mineure au

genou et qu'il pourra prendre

part au tournoi. Les États-

Unis doivent jouer contre la

Tchécoslovaquie aujourd'hui.

L'épreuve de descente a été contremandée

SQUAW VALLEY (PC) —

Les organisateurs des Jeux

olympiques d'hiver à Squaw

Valley, en Californie, ont dû

contremander l'épreuve de

descente pour hommes, qui

devait avoir lieu aujourd'hui.

Une tempête de neige est la

cause du délai.

La tempête a laissé hier sept

pouces de neige sur le site

olympique de Squaw Valley et

les officiels ne pourront pré-

parer la piste pour la descente

d'aujourd'hui. C'est pourquoi

l'épreuve a été remise au 22

février.

Mots familiers

A l'entendre parler, on croi-

rait qu'il s'agit d'instructeurs

canadiens qui laisseraient

entendre que nos athlètes

pourraient rivaliser avec les

Australiens en ce qui concerne

la nage et les épreuves de

patinage. Les Canadiens, com-

me tout le monde le sait ne

sont pas du même calibre que

les Australiens qui balaient

tout sur leur passage dans ces

épreuves.

Mais, au hockey, les Aus-

traliens ne sont pas à la hauteur

des Canadiens. Ceci a été prou-

vé, lundi dernier, lorsque les

Dutchmen de Kitchener-Water-

loo, les représentants du Ca-

nada, ont fait face à l'équipe

australienne. Les Canadiens

A trois points du Royal

Eclatante victoire de 6-3 pour les Lions

Les deux mêmes équipes se rencontrent à Hull ce soir

La ligne d'attaque composée de Gerry Desaulniers, Bob Sabourin et Jean-Paul Denis a encore brillé hier soir alors que les Lions ont remporté une éclatante victoire de 6-3 sur les Canadiens de Hull-Ottawa devant une faible assistance de 1,000 spectateurs.

Desaulniers a marqué deux buts, Denis et Sabourin un chacun tandis que Sandy McGregor et Dave Balon complétaient le pointage. Gilles Tremblay, Bob Courcy et Yves Locas ont enregistré les buts des visiteurs.

Charlie Hodge fut toutefois la vedette individuelle de la rencontre en bloquant pas moins de 49 lancers dans les buts des Canadiens, dont 20 dans la deuxième période. N'eût été sa tenue sensationnelle, les Lions auraient probablement triomphé par une douzaine de buts.

Ce soir, les deux mêmes équipes en viendront de nouveau aux prises à Hull et les Lions tenteront de triompher à nouveau pour s'approcher à seulement un point du Royal de Montréal, détenteur de la deuxième position.

Les Canadiens se sont bien défendus au cours des deux premières périodes mais ils ont complètement cédé dans la troisième engagement tout spécialement dans les dix dernières minutes de jeu alors que les Lions menaient 6-3. Les locaux se sont alors repliés sur la défensive tout simplement pour préserver leur victoire.

Les Lions ont pratiqué une solide mise en échec dans le deuxième engagement surtout et Dino Mascotto tout spécialement a complètement mis K.O. le jeune Keith McCreary des Canadiens avec un solide coup d'épaule à la deuxième période. Mascotto a encore récolté trois punitions sur les neuf que l'arbitre Art Skov a décernées.

L'arbitre Art Skov a clairement laissé entendre dès le tout début de la joute qu'il n'avait pas l'intention d'en perdre le contrôle et après seulement 41 secondes de jeu, Dino Mascotto prenait le chemin du pénitencier pour double échec envers Jean Gauthier. Durant son absence Bill Carter vient à son chevet pour donner l'avance aux visiteurs quand, après avoir déjoué Claude Evans, il lança sur le poteau. Immédiatement après, Jean-Paul Denis s'échappait pour arriver seul devant Hodge et lancer dans la partie extérieure des filets.

C'est durant une punition à John Annable à 4:45 pour avoir fait reboucler Gerry Desaulniers que les Canadiens prirent les devants. Gilles Tremblay enleva le disque à un joueur de défense des Lions à la ligne bleue pour passer à Courcy et, après une série de passes ce dernier décocha un court lancer qui ne donna aucune chance à Evans.

Le jeu fut passablement décaissé au cours de cette première période et même si les Lions ont eu l'avantage du jeu, un manque de précision devant les buts les a empêchés de combler leur déficit. Au cours de cette première période, les Lions lancèrent à 13 reprises sur Charlie Hodge tandis que Evans bloquait sept lancers.

Quand la période se termina, les Lions avaient l'avantage numérique grâce à une punition décernée à Jean-Marie Picard pour avoir donné du genou à Ronchoff à 18:29 mais les locaux ne purent mettre à profit cet avantage numérique.

La deuxième période fut beaucoup plus équilibrée que la première et l'action n'a pas manqué,

les buts non plus. Les Lions ont pris les devants 3-2 grâce à deux buts alors qu'ils étaient à court d'un homme. Jean-Paul Denis ouvrit le bal à 5:18 sur des assistances de Thibeau et de Cherry. Ce dernier donna le disque à Thibeau à sa propre ligne bleue et Thibeau monta jusque dans le coin de la patinoire pour effectuer une longue passe à l'oreille des buts. Denis fit dévier derrière Hodge. Mascotto était alors au pénitencier pour avoir assailli Keith McCreary.

Mais les Canadiens devaient reprendre les devants moins d'une minute plus tard sur un but de Tremblay aidé de Carter et de Courcy. McGregor nivela les chances à nouveau à 12:06 quand il décocha un long lancer vers après avoir reçu de Balon durant une mise au jeu.

Dave Balon devait remplacer les Lions en avant durant une punition à Roland Leclerc quand il glissa le retour d'un lancer de Gilles Thibeau derrière Hodge à 19:20. Don Cherry avait amorcé ce but.

Durant cette période, Hodge dut bloquer pas moins de 20 lancers alors que les Lions le bombardèrent de tous les angles imaginables. Pendant ce temps, Evans écartait six lancers. Les Lions ont complètement déclassé les visiteurs dans la dernière période alors qu'ils ont marqué trois buts contre un. Gerry Desaulniers y est allé de deux filets, le premier à 2:40 sur des passes de Bob Sabourin et de Ted Hodgson et le second à 8:40 aidé de Sabourin et de Denis. Sabourin compléta le pointage à 6:42 sur une passe de Desaulniers. Yves Locas enregistra (Suite à la page 19)



JEAN-PAUL DENIS vient de compléter et Charlie Hodge, le cerbère des Canadiens se lève les bras en signe d'impuissance. On reconnaît également Bob Ellet (no 10) des Canadiens. Denis venait d'accepter une passe de Gilles Thibeau alors que les Lions étaient à court d'un homme. Les Lions ont remporté une victoire de 6-3 pour consolider leur emprise sur la troisième position.

Hockey

LIGUE NATIONALE			
Équipe	V	D	P
1. Canadiens	10	1	0
2. New York	8	3	1
3. Boston	7	4	1
4. Chicago	6	5	1
5. Detroit	5	6	1
6. St. Louis	4	7	1
7. Minnesota	3	8	1
8. Philadelphia	2	9	1
9. Washington	1	10	1
10. Pittsburgh	0	11	1

Len Matthews contre le français Godih

NEW YORK (PA) — Len Matthews, qui a gagné son dernier combat par knockout en un round, fera les frais de la finale de ce soir au Madison Square Garden, avec le poids léger français Lahouari Godih. Le combat doit durer dix rounds. Le combat devait en premier lieu être disputé le 26 février, mais la date en a été changée afin d'accommoder Eddie Machen qui a déclaré qu'il avait besoin de plus de temps pour s'entraîner. Machen, un poids lourd, rencontrera Billy Hunter le 26.

Nombreux rinks de l'extérieur au bonspiel des journalistes

Ce soir, pas moins de douze matches seront présentés dans le bonspiel des journalistes sur les glaces du Cap Curling et à une exception près, les clubs en lice seront tous de l'extérieur. A cause du trop grand nombre d'équipes inscrites dans ce bonspiel annuel invitation à l'échelle provinciale, il a fallu que les organisateurs prévoient une ronde débutant à minuit ce soir. Et les rencontres recommenceront des neuf heures samedi matin.

Les matches offerts du jeu fort intéressant et chaque soir, il y a foule au chalet du boulevard Pie XII. On sait que les finales pour l'obtention du trophée Molson se dérouleront samedi soir à 7 heures et qu'elles seront suivies immédiatement par la remise des prix qui totalisent plus de \$1,000.

Cet après-midi, à 5 heures, les organisateurs du bonspiel et les journalistes seront les invités du conseil municipal du Cap-de-la-Madeleine à un coquet service à la grande salle de l'hôtel de ville du Cap.

Voici les résultats des matches d'hier:

Mardi, 10 heures, Le Nouvelliste no 1, 8, Le Nouvelliste no 2, 1; La Presse no 1, 11, Le Cable, C.F. vs St-Jérôme. Les vainqueurs et les perdants de ces matches se rencontreront par la suite à dix heures ou à minuit.



ECONOMISEZ

en vous procurant

UN CHAR USAGE de qualité

En voici quelques-uns parmi notre choix de toutes marques

PLYMOUTH '59

Sedan, 4 cylindres, air conditionné, couleur noir.

\$2125.

METEOR '54

Station 3 passagers, air conditionné, automatique, couleur beige.

\$1095.

OLDSMOBILE '57

Coupé, hard top, super 88, air conditionné, radio, automatique, power brakes, couleur crème et blanc.

\$1985.

PLYMOUTH '53

Sedan, air conditionné, radio, couleur gris et bleu, très propre.

\$695.

CHEVROLET '56

Sedan, 4 cylindres, air conditionné, radio, couleur noir.

\$1395.

MERCURY '58

Coupé hard top, Park Lane, équipé au complet, couleur marron et beige.

\$1395.

MERCEDES '57

Sedan, modèle 180 D, moteur diesel, 4 cylindres, air conditionné, radio, couleur vert olive.

\$1695.

METEOR '56

Station 3 passagers, moteur V-8, air conditionné, radio, couleur vert et beige.

\$1525.

OLDSMOBILE '58

Sedan, 88 super, air conditionné, radio, automatique, "power brakes", couleur bleu royal.

\$2625.

CHEVROLET '55

Sedan, Delivery, 4 cylindres, air conditionné, couleur bleu royal.

\$895.

Plan d'accommodation General Motors, à votre service.

THREE RIVERS CHEVROLET

755-855 Champflour

Tél.: FR. 6-3791

Ouvrir tous les soirs jusqu'à 10 heures



Les Ville Jeux d'Hiver

C'est ce matin que des athlètes de tous les pays du monde se lancent sur les flancs du Squaw Peak, d'une élévation de 8,960 pieds, pour ouvrir la huitième reprise des Jeux olympiques d'hiver. Mais on est loin de l'idéal du baron Pierre de Coubertin, ce Français aristocratique qui réussit à seconder l'indifférence et l'apathie générales après une croisade de quatre ans pour présenter en 1896 les premiers Jeux à Athènes en Grèce à l'ombre du mont Olympe ou les Jeux antiques avaient pris naissance 15 siècles avant l'ère nouvelle.

Les Jeux olympiques eux-mêmes qui n'étaient au tout début qu'une cérémonie funéraire pour honorer la mémoire des morts de l'olympisme qui venait de s'écouler et saluer l'olympisme nouvelle. Cette tradition des tributs de la Grèce antique a beaucoup évolué par la suite pour devenir une présentation de jeux de toutes sortes.

Mais ce n'est qu'en 1924 que les Jeux d'hiver ont été institués et ils se sont continués depuis à l'exception de 1940 et 1944 alors qu'ils furent annulés à cause de la guerre.

Pour la paix mondiale

Le but premier des Jeux olympiques est de faire fleurir le sport à l'échelle internationale dans une atmosphère de paix entre toutes les nations y participant.

Ce principe était d'une grandeur remarquable dans l'esprit de Pierre de Coubertin à la fin du siècle dernier mais il est beaucoup plus difficile d'application dans notre monde divisé par les rideaux de fer et de bambou.

C'est cet éloignement de l'esprit des Jeux olympiques qui explique les incidents qui ont marqué les derniers Jeux précédant l'ouverture des Jeux à Squaw Valley. Ces incidents ont impliqués les représentants des deux Allemagnes, les Formosins et les Chinois de Mao Tse Tung sans oublier les Coreens du Nord et ceux du Sud, etc., où la tension politique existant dans ces pays transpire même dans le sport.

Les Jeux olympiques devraient justement servir à faire baisser cette tension et tous les athlètes devraient oublier les adversaires politiques de leur contrée pour fraterniser dans le sport. C'est alors que l'on rejoindra l'idéal du baron de Coubertin mais il semble bien que cet idéal soit utopique.

Les chances du Canada

Si l'on considère les chances des athlètes canadiens de remporter des médailles d'or dans cette vaste rencontre internationale, elles sont bien minces. La seule qui semble réellement assurée sera probablement remportée par Bob Paul et Barbara Wagner, les champions mondiaux du patinage de fantasia. Les Dutchmen de Kitchener-Waterloo qui représentent notre pays dans le tournoi mondial de hockey ont été classés parmi les favoris pour s'assurer les honneurs de ce tournoi mais les protégés de Bobby Bauer devront "jouer au-dessus de leur tête" pour triompher des équipes soviétique, suédoise, tchécoslovaque et américaine qui sont également considérées comme favorites dans ce concours. En fait les joueurs canadiens sont loin de représenter la crème des joueurs du pays comme c'est le cas pour les autres nations en lice à cause des règlements défectueux des Jeux qui interdisent à un athlète gagnant sa vie avec le sport de prendre part à une compétition olympique.

benoit roy.

Mésentente à la Canadian Wheelman Association

QUEBEC (PC) — Huit officiels de la région de Québec ont offert leurs démissions à la Canadian Wheelman Association, dont le président est Doug Peron, de Montréal. Cette décision a été prise à la suite d'une mésentente entre les officiels de Québec et Montréal. La mésentente a éclaté lorsque René Paquin, de Montréal, a été désigné pour remplacer Peron comme président de la section du Québec, après la nomination de Peron comme président national de la Canadian Wheelman Association. Gaston Pouliot, l'un des membres du groupe qui a réagi, a déclaré que Georges Lachance, de Québec, premier vice-président de l'Association, aurait dû mériter le poste.

Les Birds défont les Wolves 7 à 4

SOMMAIRE			
1. Sault Ste-Marie: Farrell (Zemrau, Braldis)	17:35		
2. Sault Ste-Marie: Duncan (MacCort)	19:17		
3. Sault Ste-Marie: Farrell (Hicks)	1:54		
4. Sault Ste-Marie: Farrell (Hicks)	7:54		
5. Sault Ste-Marie: Marretti (Hicks, Hilt)	13:04		
6. Sault Ste-Marie: Bradley (Farrell, Duncan)	18:16		
7. Sudbury: Morton (Bettio)	19:32		
8. Sudbury: Morton (Bettio)	19:32		
9. Sudbury: Morton (Bettio)	19:32		
10. Sudbury: Morton (Bettio)	19:32		
11. Sault Ste-Marie: Blaine (Farrell)	19:25		

AMELIOREZ votre SILHOUETTE AVEC MASSAGE-A-BELT



Maigrissez et soyez sveltes afin de profiter des nouvelles modes printanières, aucun régime épuisant ni médicament coûteux.

Pour toutes les parties du corps... Pour tous les membres de la famille

COUSSIN ELECTRO-MASSAGE (extension de 7 pieds comprise)

POUR LA

- STIMULATION
- CIRCULATION
- DETENTE

Venez et demandez une démonstration au département des sports

QUINCAILLERIE P.A. Gouin HARDWARE

COIN DES FORGES ET CHAUD TROIS RIVIERES TEL. FR 6-0911

SHAWINIGAN TEL. LE 7-0000

COIN ST MAURICE - LAVIOLETTE TROIS RIVIERES TEL. FR 4-0200

Bonne grandeur!

Dans sa catégorie de prix, la CONSUL EST LA SEULE véritable SIX-PLACES!

Bon prix!



Certains dispositifs mentionnés ou illustrés sont standard dans certains modèles, facultatifs moyennant supplément dans d'autres.

PUISANCE 81 CV

ECONOMIE jusqu'à 35 miles au gallon

SPACIOSITE grand coffre de 18 pi. ca.

Aucune autre voiture de prix comparable n'offre autant que la Consul: six places... très grand coffre... moteur puissant, mais économique.

Vous apprécierez aussi le luxe des aménagements de la Consul: tableau de bord et pare-soleil rembourrés... vide-poches à serrure... tablette pour les petits paquets... etc.

Et la Consul se conduit comme un charme: direction docile... suspension "glide-ride" exclusive... pièces et service partout où vous allez.

Vous le constaterez vous-même: la voiture qu'il vous faut, c'est l'avantageuse Consul!

Faites la comparaison avec les autres, et vous admettrez que c'est la

voiture parfaite

Consul

VOYEZ L'AVANTAGEUSE CONSUL CHEZ UN VENDEUR DE VOITURES FORD ANGLAISES

2580 Royale

Kimball AUTOMOBILE LTÉE

FR. 4-3516

Une seule seconde avant la fin

Ullman force Canadien à annuler

Détroit rejoint ainsi Boston en 3e position

MONTREAL (PC) — Un but de Norm Ullman alors qu'il ne restait qu'une seconde de jeu a permis hier soir aux Red Wings de Détroit d'annuler au compte de 3-3 avec les Canadiens de Montréal.

La joute avait attiré une assistance de 14,908 personnes. Ullman a marqué son but sur un lancer d'une vingtaine de pieds contre lequel Jacques Plante ne pouvait rien faire.

Les Red Wings avaient en effet six avant au jeu à ce moment-là, ayant retiré leur gardien de buts 39 secondes avant la fin de la partie.

Les autres buts du Détroit ont été enregistrés par Gary Alderson et Jack McKenzie. Henri Richard et Ralph Backstrom avaient égalé le compte dans le deuxième engagement et Phil Goyette avait donné l'avantage aux Canadiens dans la reprise suivante.

Les Red Wings partagent maintenant la troisième position du classement avec les Bruins de Boston et les Black Hawks de Chicago. Ils ont en tout un total de 54 points, mais ils ont une partie de plus à jouer que les deux autres.

L'arbitre Eddie Powers a imposé trois punitions mineures, dont deux au Détroit. McKenzie a été le seul à marquer un but pendant que son équipe possédait l'avantage numérique.

Le club Garnison a triomphé du G.-Mère

Grand-Mère — Le Club Garnison de Trois-Rivières a réussi à vaincre le Club Grand-Mère 3 à 2 dans une rencontre de badminton des plus serrées qui eut lieu à Grand-Mère le 16 février. Le match qui fit pencher la balance du côté du Garnison fut le double masculin opposant l'équipe de Grand-Mère (Geoff Watte-George, Hanna) contre le duo Raymond Corbin-Pierre Martin, l'équipe de la Garnison réussissant à l'emporter avec difficulté après trois parties se terminant aux comptes de 12-15, 15-6, et 15-13.

Le 11 février le club Chevaliers de Colomb a vaincu facilement le St-Marc 5 à 0, et le club Garnison a gagné facilement le Shawinigan Badminton Club 4 à 1. Dimanche le 14 le club Chevaliers de Colomb est allé vaincre le club La Tuque 4 à 1 pour s'emparer de la 2e place.

La lutte est toujours très serrée entre les quatre premiers.

Le Dow défait la Fonderie 5 à 3

Grand-Mère — L'équipe Dow a surpris le club de la Fonderie de la Mauricie, en triomphant 5 à 3, dans la dernière joute de la cadule régulière de la ligue de hockey indépendante de Shawinigan.

Buisson, Plante, Proulx, Bouchard et Trudel ont marqué les buts des vainqueurs. Samson, Boucher et Theriault ont enfilé ceux de la Fonderie de la Mauricie.

Les séries semi-finales débuteront lundi soir.

CLASSEMENT FINAL

Équipe	P	V	D	N	P	P	P	P	P
Dow	18	11	4	0	55	74	25		
Cité	18	8	6	4	50	80	14		
Labatt's	18	8	6	4	50	80	14		
Dow	18	6	11	1	52	103	13		

Programme double de l'Interscholaire

La ligue Interscholaire de ballon-paquet présentera un autre intéressant programme double, ce soir, au Pavillon Mgr St-Arnaud. Dans la première rencontre prévue pour 7 h. 15, le De La Salle recevra la visite S.T.R. et à 8 h 15 le St-Pat's sera l'hôte du T.R.H.S.

La première joute au programme sera certainement goûtée des amateurs de Balon Paquet si l'on considère la grande rivalité qui existe entre ces deux équipes depuis plusieurs années. Actuellement, le S.T.R. est à deux points de la première position et le D.L.S. est poste sur un pied d'égalité en troisième place avec le Tech. L'instructeur Pinsonneault sera privé des services de Balleux, Labrecque et Doyon pour cette rencontre.

Dans la deuxième joute au programme le T.R.H.S. affrontera les Irlandais de Bob Lillan. La semaine dernière, le St-Pat's est sorti d'une longue charge pour finalement vaincre l'Institut de Technologie. Occupant la dernière place du classement, les Powers, Lee & Co. entendent bien se tailler une place dans les séries éliminatoires à l'occasion de la quatrième place avec trois joutes en main sur le Tech.

La cadule régulière de la ligue Interscholaire de Balon Paquet prendra fin dans deux semaines au Trois-Rivières High School alors que le Séminaire se rendra visiter les hommes de Doug Riley. Advenant le cas que le S.T.R. sort vainqueur de ses deux joutes de la fin de semaine et que le T.R.H.S. dispose du St-Pat's ce soir, la rencontre du 4 mars mettra en jeu la première place du classement du circuit Germain et du métropolitain.

RIEN N'EST PLUS SUR QU'UNE VOITURE USAGÉE KIMBALLISEE A-1

LIC. 786-551	1954 CONSUL Convertible	\$850.
LIC. 474-291	1955 PONTIAC Sedan	\$999.
LIC. 731-349	1956 PLYMOUTH Coach	\$999.
LIC. 84-542	1954 FORD Sedan	\$700.
LIC. 787-159	1954 METEOR Sedan	\$700.

SPECIAL

LIC. 149-809	1957 FORD Custom Sedan chauffette, 2 tons.	\$1395.
LIC. 587-617	1957 PONTIAC Hard top, 2 portes	\$1550.
LIC. 355-401	1953 MONARCH Sedan trans. auto	\$750.
LIC. 103-765	1958 BUICK Century convertible tout équipé	\$3250.
LIC. 216-034	1952 MONARCH Coach	\$495.

Kimball
AUTOMOBILE LTÉE

2580 ROYALE TROIS-RIVIERES FR: 4-3516

HORIZONTALEMENT

- 1- Qui ne laisse rien passer de bon
- 2- Qui ne veut rien entendre
- 3- Employé provisoire - Initiales d'un titre religieux
- 4- En pardon - Prendre à nouveau connaissance de
- 5- Publier - Metal
- 6- Au monde - Pays d'Orient
- 7- Pour nettoyer certains lits
- 8- Ville touristique suisse
- 9- Qui est situé tout autour
- 10- Article inversé - Note
- 11- Dit bonjour - Général
- 12- Arbre toujours vert - Autour

VERTICALEMENT

- 1- Qui s'écoute cher
- 2- Prendre une première part

Dog-derby

UNE IMPORTANTE assemblée pour l'organisation d'un dog derby à Louiseville à l'hôtel Robert aura lieu ce soir à 7 h. 15 au garage Georges Clair. Tous les amateurs intéressés à participer à cette course de dix milles sont priés d'assister à cette réunion.

Le club St-Léonard termine en tête de la ligue Nicolétaine

NICOLET — Le club St-Léonard, piloté par Larry Galazie, a complété la saison régulière de seize joutes en enregistrant 12 victoires pour se mériter 25 points et décrocher ainsi le championnat de la ligue Nicolétaine. Le club St-Léonard en était à sa dernière joute dans ce circuit depuis la réorganisation.

Ballon-Balai

La première joute de la finale de la ligue de ballon-balai commerciale s'est ouverte, hier soir, à la patinoire du parc Lemire et le restaurant Ouellet grâce à une paire de buts de Roger Desclie 4 à 2. Les autres compteurs marqua à défaut le club Ste-Cécile vainqueur ont été R. Thibault et Jacques Desmarais. Bégin et Jean-Guy Desmarais ont obtenu les buts des perdants.

La prochaine rencontre aura lieu, dimanche à 1 h. 30, au parc Lemire.

O.T.J.

Vendredi soir: Dettail 2-3 Bantam

Au Guillemot: Normanville vs St-Philippe à 7 h. 15.

Au Patro: St-Jean Brébeuf vs Patro à 7 h. 15.

S.F.X. Centre Landry vs S.F.X. à 7 h. 45.

Peu Wee: Série de détail

Vendredi soir: St-Jean Brébeuf (Lemay) vs S.F.X. à 8 h. 45.

Samedi avant-midi: 10 h. Centre Landry vs Ville-Joie La Paix vs St-Philippe.

BARBARA et BARBARA

Roman de J. F. Smith

Adaptation originale de J. MARCIREAU

ne se retirait sans même prendre la peine de dissimuler son mécontentement.

— Hélas oui, j'ai une mauvaise nouvelle à vous annoncer, Alice, dit le bijoutier une fois seul avec Alice, il va falloir nous séparer.

— Nous séparer! mais pourquoi? demanda la comtesse terrifiée. Vous êtes mon seul ami au monde. Je vous en prie, ne m'abandonnez pas.

— Mon absence ne durera qu'un mois. Elle est d'une importance capitale. Elle n'aura pas de conséquence grave si on la laisse ignorer à tout le monde.

— Quel motif peut donc vous pousser à partir?

Brinsley expliqua à sa sœur ce qu'une sérieuse part de sa fortune était placée dans une maison de commerce à Cadix, et sous peine de tout perdre, il devait aller en Espagne au plus tôt.

Si l'absence de Brinsley était demeurée secrète, il n'aurait pas eu de suite de graves événements. Mais, tandis que l'oncle et la nièce s'entretenaient ensemble, la femme de chambre, tapie dans l'antichambre, avait collé son oreille à la serrure. Elle entendit tout ce que racontait le bijoutier et s'empressa de le répéter à

HENRI

BLODINETTE

GIGI

LE FANTOME

MANDRAKE

LES AMOURS DE JULIE



qu'on appelait monsieur le vicomte, était âgé maintenant de douze ans. Lorsqu'il rendait visite à son père, si par hasard il rencontrait sa belle-mère, il s'arrangerait pour lui manifester son mépris. Quant à son demi-frère, il ne l'appelait pas autrement que "le petit-fils de l'avare".

Une fois, rencontrant Digby avec sa nourrice, le vicomte Godefroy voulut lui arracher des mains un joujou qui avait été offert à l'enfant par son parrain.

Digby fit mine de résister. Le vicomte, furieux, le frappa à la tête avec une telle force que le pauvre gosse tomba sans connaissance, perdant le sang. La blessure se referma vite mais laissa une cicatrice pour la vie.

Une telle brutalité eut le don de mettre le comte en fureur. Il envoya Godefroy au collège d'Elton. Athalie, privée de son élève, insista plus que jamais pour avoir la garde du cadet.

Le bijoutier faisait une visite presque quotidienne à son fils. Lui qui avait une physionomie avenante et gaie se montra ce jour-là triste et inquiet en entrant chez sa sœur.

— Mon oncle, s'écria Alice, vous vous souciez. N'avez-vous pas pour de mauvaises nouvelles?

Sans répondre le bijoutier jeta un regard sur la domestique qui, tout en ayant l'air d'être fort occupée, ne faisait en réalité qu'écouter leur conversation.

— Laissez-nous s'il vous plaît, Elise, dit lady Moretown, je vous sonnerai quand j'aurai besoin de vos services.

Cette Elise, qui espionnait Alice pour le compte d'Athalie et qui détestait sa patron-

JUSQU'À \$10.000

Etes-vous distingué?
Avez-vous une bonne éducation?
Etes-vous ce qu'on appelle un bon vendeur?

SI OUI!

Nous sommes prêts à vous confier le territoire Québec à Montréal.

Cette situation offrant des possibilités allant jusqu'à \$10.000 vous est offerte par une compagnie dont l'expansion est en plein essor.

IMPORTANT A NOTER

- Lignes quasi-exclusives
- De préférence bilingue
- Auto essentielle

AVANTAGES

- Salaire
- Boni
- Primes
- Assurances vie, maladie, accident, salaire
- Chances d'avancement

Nous sommes intéressés qu'aux applications de vendeurs de première classe. Applications confidentielles.

CASIER 7508

Le Nouvelliste

Trois-Rivières

113 T 9034

117- Vendeurs demandés

113 T 9034

A qui la chance

Une maison bien connue de Trois-Rivières requiert les services d'un jeune homme expérimenté dans la vente de meubles et appareils électriques.

LA PERSONNE CHOISIE DEVRA :

- Avoir une belle personnalité
- Être âgé de 30 ans et plus
- Automobile utile mais non nécessaire

IL BÉNÉFICIERA :

- D'un salaire de base plus bonne commission
- Chances d'avancement
- Vacances - Congés, etc.

Ecrire en donnant qualifications et références à :

CASIER 7513

Le Nouvelliste

Trois-Rivières

117 T 9394

125- Autos-Camions à vendre

Laroche Auto

330 Boul. Normand

FR. 6-2911 - FR. 4-1261

1957 Mercury 2 t. auto.

1957 Ford 2 t. auto.

1957 Oldsmobile 88, 2 t. auto.

1957 Ford 2 t. auto.

1957 Mercury 2 t. auto.

1957 Ford 2 t. auto.

1957 Mercury 2 t. auto.

1957 Ford 2 t. auto.

1957 Mercury 2 t. auto.

1957 Ford 2 t. auto.

1957 Mercury 2 t. auto.

1957 Ford 2 t. auto.

1957 Mercury 2 t. auto.

1957 Ford 2 t. auto.

1957 Mercury 2 t. auto.

1957 Ford 2 t. auto.

1957 Mercury 2 t. auto.

1957 Ford 2 t. auto.

1957 Mercury 2 t. auto.

1957 Ford 2 t. auto.

1957 Mercury 2 t. auto.

1957 Ford 2 t. auto.

1957 Mercury 2 t. auto.

1957 Ford 2 t. auto.

1957 Mercury 2 t. auto.

1957 Ford 2 t. auto.

1957 Mercury 2 t. auto.

1957 Ford 2 t. auto.

1957 Mercury 2 t. auto.

1957 Ford 2 t. auto.

1957 Mercury 2 t. auto.

1957 Ford 2 t. auto.

1957 Mercury 2 t. auto.

1957 Ford 2 t. auto.

1957 Mercury 2 t. auto.

1957 Ford 2 t. auto.

1957 Mercury 2 t. auto.

1957 Ford 2 t. auto.

1957 Mercury 2 t. auto.

1957 Ford 2 t. auto.

1957 Mercury 2 t. auto.

1957 Ford 2 t. auto.

1957 Mercury 2 t. auto.

1957 Ford 2 t. auto.

1957 Mercury 2 t. auto.

1957 Ford 2 t. auto.

1957 Mercury 2 t. auto.

1957 Ford 2 t. auto.

1957 Mercury 2 t. auto.

1957 Ford 2 t. auto.

1957 Mercury 2 t. auto.

1957 Ford 2 t. auto.

4- Propriétés à vendre

A SHAWINIGAN-NORD

deux cotés, près hypothécaire, coin Carrière, 2332 Carrière, 12 t. auto. 1954. 4 S 9034

GRANDE MAISON

deux étages, eau chaude, central, situé dans quartier résidentiel, 190 t. auto. 1954. 4 S 9034

Un 2 loyers

AU CENTRE de Shawinigan-Nord, 2 loyers, 2200 t. auto. 1954. 4 S 9034

Marché intéressant

PROPRIÉTÉ à vendre sur la rue St-Marc, 1305, Le Nouvelliste, Shawinigan. 4 S 9194

COTTAGE

3 chambres, salon, cuisine, salle à manger, 2200 t. auto. 1954. 4 S 9034

PROPRIÉTÉ

2 loyers, 4 pièces, 2200 t. auto. 1954. 4 S 9034

BAS DE LA VILLE

2 loyers, 4 pièces, 2200 t. auto. 1954. 4 S 9034

DEUX COTTAGES

neufs, 5 et 6 pièces, système chauffage, situés 1220 t. auto. 1954. 4 S 9034

Restaurant à vendre

BON CHIFFRE D'AFFAIRES, Situé Shawinigan-Nord, Pour informations, LE 7-0122, 4 S 9034

Restaurant à vendre

1674 FRIGON, le local chauffé à 800, pour mois, 4 S 9034

11- Magasins à louer

POUR LE MAI ou avant, magasin chauffé, 26 x 50, plancher "terrazzo", 1200 t. auto. 1954. 4 S 9034

MAGASIN À LOUER

centré de la ville, peut servir pour bureau, excellent emplacement, 4 S 9034

17- Terrains à vendre

TERRAIN, situé 1236 rue, Shawinigan-Nord, près du Golf, 4 S 9034

23- Logements à louer

DEMANAGEMENTS - Pour vos démanagements, appelez GRIFFIN, 4 S 9034

LE 9-5212

VOUS DEMANAGEZ? Local ou terrain, 4 S 9034

Logement moderne

Chauffé à louer, 4 S 9034

Rue Montcalm

LOGEMENT MODERNE, chauffé, 5 pièces, 4 S 9034

LOGEMENTS NEUFS

chauffés, ultra-modernes - deux 6 pièces, coin Viger-St-Marc, 4 S 9034

773, Lambert

LOGEMENT CHAUFFÉ, 4 pièces, 4 S 9034

LOGEMENT CHAUFFÉ

4 pièces, 4 S 9034

LOGEMENT À LOUER

4 pièces, 4 S 9034

DANS LE CENTRE de Shawinigan-Nord

Pour renseignements, appelez LE 7-0122, 4 S 9034

DEUX LOGEMENTS

4 pièces, 4 S 9034

Centre rue St-Marc

LOGEMENT CHAUFFÉ, 3 pièces, 4 S 9034

24- Logements demandés

LOGEMENT DEMANDÉ, au moins trois chambres à coucher, Dans Shawinigan-Nord, 4 S 9034

25- Appartements à louer

DEUX APPARTEMENTS chauffés, meublés, 4 S 9034

APARTEMENTS

chauffés, 4 S 9034

Appartements

MODERNES, 3 et 4 grandes pièces, 4 S 9034

4- Propriétés à vendre

HOTEL, avec grand magasin, moderne, 4 S 9034

35- Meubles neufs

Napp. Boisvert

VENTE "NATIONALE" sur meubles anciens, 4 S 9034

Wm. GELINAS

568, 4e Rue

TESSIER MEUBLES

3522, 18e ave, Shaw-Est

Robert Hould Inc.

BOITES À PLUMES ou séparations, 4 S 9034

37- Articles de ménage

GRAND CHOIX: meubles, 4 S 9034

Lessiveuse: \$35

SOFALIT, 4 S 9034

46- Machines à coudre

"White" neuve, 4 S 9034

"ELNA" - LE 7-1728

"ELNA" à machine régulière qui répare, 4 S 9034

64a- Robes de mariées

Robe de mariée, 4 S 9034

73- Magasins de coupons

DRAPERIE IMITATION de fibres de verre, 4 S 9034

75a- GRAINS - MOULES

MIDLING, 4 S 9034

118- Services domestiques

FILLE DEMANDÉE pour maison privée, 4 S 9034

Chevrolet 1959

4 portes, "Biscayne", 4 S 9034

GRAND'MÈRE

2- Cartes d'affaires, 4 S 9034

ALEXANDRE ZDANOVICH

notaire en immobilier, 4 S 9034

Maison à vendre

AVEC RESTAURANT PROVINCIALE, 4 S 9034

4 LOGEMENTS

en brique, 4 S 9034

Maison à louer

4 S 9034

342, 7e Rue

LOGEMENT 4 pièces, 4 S 9034

Logements chauffés

4 S 9034

DEUX LOGEMENTS

4 S 9034

Centre rue St-Marc

LOGEMENT CHAUFFÉ, 3 pièces, 4 S 9034

24- Logements demandés

LOGEMENT DEMANDÉ, au moins trois chambres à coucher, Dans Shawinigan-Nord, 4 S 9034

25- Appartements à louer

DEUX APPARTEMENTS chauffés, meublés, 4 S 9034

APARTEMENTS

chauffés, 4 S 9034

Appartements

MODERNES, 3 et 4 grandes pièces, 4 S 9034

4- Propriétés à vendre

HOTEL, avec grand magasin, moderne, 4 S 9034

En face Webasso Cotton

Libre immédiatement

LOGEMENT 3 pièces, 4 S 9034

131- Bicycles - Motocyclettes

SOYEZ PRÊT pour les printemps, 4 S 9034

RIVE SUD

Extinction, 4 S 9034

Température

MONTREAL (PC) - Prévisions officielles de la Météorologie, 4 S 9034

41- Articles de sport

CHASSEURS, 4 S 9034

46- Machines à coudre

MACHINE À COUDRE portable, 4 S 9034

73- Magasins de coupons

GABARINE 40-49 la verge, 4 S 9034

84- Marchands de bois

Chef Cadorette & Cie, 4 S 9034

"De la forêt au consommateur"

Bois de construction, 4 S 9034

Eclatante victoire...

(Suite de la page 16) le dernier des visiteurs à 3-24 sur une passe de Serge Pilon et de Frank Chabreil.

114- Représentantes

PROFITEZ AVANT - Madame Savoye, 4 S 9034

125- Autos-Camions à vendre

Dodge '57, 4 S 9034

142- Animaux de fermes

Vaches à vendre, 4 S 9034

LOUISEVILLE

Tél: 4-6032

14- Locaux à louer

ANCIEN LOCAL DE Robert Ricard à louer pour commerce ou autre, 4 S 9034

14- Locaux à louer

ANCIEN LOCAL DE Robert Ricard à louer pour commerce ou autre, 4 S 9034

14- Locaux à louer

ANCIEN LOCAL DE Robert Ricard à louer pour commerce ou autre, 4 S 9034

14- Locaux à louer

ANCIEN LOCAL DE Robert Ricard à louer pour commerce ou autre, 4 S 9034

14- Locaux à louer

ANCIEN LOCAL DE Robert Ricard à louer pour commerce ou autre, 4 S 9034

14- Locaux à louer

ANCIEN LOCAL DE Robert Ricard à louer pour commerce ou autre, 4 S 9034

14- Locaux à louer

ANCIEN LOCAL DE Robert Ricard à louer pour commerce ou autre, 4 S 9034

14- Locaux à louer

ANCIEN LOCAL DE Robert Ricard à louer pour commerce ou autre, 4 S 9034

14- Locaux à louer

ANCIEN LOCAL DE Robert Ricard à louer pour commerce ou autre, 4 S 9034

14- Locaux à louer

ANCIEN LOCAL DE Robert Ricard à louer pour commerce ou autre, 4 S 9034

14- Locaux à louer

ANCIEN LOCAL DE Robert Ricard à louer pour commerce ou autre, 4 S 9034

LA TUQUE

LA 3-4547

131- Bicycles - Motocyclettes, 4 S 9034

RIVE SUD

Extinction, 4 S 9034

Température

MONTREAL (PC) - Prévisions officielles de la Météorologie, 4 S 9034

41- Articles de sport

CHASSEURS, 4 S 9034

46- Machines à coudre

MACHINE À COUDRE portable, 4 S 9034

73- Magasins de coupons

GABARINE 40-49 la verge, 4 S 9034

84- Marchands de bois

Chef Cadorette & Cie, 4 S 9034

"De la forêt au consommateur"

Bois de construction, 4 S 9034

Eclatante victoire...

(Suite de la page 16) le dernier des visiteurs à 3-24 sur une passe de Serge Pilon et de Frank Chabreil.

114- Représentantes

PROFITEZ AVANT - Madame Savoye, 4 S 9034

125- Autos-Camions à vendre

Dodge '57, 4 S 9034

142- Animaux de fermes

Vaches à vendre, 4 S 9034

LOUISEVILLE

Tél: 4-6032

14- Locaux à louer

ANCIEN LOCAL DE Robert Ricard à louer pour commerce ou autre, 4 S 9034

14- Locaux à louer

**CE SOIR JUSQU'A 9h. 30 — DEMAIN JUSQU'A 5 hres
POUR AVOIR VOTRE PART DE CETTE TOMBOLA D'ECONOMIES**

VENTE CARNAVAL

N'OUBLIEZ PAS DE
RECLAMER VOS CHANCES!

Demain à 5 hres

\$500.

EN ARGENT! DEUX GAGNANTS!

NOS GAGNANTES DE MERCREDI



MADemoiselle MICHELE WALKER, du 572 St-François-Xavier, Trois-Rivières, a eu la joie de sa vie en attendant son nom à la radio comme gagnante du \$500 chez Fortin mercredi midi. Toutes nos félicitations.



MADAME AF. SAND ST-ONGE de Nicolet avait déposé des formules de participation au nom de sa fille Claire âgée de 3 ans. La petite bonne femme lui a apporté la chance. Madame St-Onge avait malé ses formules de participation la veille.

Nous vous rappelons...

Notre vente
d'articles de cuisine
AU SOUS-SOL

88¢ ch.

TELEVISION RCA VICTOR 1960

PROFITEZ DE CETTE OFFRE DU CARNAVAL...
RAJEUNISSEZ VOTRE APPAREIL... VOUS AUREZ PLUS
DE PLAISIR A SUIVRE VOS PROGRAMMES PREFERES.

MODELE 21 - TC - 414

LE "ELMRIDGE" CONSOLE DE 21 POUCHES RCA VICTOR

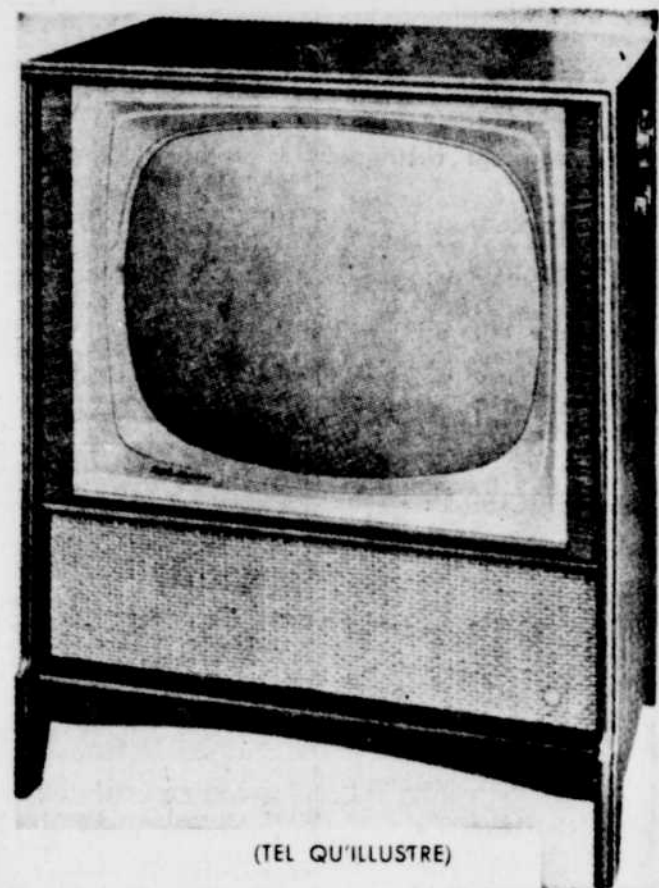
Nouveaux châssis Gold Seal "60" donnant 25% plus
de contraste. Compensateur automatique réglé. Cir-
cuits de sécurité étanches. Reproduction sonore FM
équilibrée. Prise et commutateur de stéréo, 18 tubes
(jouant le rôle de 24). Ebénisterie tout bois, finis
noyer ou chêne blond.

VEDETTE DU CARNAVAL

AUCUN
COMPTANT
EXIGE

269.

(ACCESSOIRES ELECTRIQUES — 2e ETAGE)



(TEL QU'ILLUSTRE)

NOUVEAU STOCK!

de CHEMISES "SPORT"

pour messieurs

Modèles exclusifs et nouveaux de che-
mises sport pour messieurs. Pourquoi
ne pas profiter de cette réelle aubaine
pour refaire votre garde-robe? Va-
leur beaucoup plus dispendieuse que
nous en avons obtenue à ce PRIX
CARNAVAL!

Valeurs
de \$5.95
à \$8.95
2.97

(MERCERIE -
1er Plancher)



Nouveau stock !

Plus de 100 modèles
récemment arrivés...

MANTEAUX D'AUTOMNE

SANS FOURRURE

Fantastique ! Tissus incomparables
de Mohair ou de Seal Skin. Ce sont
des modèles unis de toute beauté
dans les teintes particulièrement en
demande. Toutes tailles pour da-
mes et demoiselles : 10 à 20 - 18"
à 24".

Val. rég. jusqu'à \$59.95

19.87

(Confection pour dames - 3e étage)



En vedette !

GROS GILET TRICOT "BULKY"

A ce prix, il est impossible de
s'en passer ! Un très chic gilet
en orlon 100%. Gros tricot com-
munément appelé "bulky". Style
cardigan à manches longues et
six boutons sur le devant. Col-
lant pouvant se porter de deux
façons. Teintes : gris, bleu, noir.
Tailles : 34 à 40.

Très Spécial !

2.97

(EN VENTE AU SOUS-SOL)



PROFITEZ DE L'OCCASION POUR VOUS

PROCURER UN VETEMENT PRATIQUE...

VESTONS SPORT

POUR MESSIEURS

Ces vestons-sport vous épateront ! Confection à la mode dans
des tissus populaires tels que le tweed et le worsted. Style à trois
boutons, ouverture à l'arrière. Poches appliquées ou dissimulées.
Teintes du meilleur goût. Grandeurs variées.

Des valeurs Rég. jusqu'à \$45.00

Aubaine

"Carnaval"

29.77

(CONFECTION POUR HOMMES — 1er PLANCHER)

POUR UNE ROBE A VOTRE
GOUT... A BON MARCHÉ
VOYEZ CET ASSORTIMENT!

TOUTES TAILLES :

12 à 20 ans - 16 1/2 à 24 1/2

Très jolies

ROBES

EN CREPE IMPRIME

Prenez ma parole mesda-
mes, mesdemoiselles ce
sont toutes des nouvelles
robes de la saison ! Nous
défions toute compétition
possible pour une telle va-
leur à si bas prix ! Ce sont
tous des modèles de robes
ou ensembles dans l'im-
primé. Couleurs assorties
dans plus de 15 styles dif-
férents. Vous serez très
étonnées. Ne manquez pas
votre chance ! Toutes tail-
les !

Des valeurs rég. jusqu'à \$19.95

Aubaine du "Carnaval"

9.87



Elles sont nouvelles... elles feront
sensation comme les autres...

Robes "Budget"

EN COTON IMPRIME

Elles connaîtront sûrement la vogue ! Elles
viennent tout juste d'entrer en magasin !
Toutes des nouvelles cotonnades imprimées
aux motifs les plus exquis ! Six styles diffé-
rents dans les tailles 12 à 16 ans et 18" à
24".

VAL. REG.
DE \$8.95

3.87

(CONFECTION POUR DAMES — 3e ETAGE)



J.L. Fortin LTÉE.
TROIS RIVIERES

"72 ANS DE LOYAUX SERVICES"